



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

CONTRAT DE PROJETS ETAT-REGION

2007 - 2013

Bilan d'exécution 2009

Provence - Alpes - Côte d'Azur

INTRODUCTION	6
Remarques générales	6
I. Projet « Accessibilité »	6
II. Projet « Attractivité du territoire, innovation et emploi »	7
III. Projet « Optimisation de la gestion des ressources naturelles et prévention et gestion des risques »	8
IV. Projet « Tirer parti du processus de métropolisation, développement et aménagement solidaires des territoires ruraux »	8
BILAN DU VOLET REGIONAL	28
I-Améliorer l’accessibilité de la région et faciliter les relations internes.....	28
I.1 Développer les dessertes ferroviaires régionales en milieu urbain et périurbain	28
I.2 Développer les dessertes régionales pour l’irrigation du territoire régional	33
I.3 Améliorer l’accessibilité de la région	36
I.4 Améliorer les dessertes ferroviaires régionales : études de réouverture de lignes et études prospectives	38
I.5 Accompagnement du développement du trafic sur le port de Marseille-Fos.....	40
I.6 Favoriser l’inter-modalité des marchandises et des voyageurs.....	44
II Renforcer et promouvoir l’attractivité du territoire, l’innovation et la création d’emplois.....	47
II.1.Renforcer les pôles de compétence pour l’enseignement supérieur et la recherche	47
II.2. Dynamiser les pôles et réseaux d’entreprises.....	51
II. 3. Faire des TIC un moteur essentiel du développement économique et de la cohésion sociale du territoire....	53
II.4 Accompagner les mutations économiques, démographiques et sociales.....	56
II-5 Adapter et moderniser l’agriculture	62
II-6 Renforcer la filière forêt-bois.....	67
III Optimiser la gestion des ressources naturelles, prévenir et gérer les risques.....	72
Optimiser la gestion des ressources naturelles (biodiversité, ressources et espaces naturels).....	72
III.1 Aménager et gérer le bassin versant de la Durance	72
III.2 Optimiser la ressource en eau	75
III.3 Réhabiliter l’Etang de Berre	77
III.4 Adapter les moyens de lutte contre les pollutions domestiques à la spécificité des milieux méditerranéens	79
III.5 Gérer les milieux aquatiques.....	80
III.6 Gérer le littoral, les ressources halieutiques et le tourisme de façon intégrée et durable	82
III.7 Conserver, gérer et valoriser la biodiversité et les paysages	83
III.8 Accompagner les démarches de développement durable.....	86
Maîtriser la demande énergétique et développer les énergies renouvelables.....	88
III.9 Développer la maîtrise de la demande énergétique.....	88
III.10 Renforcer et étendre le Plan Eco Energie	89
III.11 Soutenir le développement des énergies renouvelables	89
III.12 Promouvoir la qualité environnementale du bâtiment	90
III.13 Soutenir les approches énergétiques territoriales et notamment les Plans Climat Territoriaux	90
III.14 Organiser et promouvoir une mobilité durable	91
III.15 Développer des actions innovantes	92
III.16 Améliorer la connaissance des risques.....	93
III.17 Prévenir les risques	95
III.18 Mettre en place les moyens de prévision des risques et d’alerte.....	96
III.19 Renforcer les actions de protection contre les risques naturels.....	98
III 20 Prévenir le risque sismique	99
III. 21 Défendre la forêt contre les incendies	100
IV Tirer parti du processus de métropolisation et assurer développement, aménagement et solidarité des territoires ruraux	102
IV.1 Développer durablement les territoires urbains et métropolitains	102
IV.2 Valoriser les atouts et conditions d’attractivité des territoires ruraux.....	107

LE BILAN D'EXECUTION 2009 ET L'EVALUATION 111

I – Dispositif de suivi de la programmation 111

Le système de suivi existant : 111

A. Les difficultés rencontrées :..... 112

B. Les conséquences sur les démarches d'évaluation..... 114

II – Analyse des objectifs du CPER au regard de l'évolution du contexte..... 114

Le recours à des outils complémentaires au système de suivi 114

Les premiers éléments qualitatifs apportés par l'évaluation 115

CONVENTION DEPARTEMENTALE D'APPLICATION DU CPER DES ALPES DE HAUTE PROVENCE 121

Grand Projet I : Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes 121

I.2 - Développer les dessertes régionales pour l'irrigation du territoire régional 121

I.3 Améliorer l'accessibilité de la région..... 122

I.4 Améliorer les dessertes ferroviaires régionales : études de réouverture de lignes et études prospectives..... 122

I.6 Favoriser l'inter-modalité des marchandises et des voyageurs..... 123

Grand projet II : Renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois123

II.1 Renforcer les pôles de compétence pour l'enseignement supérieur et la recherche 123

CONVENTION DEPARTEMENTALE D'APPLICATION DU CPER DES HAUTES ALPES..... 125

Grand Projet I : Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes 125

I.2 - Développer les dessertes régionales pour l'irrigation du territoire régional 125

I.3 - Améliorer l'accessibilité de la région..... 126

CONVENTION DEPARTEMENTALE D'APPLICATION DU CPER DES ALPES MARITIMES..... 129

Grand Projet I - Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes 129

I.1 - Développer les dessertes régionales en milieu urbain et périurbain..... 129

I.2 - Développer les dessertes régionales pour l'irrigation du territoire régional 129

I.3 - Améliorer l'accessibilité de la région..... 130

Grand Projet II - Renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois

..... 130

II.1 - Renforcer les pôles de compétence pour l'enseignement supérieur et la recherche..... 130

Grand Projet IV - Tirer parti du processus de métropolisation et assurer développement, aménagement et solidarité des territoires ruraux 132

CONVENTION DEPARTEMENTALE D'APPLICATION DU CPER DES BOUCHES DU RHONE 133

Grand Projet I - Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes 133

I. 1 - Développer les dessertes ferroviaires régionales en milieu urbain..... 133

I. 3 - Améliorer l'accessibilité de la Région 133

I.4 - Améliorer les dessertes ferroviaires régionales : études de réouverture de lignes et études prospectives..... 134

I.5 - Accompagnement du développement du trafic sur le port de Marseille Fos..... 134

Grand Projet II - Renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois

..... 134

II.1 - Renforcer les pôles de compétence pour l'enseignement supérieur et la recherche..... 134

II.3 - Faire des TIC un moteur essentiel du développement économique et de la cohésion sociale du territoire	135
Grand Projet III - Optimiser la gestion des ressources naturelles, prévenir et gérer les risques	135
III.3 - Réhabiliter l'Etang de Berre	135

Grand Projet IV- Tirer parti du processus de métropolisation et assurer développement, aménagement et solidarité des territoires ruraux	135
IV.1 Développer durablement les territoires urbains et métropolitains	135

CONVENTION DEPARTEMENTALE D'APPLICATION DU CPER DU VAR 137

Grand Projet I - Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes	137
I. 1 - Développer les dessertes régionales pour l'irrigation du territoire régional	137
I. 4 - Améliorer les dessertes ferroviaires régionales : études de réouverture de lignes et études prospectives	137
I. 6 - Favoriser l'inter-modalité des marchandises et des voyageurs	138

Grand Projet II - Renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois	138
III - Renforcer les pôles de compétence pour l'enseignement supérieur et la recherche	138

Grand Projet IV - Tirer parti du processus de métropolisation et assurer développement, aménagement et solidarité des territoires ruraux	138
IV.1 - Développer durablement les territoires urbains et métropolitains	138

CONVENTION DEPARTEMENTALE D'APPLICATION DU CPER DU VAUCLUSE 139

Grand Projet I - Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes	139
I. 1 - Développer les dessertes régionales pour l'irrigation du territoire régional	139

Grand Projet II - Renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois	141
II.1 - Renforcer les pôles de compétence pour l'enseignement supérieur et la recherche	141

Grand Projet IV - Tirer parti du processus de métropolisation et assurer développement, aménagement et solidarité des territoires ruraux	142
IV.1 - Développer durablement les territoires urbains et métropolitains	142

INTRODUCTION

Remarques générales

Le contrat de projets Provence-Alpes Côte d'Azur 2007/2013, signé le 20 Mars 2007, en est à sa troisième année de mise en œuvre.

Après une année 2007 de mise en œuvre qui a connu un taux de programmation Etat-Région relativement faible de **7,6%** et une année 2008 dont le taux de programmation Etat-Région de **13,2%** s'approchait fort de la moyenne théorique sans toute fois rattraper le retard pris, le bilan 2009 fait apparaître un taux de programmation État Région pour l'ensemble des programmes de **22.2%** (21.18 %pour l'Etat et 23.26% pour la Région).

Ce résultat est particulièrement positif car il représente une programmation équivalente pour chaque partenaire à la programmation cumulée des deux années 2007-2008.

Le taux de programmation 2007-2009 consolidé est de **43%** (42,3% pour l'Etat et 43,8% pour la Région) : ce résultat est particulièrement positif car il est supérieur à l'objectif théorique de 42,86% (3/7 du CPER) et signifie que le retard pris au démarrage est désormais rattrapé.

On peut noter que ce résultat est atteint grâce à la remontée spectaculaire des engagements pris dans le Grand projet 1 qui a largement bénéficié des crédits du Plan de relance.

Quelques éléments de la programmation à souligner :

I. Projet « Accessibilité »

Taux de programmation Etat-Région 2009 : **34,6%**

Ce taux de programmation largement supérieur à la moyenne est du pour partie à l'inscription de trois opérations au Plan de Relance qui a été abondé par la Région. Ces crédits supplémentaires de 37,7 M€ ont permis d'accélérer la programmation sur l'ensemble du volet ferroviaire voyageurs. De même, les efforts consentis en 2008 pour la mise au point de conventions pluri-annuelles ont pleinement porté leur fruits, apportant de la souplesse et de la réactivité pour la gestion financière, tout en donnant une bonne visibilité au maître d'ouvrage RFF en matière de couverture de ses besoins. Ainsi, toutes les opérations couvertes par une telle convention montrent une avance en terme de déploiement des Autorisation d'Engagement.

L'effort d'investissement de ce Projet a essentiellement porté sur les dessertes ferroviaires :

- Les lignes Marseille-Aubagne-Toulon, Cannes-Antibes-Nice, la ligne des Alpes ont fait l'objet de financements dans le cadre du Plan de Relance pour un montant total de 37.7 M€ ; sur les deux premières, outre ces crédits du Plan de Relance, des dotations supplémentaires ont été allouées par l'Etat et la Région marquant ainsi une forte volonté de voir ces opérations mises en service dans les délais et des coûts conformes aux prévisions initiales.
- L'engagement par l'Etat et la Région de dotations supérieures à celles prévues initialement sur la liaison Avignon-TGV – Avignon-centre – Carpentras ont permis de financer la totalité des travaux sur la « Virgule » Avignon TGV Avignon.
- La totalité des crédits nécessaires à l'achèvement de la modernisation de la ligne Nice-Breil sur Roya et de la ligne Nice-Digne ont été engagés.

- Concernant la LGV Provence Alpes Côte d'Azur, les crédits programmés vont permettre l'engagement d'une première phase d'études.
- Le financement d'un nombre important d'études de projet ou d'études prospectives pour préparer l'avenir de la région en matière de transport de marchandise et de déplacement de voyageurs

Un effort particulier devra être fait sur les mesures I.4, I.5 et I.6 dont le rythme de programmation reste cependant insuffisant, particulièrement pour les opérations sous maîtrise d'ouvrage du GPMM (hors réhabilitation du patrimoine portuaire) : certaines n'ont pas connu de début d'exécution comme la percée fluviale de la darse 2 ou sont en sous consommation comme l'Inter modalité/Fret ou les pôles d'échanges alors que ces lignes sont liées au FEDER et entraîne une non consommation des crédits européens.

II. Projet « Attractivité du territoire, innovation et emploi »

- Taux de programmation Etat-Région : **18,7%**.

Concernant l'enseignement supérieur et la recherche, on assiste à une remise à niveau sensible de la programmation.

Les constructions projetées, tant à Nice qu'à Toulon, permettent de rationaliser les implantations et la lisibilité de l'enseignement et des pôles de recherche, notamment des 4 pôles d'excellence sur l'aire niçoise et des 2 pôles sur l'aire toulonnaise.

Ainsi l'ensemble de ces actions permet de préparer la mise en œuvre du PRES inter frontalier qui associe les universités de Nice-Sophia Antipolis, de Toulon-Var, de Corse, de Turin et de Gênes.

Par ailleurs, l'année 2009 a été riche en événements scientifiques : Année Mondiale de l'Astronomie et Année Darwin Évolution et de nombreux dossiers ont porté sur ces thématiques. La tendance dans les années à venir est de développer les activités autour des Sciences de la Société.

En matière de pôles de compétitivité également labellisés PRIDES, l'Etat et la Région ont notamment continué à financer leur animation et à soutenir un certain nombre d'actions collectives mises en place au profit des entreprises membres des pôles sur diverses thématiques (performance des PME, certification, optimisation des moyens de production...).

En matière de TIC, on peut souligner la mise en place du premier Réseau d'Initiative Publique (RIP) Très Haut Débit (THD) de la région PACA, porté par la Communauté du Pays d'Aix (13) et qui combine collecte et desserte (en direction des zones d'activités notamment), le lancement du programme régional Boucle Locale Haut Débit (BLHD), qui succède au programme régional Boucles Locales Alternatives (BLA), dont l'objectif est d'assurer la couverture des zones blanches en haut débit et plus largement la montée en débit sur les territoires, la première mise en œuvre opérationnelle du dispositif eServices & Territoires avec un appel à projets dédié au patrimoine et à sa valorisation.

Cette année encore, l'Etat et le Conseil Régional ont soutenu le Centre Régional de l'Information Géographique (CRIGE) pour la mise en œuvre de ses missions concernant notamment la production et l'appui au partage de données thématiques, la dématérialisation du cadastre, la diffusion des données... Parallèlement l'Etat et la Région se sont appuyés sur le CRIGE, dans le cadre d'un groupement de commandes constitué avec les six Départements, pour acquérir des référentiels géographiques auprès de l'IGN.

Concernant la mesure II.4, il est à noter que comme l'année précédente, la Région réserve les crédits affectés à l'AFPA dans l'attente de la résolution de la dévolution du patrimoine de cette structure qui pourrait être privatisée.

S'agissant de l'agriculture, l'année 2009 a vu la poursuite du programme PMBE (Plan de modernisation des bâtiments d'élevage), mais le dispositif PVE (Plan végétal pour l'environnement) a des difficultés à atteindre les objectifs donnés contrairement aux actions en faveur de l'agriculture biologique qui vont au-delà des prévisions.

III. Projet «Optimisation de la gestion des ressources naturelles et prévention et gestion des risques »

Taux de programmation Etat-Région : **14 %**

Concernant la gestion des ressources naturelles, l'année 2009 aura été celle de l'élaboration des contrats de canaux, notamment ceux de Vaucluse qui devraient être signés courant 2010. On peut noter que le retrait de l'Etat dans le financement de l'hydraulique agricole, pose certaines difficultés dans le bouclage des plans de financement d'opérations en 2009 pour la réalisation des travaux de restauration et de modernisation des ouvrages programmés par les ASA.

L'année 2009 a également vu la réalisation de la première phase du SOURSE (schéma d'orientations pour une utilisation raisonnée et solidaire de la ressource en eau) sous maîtrise d'ouvrage de la Région

En ce qui concerne la réhabilitation de l'Etang de Berre (notamment la réouverture du tunnel du Rove), la faible consommation des mesures de ce programme est liée au calendrier du contrat d'étang qui n'a pas encore démarré.

Dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques au sens large, il faut noter qu'alors que 7 contrats de milieu ont été signés en 2007 et 2008, on en compte actuellement 14 signés et 15 en élaboration ou en émergence, témoignant ainsi de la vitalité de cette procédure partenariale en région PACA .

La programmation sur la mesure III.8 « accompagner les démarches de développement durable » connaît un démarrage assez lent : malgré la mise en œuvre de démarche de type Agenda 21 par les collectivités de la région PACA. Cependant les actions financées sur l'accompagnement de ces politiques ainsi que sur la constitution de réseaux d'acteurs, ces dernières années et particulièrement en 2009, ont eu un effet de levier positif dont les fruits commenceront à se récolter en 2010. Environ une dizaine de collectivités devraient déposer leurs dossiers pour une demande de reconnaissance nationale.

Dans le cadre du Plan Eco Energie, un contrat d'objectifs entre l'Etat, la Région, les 2 Conseils généraux, RTE, la Principauté de Monaco, l'EPA Eco Vallée et l'ADEME a été élaboré pour une signature prévue début 2010.

En matière de prévention des risques, une importante plateforme hydro météorologique de services est en cours avec l'installation d'un réseau plus dense de petits radars bande X. Ce projet se poursuivra jusqu'en 2013 et permettra de fournir des informations permettant d'améliorer la gestion des risques naturels directement liés aux précipitations, particulièrement dans des zones montagneuses vulnérables. Avec ce projet, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est à la pointe de la recherche opérationnelle dans ce domaine du risque en montagne

IV. Projet « Tirer parti du processus de métropolisation, développement et aménagement solidaires des territoires ruraux »

☑ Taux de programmation Etat-Région : **12,7 %**

En 2009, l'Etat a poursuivi le conventionnement avec les trois espaces métropolitains littoraux de la région, (l'aire métropolitaine marseillaise, de l'aire azurée et de l'aire toulonnaise), la Région a accompagné l'opération d'intérêt national de la Plaine du Var dans son marché de définition et dans le fonctionnement de l'établissement public.

Sur l'« espace à enjeux » du Val de Durance le travail de construction de connaissances engagé s'est poursuivi (étude sur le développement économique et le foncier d'activité, étude de prospective urbaine conduite par l'EPFR ...) et a permis d'engager les premières démarches opérationnelles dans le cadre du CPER et hors CPER : au plan économique, mise en œuvre par l'Etat et la Région du Réseau Régional Attractivité ITER-EnR, lancement par la Région qui en assure la maîtrise d'ouvrage de la consultation d'Urbanisme, de Paysage et de développement durable.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan de Relance, deux opérations ont été retenues sur ce territoire : le traitement des espaces publics du centre historique de Manosque et la réalisation d'équipements publics sur la ZAC de Chanteprunier.

L'année 2009 n'a pas été une année de programmation pour la mesure « équipements culturels d'intérêt métropolitain », en raison de la programmation importante en 2008 ; noter que cette mesure nécessitera un avenant permettant à la fois des éventuels ajustements financiers sur certains des projets programmés en 2008 au vu de leurs évolutions notables, comme la relocalisation du FRAC PACA, et la prise en compte de nouveaux projets compte tenu de l'abandon de l'opération du Pôle Théâtral de la Seyne-sur-Mer.

La mesure concernant la valorisation des atouts et des conditions d'attractivité des territoires ruraux a connu une forte programmation cette année avec des opérations structurantes dans le domaine de l'économie, du tourisme et de la culture financées dans le cadre des conventions territoriales cadres signées entre l'Etat et les Pays et des contrats d'aménagement solidaires et de développement durable signés entre les Pays et la Région.

L'Etat et la Région ont également financé les premières opérations des territoires organisés retenus dans le cadre de l'Appel à projets « Innovation touristique en milieu rural » (programme cofinancé par le FEDER sur la mesure 4.2).

La mesure « Santé publique et cohésion sociale » a vu la programmation d'établissements d'hébergement pour les personnes âgées, notamment à La Garde et à Valensole et d'une Maison d'Accueil Spécialisé à Aubagne.

Les différents échéanciers prévoient un démarrage des chantiers de construction ou de restructuration dans le courant de l'année 2010.

Au titre de cette mesure ont été également financés le fonctionnement des centres de ressources (CRIPS, ORS, CRES, CIRDD) mais également le Dispositif Régional d'Observation sociale (DROS).

Alors que se profile 2010 et la révision éventuelle à mi-parcours du CPER, on peut noter quelques éléments qui posent question comme la « sur programmation » de lignes qu'il conviendra soit de clôturer, soit de réabonder par redéploiement.

Posent également questions les lignes qui n'ont pas connu de début d'exécution comme la percée fluviale de la Darse 2 (I.5.4), la réouverture du tunnel du Rove (III.3.3), le Plan Eco Energie (III.10), l'expérimentation de nouveaux services urbains (IV.1.2) ou les lignes en sous consommation l'anticipation des mutations économiques (I.2.2), l'adaptation et la modernisation des équipements opérationnels de l'AFPA (II.4.1), le Plan Végétal pour l'Environnement (II.5.2), les lignes concernant l'agriculture et la forêt, la mise en place du Contrat d'Etang de Berre (III.3) ou le Tourisme social notamment pour l'Etat (IV.2.4).

Par ailleurs, une attention particulière devra être portée au regard de la programmation FEDER à laquelle certaines mesures sont liées, comme la modernisation de la ligne Nice-Digne (I.2.3), la mise en place de Plateformes de recherche mutualisées (II.1.2), le soutien aux structures de gestion des espaces naturels, les opérations Energie financées avec l'ADEME, les TIC, la Mobilité durable ou l'Energie.

D'ors et déjà, le bilan fait état de deux propositions de révision : sur la mesure II.4.9 « Diversité, lutte contre les discriminations et égalité des chances », il serait nécessaire d'identifier des financements propres sur la base de l'enveloppe engagée lors des deux premières années de lancement de l'appel à projet, et sur la mesure III.5.3 « Prévention du risque inondation par une approche intégrée des bassins versants » où la révision à mi-parcours pourrait être l'occasion de modifier la maquette financière pour que les cofinancements Etat et Région de ces opérations puissent apparaître sur la même mesure (par éventuel basculement de financement de la mesure III.19)

En ce qui concerne PRESAGE Web, même si des améliorations ont été apportées, des difficultés subsistent encore pour effectuer le bilan à partir de ce seul outil. En effet, il n'a pas été possible de différencier les montants CPER et HCPER, les agrégats, dont Osiris, n'ont été transférés sur Presage que tardivement. Toutes ces raisons ont donc amené certains comités de programmation, notamment le CP3 et le CP5, à travailler sur des fichiers Excel.

L'infocentre, une fois déployé au sein des services de la Région, devrait permettre d'élaborer plus aisément le bilan 2010 (cf. « note sur les limites de Presage en matière d'évaluation » en fin de bilan).

suivi bilan 2007-2008-2009

PROJETS CPER	PROGRAMMES CPER	Mesures	ACTIONS CPER	Dotation Etat	Dotation Région	Dotation E+R	Bilan 2009						Total 2007 + 2008 + 2009					
							programmation 2009 Etat	%	programmation 2009 Région	%	programmation 2009 E+R	%	programmation 07+08+09 Etat	%	programmation 07+08+09 Région	%	programmation 07+08+09 E+R	%
PROJET I Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes	Développer les dessertes ferroviaires régionales en milieu urbain et périurbain	I.1.1	Augmentation de la capacité de la ligne ferroviaire Marseille Aubagne Toulon	56,66	56,66	113,32	23,56	41,58%	23,56	41,58%	47,12	41,58%	35,10	61,95%	32,60	57,54%	67,70	59,74%
		I.1.2	Poursuite de la modernisation de la ligne ferroviaire Marseille-Aix,	23,73	0,00	23,73	0,00	0,00%			0,00	0,00%	23,73	100,00%			23,73	100,00%
		I.1.3	Construction d'une 3ème voie entre Antibes et Cagnes sur mer	31,08	31,08	62,16	11,02	35,44%	11,02	35,46%	22,04	35,45%	20,12	64,74%	17,63	56,71%	37,75	60,73%
		I.1.4	Améliorer la capacité Cannes-Grasse	8,66	8,66	17,32	4,22	48,73%	4,22	48,73%	8,44	48,73%	4,77	55,08%	4,77	55,08%	9,54	55,08%
		I.1.5	Projet ferroviaire Avignon TGV - Avignon centre - Carpentras	20,00	20,00	40,00	10,19	50,94%	10,19	50,94%	20,38	50,94%	10,49	52,44%	16,49	82,44%	26,98	67,44%
		I.1.6	Desserte de l'agglomération Toulonnaise	7,63	7,63	15,25	1,95	25,57%	1,95	25,57%	3,90	25,57%	2,20	28,85%	2,20	28,85%	4,40	28,85%
	TOTAL				147,75	124,03	271,78	50,93	34,47%	50,94	41,07%	101,87	37,48%	96,40	65,25%	73,68	59,41%	170,09

Développer les dessertes régionales pour l'irrigation du territoire régional	1.2.1	Modernisation de la ligne des Alpes d'Aix à Briançon	30,00	35,00	65,00	15,50	51,67%	18,11	51,74%	33,61	51,71%	23,45	78,16%	30,66	87,59%	54,10	83,24%
	1.2.2	Modernisation de la ligne Nice-Breil sur Roya	8,75	8,75	17,50	7,13	81,43%	7,13	81,43%	14,25	81,43%	8,76	100,06%	8,75	100,00%	17,51	100,03%
	1.2.3	Modernisation de la ligne Nice-Digne	0,00	20,00	20,00			10,00	50,00%	10,00	50,00%			20,00	100,00%	20,00	100,00%
TOTAL			38,75	63,75	102,50	22,63	58,39%	35,24	55,27%	57,86	56,45%	32,20	83,10%	59,41	93,19%	91,61	89,37%
Améliorer l'accessibilité de la région	1.3.1	Projet de LGV PACA : études complémentaires, préliminaires, APS et début d'APD	31,77	7,94	39,71	8,89	27,98%	4,78	60,20%	13,67	34,42%	8,89	27,98%	4,78	60,20%	13,67	34,42%
	1.3.2	Etudes de faisabilité éco et technique de la percée ferroviaire du Montgenèvre	5,00	10,00	15,00	1,00	20,00%	2,00	20,00%	3,00	20,00%	1,00	20,00%	2,00	20,00%	3,00	20,00%
TOTAL			36,77	17,94	54,71	9,89	26,90%	6,78	37,79%	16,67	30,47%	9,89	26,90%	6,78	37,79%	16,67	30,47%
Améliorer les dessertes ferroviaires régionales : études de réouverture de ligne et études prospectives	1.4.1	Etudes de réouverture de ligne : Rognac Aix Gardanne Carnoules	1,50	2,50	4,00	0,50	33,33%	0,83	33,33%	1,33	33,33%	0,52	34,67%	0,86	34,57%	1,38	34,61%
	1.4.2	Etudes prospectives pour la poursuite d'opérations	15,00	15,00	30,00	1,95	13,00%	1,93	12,83%	3,88	12,92%	1,95	13,00%	1,93	12,83%	3,88	12,92%
TOTAL			16,50	17,50	34,00	2,45	14,85%	2,76	15,76%	5,21	15,32%	2,47	14,97%	2,79	15,94%	5,26	15,47%
Accompagnement du développement du trafic sur le port de Marseille-Fos	1.5.1	Réalisation de terminaux à conteneur	21,00	26,60	47,60	0,00	0,00%	3,80	14,29%	3,80	7,98%	0,00	0,00%	11,88	44,66%	11,88	24,96%
	1.5.2	Aménagement des voies d'accès au port de Marseille est	8,00	8,00	16,00	1,45	18,13%	1,45	18,13%	2,90	18,13%	1,78	22,25%	1,78	22,25%	3,56	22,25%

		1.5.3	Aménagement des voies d'accès au port de Marseille, bassins ouest	2,00	2,00	4,00	0,15	7,50%	0,15	7,50%	0,30	7,50%	0,25	12,50%	0,25	12,50%	0,50	12,50%
		1.5.4	Percée fluviale de la darse 2	6,00	6,00	12,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
		1.5.5	Réhabilitation du patrimoine portuaire	8,00	0,00	8,00	2,98	37,25%			2,98	37,25%	3,51	43,92%			3,51	43,92%
		TOTAL		45,00	42,60	87,60	4,58	10,18%	5,40	12,68%	9,98	11,39%	5,54	12,32%	13,91	32,65%	19,45	22,21%
	Favoriser l'intermodalité des marchandises et des voyageurs	1.6.1	Intermodalité / Fret	2,50	2,50	5,00	0,80	32,00%	0,80	32,00%	1,60	32,00%	0,80	32,00%	0,80	32,00%	1,60	32,00%
		1.6.2	Création de pôles d'échanges	3,00	5,00	8,00	0,56	18,63%	1,23	24,58%	1,79	22,35%	0,56	18,63%	1,23	24,58%	1,79	22,35%
		TOTAL		5,50	7,50	13,00	1,36	24,71%	2,03	27,05%	3,39	26,06%	1,36	24,71%	2,03	27,05%	3,39	26,06%
TOTAL PROJET I				290,27	273,32	563,59	91,84	31,64%	103,14	37,74%	194,98	34,60%	147,87	50,94%	158,60	58,03%	306,47	54,38%
PROJET II Renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois	Renforcer les pôles de compétence pour l'enseignement supérieur et la recherche	II.1.1	Renforcement des infrastructures des pôles d'enseignement supérieur et de recherche	131,46	94,39	225,85	28,76	21,88%	23,87	25,29%	52,63	23,30%	45,78	34,82%	30,34	32,14%	76,12	33,70%
		II.1.2	Mise en place de plates-formes de recherche mutualisée	9,58	7,50	17,08	2,00	20,88%	1,45	19,33%	3,45	20,20%	5,69	59,45%	3,03	40,34%	8,72	51,06%
		II.1.3	Soutien aux initiatives régionales de culture scientifique, technique et industrielle	5,60	10,00	15,60	0,48	8,57%	1,43	14,30%	1,91	12,24%	1,14	20,36%	2,49	24,89%	3,63	23,27%

	II.1.4	Renforcement des relations avec le monde économique (valorisation, transfert de technologies, plate-forme partenariales...)	13,00	17,50	30,50	1,72	13,23%	3,35	19,14%	5,07	16,62%	3,13	24,04%	6,69	38,23%	9,81	32,18%
TOTAL			159,64	129,39	289,03	32,96	20,65%	30,10	23,26%	63,06	21,82%	55,74	34,91%	42,55	32,88%	98,28	34,00%
Dynamiser les pôles et réseaux	II.2.1	Soutien de l'émergence, de l'animation et des actions structurantes de pôles et réseaux d'entreprises (dont reconversion défense)	24,50	22,10	46,60	3,73	15,22%	3,83	17,33%	7,56	16,22%	10,73	43,79%	9,28	42,01%	20,01	42,95%
	II.2.2	Anticipation des mutations économiques	0,70	0,70	1,40	0,05	7,41%	0,00	0,00%	0,05	3,70%	0,06	8,83%	0,00	0,00%	0,06	4,42%
TOTAL			25,20	22,80	48,00	3,78	15,01%	3,83	16,80%	7,61	15,86%	10,79	42,82%	9,28	40,72%	20,07	41,82%
	II.3.1	Schéma directeur régional des infrastructures de communication électronique, coordonnant les projets régionaux d'initiative publique	5,00	11,50	16,50	0,97	19,47%	1,45	12,61%	2,42	14,69%	0,97	19,47%	1,45	12,61%	2,42	14,69%
Faire des TIC un moteur essentiel du développement	II.3.2	Plate-forme régionale « territoires numériques »	1,00	3,00	4,00	0,09	8,75%	0,35	11,78%	0,44	11,02%	0,14	13,75%	0,70	23,33%	0,84	20,94%

économique et de la cohésion sociale du territoire	II.3.3	Dispositif d'appropriation des TIC par les PME/TPE régionales	0,70	2,00	2,70	0,14	20,00%	0,00	0,00%	0,14	5,19%	0,21	29,29%	0,00	0,00%	0,21	7,59%
	II.3.4	Information géographique	2,00	3,80	5,80	0,35	17,47%	1,25	32,97%	1,60	27,62%	0,86	42,92%	1,76	46,36%	2,62	45,17%
TOTAL			8,70	20,30	29,00	1,55	17,82%	3,06	15,05%	4,61	15,88%	2,17	24,99%	3,91	19,27%	6,09	20,99%
Accompagner les mutations économiques, démographiques et sociales	II.4.1	Adaptation et modernisation des équipements opérationnels de l'AFPA	6,50	6,50	13,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	1,86	28,59%	0,93	14,31%	2,79	21,45%
	II.4.2	Observation des mutations économiques et prospective des métiers et des qualifications - ORM (OREF PACA)	3,50	3,64	7,14	0,50	14,29%	0,59	16,21%	1,09	15,27%	1,50	42,86%	1,84	50,41%	3,34	46,71%
	II.4.3	Information sur la formation et sur la professionnalisation des acteurs du champ emploi-formation (GIP espace compétences)	5,00	4,74	9,74	0,71	14,20%	0,65	13,71%	1,36	13,96%	1,92	38,49%	1,79	37,70%	3,71	38,10%
	II.4.4	Renforcement de l'attractivité des emplois, longévité professionnelle et conditions de travail	3,85	2,10	5,95	0,52	13,50%	0,21	10,00%	0,73	12,26%	1,21	31,55%	0,65	30,75%	1,86	31,27%

	II.4.5	Contractualisation avec les partenaires sociaux d'actions pour le développement de l'emploi, des compétences et des qualifications (accords cadre tripartites, EDEC...)	7,75	4,25	12,00	0,41	5,29%	0,08	1,80%	0,49	4,05%	2,23	28,81%	1,17	27,56%	3,40	28,37%
	II.4.6	Valorisation de la ressource humaine dans le cadre de projets d'implantation ou de développement d'activités	3,10	2,35	5,45	0,10	8,29%	0,05	7,66%	0,15	8,02%	0,30	28,35%	0,15	21,91%	0,45	25,57%
	II.4.7	Développement de la qualité de l'alternance				0,00		0,00		0,00		0,10		0,10		0,20	
	II.4.8	Maîtrise des savoirs et des compétences de base				0,08		0,07		0,15		0,19		0,21		0,40	
	II.4.9	Diversité, lutte contre les discriminations et égalité des chances				0,08		0,06		0,14		0,29		0,06		0,35	
	II.4.10	Attractivité des métiers, orientation vers les métiers porteurs d'emploi	1,80	1,40	3,20	0,26	14,44%	0,23	16,43%	0,49	15,31%	0,51	28,33%	0,63	45,00%	1,14	35,63%
TOTAL			31,50	24,98	56,48	2,66	8,43%	1,94	7,75%	4,59	8,13%	10,12	32,12%	7,51	30,08%	17,63	31,22%
Adapter et moderniser l'agriculture	II.5.1	Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE)	3,50	0,70	4,20	1,09	31,14%	0,10	13,71%	1,19	28,24%	3,26	93,17%	0,19	26,60%	3,45	82,07%

	II.5.2	Plan végétal pour l'environnement (PVE)	3,50	3,30	6,80	0,77	21,94%	0,11	3,33%	0,88	12,91%	1,07	30,46%	0,22	6,59%	1,28	18,87%
	II.5.3	Programme de développement de l'agriculture biologique	0,00	3,20	3,20			1,06	33,16%	1,06	33,16%			2,87	89,68%	2,87	89,68%
	II.5.4	Accompagnement de projets collectifs de recherche et de développement de la valorisation des produits, accompagnement de la structuration des filières	18,22	21,00	39,22	3,79	20,78%	5,78	27,51%	9,56	24,39%	8,43	46,26%	12,60	60,02%	21,03	53,63%
	II.5.5	Modernisation du parc de serres maraîchères et horticoles	2,00	4,20	6,20	0,01	0,55%	0,21	4,88%	0,22	3,48%	0,07	3,55%	0,26	6,28%	0,33	5,40%
	II.5.6	Politique de l'installation des jeunes agriculteurs	7,80	7,00	14,80	0,53	6,74%	0,66	9,40%	1,18	8,00%	1,77	22,69%	2,36	33,76%	4,13	27,93%
	II.5.7	Recherche appliquée et innovation dans les industries agroalimentaires	0,44	0,00	0,44	0,03	7,48%			0,03	7,48%	0,03	7,48%			0,03	7,48%
	II.5.8	Modernisation et développement du pastoralisme	0,00	3,00	3,00			0,56	18,63%	0,56	18,63%			1,73	57,50%	1,73	57,50%
	II.5.9	Maintien du foncier agricole	0,00	1,40	1,40			0,18	12,64%	0,18	12,64%			0,26	18,27%	0,26	18,27%
	TOTAL		35,46	43,80	79,26	6,21	17,52%	8,64	19,74%	14,86	18,75%	14,63	41,26%	20,49	46,77%	35,11	44,30%
Renforcer la filière forêt-bois	II.6.1	Exploitation forestière	0,47	0,40	0,87	0,03	5,74%	0,03	7,75%	0,06	6,67%	0,10	21,54%	0,59	147,79%	0,69	79,59%
	II.6.2	Développement de la 1ère transformation	0,30	0,40	0,70	0,11	35,00%	0,16	40,00%	0,27	37,86%	0,13	44,97%	0,29	73,51%	0,43	61,28%

		II.6.3	Aide à la mobilisation des bois notamment dans le cadre des plans de développement des massifs	0,80	0,70	1,50	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,04	5,19%	0,16	22,27%	0,20	13,16%	
		II.6.4	Desserte forestière : création ou mise au norme de voies d'exploitation	1,00	0,90	1,90	0,00	0,00%	0,04	4,44%	0,04	2,11%	0,12	12,18%	0,04	4,44%	0,16	8,52%	
		II.6.5	Améliorations sylvicoles	0,90	1,00	1,90	0,00	0,00%	0,04	4,00%	0,04	2,11%	0,03	3,23%	0,28	27,98%	0,31	16,25%	
		II.6.6	Aide à la coopération forestière dans des missions d'appui à la petite propriété	0,97	0,97	1,94	0,16	16,80%	0,16	16,49%	0,32	16,65%	0,30	31,19%	0,46	47,78%	0,77	39,48%	
		II.6.7	Animation et connaissance	0,09	0,50	0,59	0,03	32,26%	0,18	36,60%	0,21	35,92%	0,10	109,65%	0,23	45,24%	0,33	55,34%	
		II.6.8	Prise en compte de la multifonctionnalité de la forêt méditerranéenne	0,00	0,67	0,67			0,00	0,00%	0,00	0,00%			0,00	0,00%	0,00	0,00%	
		TOTAL		4,53	5,54	10,07	0,33	7,17%	0,61	11,08%	0,94	9,32%	0,83	18,38%	2,05	37,01%	2,88	28,63%	
TOTAL PROJET II				265,03	246,81	511,84	47,49	17,92%	48,18	19,52%	95,67	18,69%	94,32	35,59%	85,72	34,73%	180,04	35,17%	
PROJET III Optimiser la gestion des ressources naturelles, prévenir et gérer les risques	Optimiser la gestion des ressources naturelles (biodiversité, ressources et espaces naturels)																		
	Aménager et gérer le bassin de la Durance	III.1.1	Augmentation de la sécurité face au risque inondation	7,20	7,90	15,10	1,13	15,63%	1,53	19,33%	2,65	17,57%	3,81	52,96%	3,74	47,40%	7,56	50,05%	
		III.1.2	Restauration des milieux	2,70	1,26	3,96	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,24	8,96%	0,00	0,00%	0,24	6,11%	
		III.1.3	Partage équitable, sécurisation et optimisation de l'alimentation en eau	7,25	7,00	14,25	0,62	8,49%	1,21	17,31%	1,83	12,82%	5,33	73,51%	5,61	80,07%	10,93	76,73%	

	III.1.4	Organisation de l'action des différents acteurs, confortement de la structure gestionnaire	1,80	3,10	4,90	0,00	0,00%	0,46	14,84%	0,46	9,39%	0,09	4,74%	0,94	30,19%	1,02	20,84%
TOTAL			18,95	19,26	38,21	1,74	9,18%	3,20	16,61%	4,94	12,93%	9,47	49,97%	10,29	53,40%	19,76	51,70%
Optimiser la ressource en eau	III.2.1	Schéma régional de la ressource en eau	1,00	0,50	1,50	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,17	16,50%	0,08	16,50%	0,25	16,50%
	III.2.2	Appui à la réalisation des grands ouvrages stratégiques de transfert, de sécurisation et d'approvisionnement	10,00	21,00	31,00	0,00	0,00%	1,51	7,21%	1,51	4,88%	1,54	15,40%	5,51	26,25%	7,05	22,75%
	III.2.3	Maîtriser la consommation et favoriser les actions économes d'eau	1,50	0,50	2,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,09	6,21%	0,00	0,00%	0,09	4,66%
TOTAL			12,50	22,00	34,50	0,00	0,00%	1,51	6,88%	1,51	4,39%	1,80	14,39%	5,60	25,44%	7,39	21,43%
Réhabiliter l'Étang de Berre	III.3.1	Soutien à l'organisation des acteurs locaux	2,10	0,60	2,70	0,35	16,48%	0,18	29,68%	0,52	19,41%	0,77	36,77%	0,31	51,30%	1,08	40,00%
	III.3.2	Mise en place du Contrat d'Étang et de son programme d'actions	2,50	2,00	4,50	0,05	1,80%	0,01	0,45%	0,05	1,20%	0,25	10,18%	0,07	3,62%	0,33	7,26%
	III.3.3	Réouverture expérimentale du tunnel du Rove	5,75	2,90	8,65	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%

	III.3.4	Étude de prospectives socio économiques et sur les modalités de financement et de maîtrise d'ouvrage sur la dérivation du rejet EDF	0,18	0,18	0,36	0,07	41,50%	0,07	41,50%	0,15	41,50%	0,07	41,50%	0,07	41,50%	0,15	41,50%
TOTAL			10,53	5,68	16,21	0,47	4,42%	0,26	4,61%	0,73	4,49%	1,10	10,46%	0,45	8,01%	1,56	9,60%
Adapter les moyens de lutte contre les pollutions domestiques à la spécificité des milieux méditerranéens	III.4	Adapter les moyens de lutte contre les pollutions domestiques à la spécificité des milieux méditerranéens	2,40	1,40	3,80	0,03	1,43%	0,08	6,02%	0,12	3,12%	0,07	2,98%	0,12	8,80%	0,19	5,13%
TOTAL			2,40	1,40	3,80	0,03	1,43%	0,08	6,02%	0,12	3,12%	0,07	2,98%	0,12	8,80%	0,19	5,13%
Gérer les milieux aquatiques	III.5.1	Soutien aux structures de gestion des milieux aquatiques	2,00	2,00	4,00	0,05	2,53%	0,02	0,89%	0,07	1,71%	0,41	20,72%	0,34	16,75%	0,75	18,74%
	III.5.2	Restauration et mise en valeur des milieux aquatiques dans le cadre de contrats de rivière ou de démarches globales similaires concertées	3,50	5,00	8,50	2,10	59,88%	1,70	34,01%	3,80	44,66%	3,98	113,76%	3,38	67,63%	7,36	86,63%
	III.5.3	Prévention du risque inondation par une approche intégrée des bassins versants	3,00	5,20	8,20	1,82	60,79%	1,39	26,75%	3,21	39,20%	1,82	60,79%	3,37	64,80%	5,19	63,33%
TOTAL			8,50	12,20	20,70	3,97	46,71%	3,11	25,49%	7,08	34,20%	6,22	73,17%	7,09	58,08%	13,31	64,28%

	Gérer le littoral, les ressources halieutiques et le tourisme de façon intégrée et durable	III.6.1	Promouvoir une gestion intégrée des zones côtières	2,55	2,20	4,75	0,43	16,86%	0,14	6,52%	0,57	12,07%	1,47	57,80%	0,61	27,93%	2,09	43,97%	
		III.6.2	Promouvoir la filière pêche et cultures marines et la gestion durable des ressources halieutiques	1,10	1,10	2,20	0,11	10,21%	0,05	4,85%	0,17	7,53%	0,11	10,21%	0,10	9,16%	0,21	9,69%	
		III.6.3	Promouvoir un tourisme durable et la qualité de vie sur le littoral	0,00	4,80	4,80	0,10		0,45	9,31%	0,45	9,31%			1,91	39,82%	1,91	39,82%	
	TOTAL				3,65	8,10	11,75	0,54	14,86%	0,64	7,95%	1,19	10,10%	1,59	43,46%	2,63	32,43%	4,21	35,85%
	Conserver, gérer et valoriser la biodiversité et les paysages	III.7.1	Soutien à la connaissance naturaliste et paysagère	2,59	2,80	5,39	0,45	17,32%	0,25	9,00%	0,70	13,00%	0,99	38,31%	0,47	16,76%	1,46	27,12%	
		III.7.2	Soutien aux structures de gestion des espaces naturels	9,70	25,00	34,70	2,04	21,03%	6,25	24,99%	8,29	23,88%	6,07	62,61%	14,82	59,27%	20,89	60,21%	
		III.7.3	Soutien aux programmes d'actions et à leur évaluation	4,64	15,30	19,94	0,50	10,86%	0,17	1,09%	0,67	3,36%	5,75	123,99%	1,09	7,15%	6,84	34,32%	
	TOTAL				16,93	43,10	60,03	2,99	17,68%	6,66	15,46%	9,66	16,09%	12,81	75,70%	16,38	38,01%	29,19	48,64%
	Accompagnement des démarches de développement durable	III.8	Accompagnement des démarches de développement durable (agenda 21..)	1,40	0,40	1,80	0,19	13,41%	0,01	1,52%	0,19	10,77%	0,56	39,66%	0,09	22,27%	0,64	35,80%	
	TOTAL				1,40	0,40	1,80	0,19	13,41%	0,01	1,52%	0,19	10,77%	0,56	39,66%	0,09	22,27%	0,64	35,80%
Maîtriser la demande énergétique et développer les énergies renouvelables																			

Développer la maîtrise de la demande énergétique	III.9.1	Amélioration de l'efficacité énergétique et maîtrise de la demande en électricité	3,60	1,50	5,10	2,27	63,06%	2,54	169,33%	4,81	94,31%	3,57	99,30%	3,13	208,88%	6,71	131,53%
	III.9.2	Accompagnement de la réhabilitation thermique des bâtiments	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,07	7,50%	0,00	0,00%	0,07	3,75%
TOTAL			4,60	2,50	7,10	2,27	49,35%	2,54	101,60%	4,81	67,75%	3,65	79,34%	3,13	125,33%	6,78	95,53%
Renforcer et étendre le PEE	III.10	Plan éco énergie	12,00	3,20	15,20	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
TOTAL			12,00	3,20	15,20	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Soutenir le développement des énergies renouvelables	III.11.1	Énergies Renouvelables Thermiques	16,00	16,50	32,50	1,89	11,81%	2,26	13,70%	4,15	12,77%	6,19	38,67%	6,09	36,91%	12,28	37,78%
	III.11.2	Production d'électricité d'origine renouvelable	2,20	2,00	4,20	0,91	41,36%	0,60	30,00%	1,51	35,95%	2,76	125,45%	1,89	94,69%	4,65	110,80%
TOTAL			18,20	18,50	36,70	2,80	15,38%	2,86	15,46%	5,66	15,42%	8,95	49,16%	7,98	43,16%	16,93	46,13%
Promouvoir la qualité environnementale du bâtiment et de l'urbanisme durable	III.12.1	Qualité environnementale des bâtiments	2,55	3,50	6,05	0,77	24,44%	1,23	35,11%	2,00	30,06%	1,47	46,67%	1,81	51,84%	3,28	49,39%
	III.12.2	Urbanisme durable	0,60	0,00	0,60												
TOTAL			3,15	3,50	6,65	0,77	24,44%	1,23	35,11%	2,00	30,06%	1,47	46,67%	1,81	51,84%	3,28	49,39%
Soutenir les approches énergétiques territoriales et notamment les Plans Climat Territoriaux	III.13.1	Observation	0,50	0,30	0,80	1,41	15,21%	1,10	14,47%	2,51	14,88%	1,62	17,37%	1,30	17,16%	2,92	17,28%
	III.13.2	Soutien à la mise en œuvre de Plans Locaux Énergie (PLE) et Plans Climat Territoriaux (PCT)	4,80	2,00	6,80												

	III.13.3	Soutien aux actions relatives à l'animation et à la sensibilisation pour une modification des comportements (EEDD)	4,00	5,30	9,30												
TOTAL			9,30	7,60	16,90	1,41	15,21%	1,10	14,47%	2,51	14,88%	3,48	37,40%	1,30	17,16%	2,92	17,28%
Organiser et promouvoir une mobilité durable	III.14.1	Planification durable des transports, des déplacements et des aménagements	2,00	1,00	3,00	0,01	0,70%	0,01	1,40%	0,03	0,93%	0,08	4,19%	0,08	8,37%	0,17	5,58%
	III.14.2	Dév des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle	1,50	2,00	3,50	0,22	14,67%	0,19	9,30%	0,41	11,60%	0,71	47,35%	0,60	29,81%	1,31	37,33%
	III.14.3	Dév du transport intermodal des marchandises et distribution en ville	0,50	1,50	2,00	0,02	3,80%	0,02	1,27%	0,04	1,90%	0,13	25,03%	0,13	8,34%	0,25	12,51%
	III.14.4	Promotion des carburants véhicules propres	0,75	1,50	2,25	0,07	9,07%	0,06	3,93%	0,13	5,64%	0,25	33,41%	0,20	13,47%	0,45	20,11%
TOTAL			4,75	6,00	10,75	0,32	6,76%	0,28	4,63%	0,60	5,57%	1,17	24,63%	1,01	16,78%	2,18	20,25%
Dév des actions innovantes	III.15	Développer des actions innovantes	0,00	5,90	5,90			1,92	32,61%	1,92	32,61%			2,91	49,31%	2,91	49,31%
TOTAL			0,00	5,90	5,90	0,00	0,00%	1,92	32,61%	1,92	32,61%	0,00	0,00%	2,91	49,31%	2,91	49,31%
Prévenir et gérer les risques																	
Améliorer notre connaissance des risques	III.16.1	Cartographie régionale	0,60	0,70	1,30	0,13	20,96%	0,12	17,70%	0,25	19,20%	0,58	97,11%	0,29	41,60%	0,87	67,22%
	III.16.2	Expérimentation du CEMER	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00%			0,00	0,00%	0,00	0,00%			0,00	0,00%
TOTAL			1,60	0,70	2,30	0,13	7,86%	0,12	17,70%	0,25	10,85%	0,58	36,42%	0,29	41,60%	0,87	37,99%

Prévenir les risques	III.17.1	Information préventive, communication et mémoire du risque															
	III.17.2	Guide des bonnes pratiques d'intégration des risques dans les documents d'urbanisme	2,45	0,60	3,05	0,13	5,31%	0,01	2,32%	0,14	4,72%	0,74	30,04%	0,08	13,08%	0,81	26,68%
	III.17.3	Réduction de la vulnérabilité															
	III.17.4	Mise en place par les collectivités de chargés de missions risques naturels sur les territoires aux enjeux cohérents															
TOTAL			2,45	0,60	3,05	0,13	5,31%	0,01	2,32%	0,14	4,72%	0,74	30,04%	0,08	13,08%	0,81	26,68%
Mettre en place les moyens de prévisions des risques et d'alerte	III.18.1	Mise en place d'une plate-forme hydro-météorologique de services	0,10	2,00	2,10	0,00	0,00%	0,78	39,00%	0,78	37,14%	0,05	48,00%	0,88	44,05%	0,93	44,24%
	III.18.2	Appui aux collectivités pour mise en place de syst de prévision et d'annonce															
TOTAL			0,10	2,00	2,10	0,00	0,00%	0,78	39,00%	0,78	37,14%	0,05	48,00%	0,88	44,05%	0,93	44,24%
Renforcer les actions de protection	III.19	Renforcer les actions de protection	15,00	5,00	20,00	1,82	12,16%	0,25	5,10%	2,08	10,40%	10,19	67,91%	3,71	74,30%	13,90	69,51%
TOTAL			15,00	5,00	20,00	1,82	12,16%	0,25	5,10%	2,08	10,40%	10,19	67,91%	3,71	74,30%	13,90	69,51%
Prévenir le risque sismique	III.20.1	Améliorer la connaissance du risque sismique	0,80	0,25	1,05	0,11	13,50%	0,00	0,00%	0,11	10,29%	0,37	46,63%	0,10	38,80%	0,47	44,76%

		III.20.2	Information, communication, formation sur le risque sismique															
		III.20.3	Prise en compte du risque sismique dans les constructions															
	TOTAL			0,80	0,25	1,05	0,11	13,50%	0,00	0,00%	0,11	10,29%	0,37	46,63%	0,10	38,80%	0,47	44,76%
	Défendre la forêt contre les incendies	III.21.1	Équipement des massifs	2,40	1,50	3,90	0,28	11,63%	0,51	34,16%	0,79	20,29%	0,65	26,93%	1,65	110,15%	2,30	58,94%
		III.21.2	Aménagement de coupures de combustibles	2,50	2,50	5,00	0,08	3,20%	0,11	4,42%	0,19	3,81%	0,12	4,80%	0,46	18,48%	0,58	11,54%
III.21.3		Coordination et soutien à des démarches innovantes	0,00	0,90	0,90			0,03	3,44%	0,03	3,44%			0,11	12,70%	0,11	12,70%	
TOTAL			4,90	4,90	9,80	0,36	7,33%	0,65	13,34%	1,01	10,33%	0,76	15,54%	2,23	45,48%	2,99	30,51%	
TOTAL PROJET III			151,71	172,79	324,50	20,05	13,22%	27,24	15,76%	47,29	14,57%	65,02	42,86%	69,76	40,37%	134,77	41,92%	
PROJET IV Tirer parti du processus de métropolisation et assurer développement, aménagement et solidarité des territoires ruraux	Développer durablement les territoires urbains et métropolitains	IV.1.1	Coopération, gestion et expérimentation dans les territoires métropolitains et les espaces à enjeux (dont 1M€ ITER)	6,00	6,00	12,00	2,00	33,34%	1,36	22,70%	3,36	28,02%	2,62	43,73%	1,89	31,51%	4,51	37,62%
		IV.1.2	Expérimentation de nouveaux services urbains	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
		IV.1.3	Euroméditerranée	41,67	30,00	71,67	7,46	17,90%	4,00	13,33%	11,46	15,99%	23,28	55,87%	12,00	40,00%	35,28	49,23%
		IV.1.4	Culture	13,71	13,71	27,42	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	2,09	15,27%	7,68	56,01%	9,77	35,64%

	IV.1.5	Amélioration des conditions de vie étudiante	36,16	42,07	78,24	5,97	16,51%	1,89	4,49%	7,86	10,05%	12,34	34,11%	7,41	17,62%	19,75	25,24%
TOTAL			98,54	92,78	191,33	15,43	15,66%	7,25	7,82%	22,68	11,85%	40,34	40,93%	28,98	31,24%	69,32	36,23%
Valoriser les atouts et conditions d'attractivité des territoires ruraux	IV.2.1	Performance économique et spécificités des territoires	6,50	6,50	13,00	2,15	33,00%	2,01	30,97%	4,16	31,98%	3,99	61,40%	6,58	101,19%	10,57	81,30%
	IV.2.2	Amélioration des services à la pop et services à la personne	6,50	6,50	13,00	0,59	9,00%	0,28	4,32%	0,87	6,66%	1,39	21,38%	2,08	32,06%	3,47	26,72%
	IV.2.3	Accompagnement et ingénierie opérationnelle	4,50	4,50	9,00	1,04	23,00%	0,73	16,18%	1,76	19,59%	2,29	50,78%	1,63	36,24%	3,92	43,51%
	IV.2.4	Tourisme social	2,00	2,00	4,00	0,08	3,90%	0,21	10,66%	0,29	7,28%	0,18	8,90%	0,67	33,43%	0,85	21,17%
	IV.2.5	Santé publique et renforcement de la cohésion sociale	21,19	20,90	42,09	1,74	8,21%	3,12	14,92%	4,86	11,54%	3,11	14,69%	7,77	37,17%	10,88	25,86%
TOTAL			40,69	40,40	81,09	5,58	13,72%	6,35	15,73%	11,94	14,72%	10,96	26,93%	18,73	46,36%	29,69	36,61%
TOTAL PROJET IV			139,23	133,18	272,42	21,01	15,09%	13,61	10,22%	34,62	12,71%	51,29	36,84%	47,71	35,83%	99,01	36,34%
Total montants affichés			846,24	826,10	1 672,34	180,39	21,32%	192,17	23,26%	372,56	22,28%	358,50	42,36%	361,79	43,79%	720,29	43,15%

BILAN DU VOLET REGIONAL

I-Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes

L'année 2009 a permis d'engager des financements sur la quasi-totalité des opérations de ce volet du CPER avec un niveau d'engagement de 34,6%, très supérieur au niveau annuel théorique calculé sur 7 ans (14,3%).

Les montants de crédits programmés par l'Etat et la Région ont permis de rattraper le retard accumulé depuis 2007 et de prendre de l'avance sur le rythme de programmation théorique calculé sur 7 ans.

Le rythme de programmation pour les mesures I.4 « Améliorer les dessertes ferroviaires régionales : études de réouverture de ligne et études prospectives », I.5 « Accompagnement du trafic sur le port de Marseille Fos » et I.6 « Favoriser l'intermodalité des marchandises et des voyageurs » reste cependant insuffisant, particulièrement pour les opérations sous maîtrise d'ouvrage du GPMM (hors réhabilitation du patrimoine portuaire).

Les perspectives de programmation pour 2010 laissent présager un ralentissement du rythme de programmation pour ce projet I du CPER, mais devraient s'avérer suffisantes pour maintenir un taux d'avancement global légèrement supérieur au niveau de programmation théorique calculé sur 7 ans. Un effort particulier devrait être fait pour les mesures I.5 et I.6 ce qui devrait permettre un rattrapage partiel du retard sur ces 2 mesures.

I.1 Développer les dessertes ferroviaires régionales en milieu urbain et périurbain

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	147,75	124,025	13%	3,4%		
2008			17,8%	14,9%		
2009			34,5%	41,1%		
Total consolidé 2009			65,3%	59,4%		

Indicateurs nationaux des priorités transversales

type	libellé	Unité/valeur	Donnée 2009= nombre d'opérations pour chaque valeur
qualitatif	Prise en compte de l'égalité des chances hommes/femmes dans l'opération	Positif/négatif/neutre	Positif
qualitatif	Caractère innovant de l'opération	aucun, sans objet, produit/bien/service/procédé ou organisation partenariale ou mise en marché, multiple	Sans objet
qualitatif	Prise en compte des TIC dans l'opération	sans objet/non/oui/exemplaire	Sans objet

qualitatif	Cette opération relève-t-elle du volet territorial ?	non/convention métropole/convention d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine/convention de Pays/convention PNR/autre convention territoriale/autre opération rattachée au grand projet territorial (sans conventionnement territorial)	NON
qualitatif	Prise en compte de l'environnement dans l'opération	aucune, faible, bonne, exemplaire	Bonne
qualitatif	Impact carbone de l'opération	kilotonnes équivalent CO2 / an	1,502

Indicateurs thématiques régionaux

type	Quant ou qualif	libellé	définition	unité	Donnée 2009
réalisation	quantitatif	nombre de haltes nouvelles		nb	3
	quantitatif	km de voies de chemin de fer nouvelles ou réutilisées	CE 17	km	12
	quantitatif	km de chemins de fer reconstruits	CE 19	km	0
	quantitatif	km de voies de chemin de fer modernisées		km	20
Résultat	quantitatif	évolution du nombre de voyageurs	% de voyageurs supplémentaires	%	49,6%
	quantitatif	nombre de trains supplémentaires par jour et par sens		nb	25
	quantitatif	régularité du service	% de trains qui arrivent à l'heure	%	95%
	quantitatif	gain de temps généré pour le trajet le plus rapide		minutes	0
Impact	quantitatif	différentiel du trafic routier		%	Absence de comptage
	qualitatif	impact sur l'intermodalité			Positif

I.1.1 Augmentation de la capacité de la ligne ferroviaire Marseille Aubagne Toulon

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	56,66	56,66	4,9%	4,9%		
2008			15,4%	11%		
2009			41,6%	41,6%		
Total consolidé 2008			61,9 %	57,5 %		

Pour la ligne Marseille – Aubagne – Toulon, les travaux consistent en la construction d'une 3^{ème} voie entre Marseille- Blancarde et Aubagne, la banalisation de deux voies, l'aménagement des gares existantes et la création d'une nouvelle gare à La Barasse. Le montant des financements nécessaires s'élève à 252,4 M€ aux conditions économiques de réalisation. Le budget inscrit au Contrat de projets 2007/2013 pour cette opération s'élève à 204 M€ et doit permettre l'achèvement des travaux pour fin 2014.

Les études ainsi que les deux premières phases de travaux ont été réalisées dans le cadre du précédent Contrat de plan pour des montants respectivement de 18,7 M€ et 29,7 M€.

L'année 2007 avait permis d'engager une nouvelle phase de travaux d'un montant de 8,4 M€ (2,8 M€ en parts Etat/Région) afin de réaliser de nouveaux travaux préparatoires et de lancer les études d'exécution de la signalisation.

L'année 2008 a permis d'engager l'ensemble des partenaires pour achever l'opération d'ici à fin 2014, grâce à la mise au point d'une convention pluriannuelle portant sur la totalité des travaux restant pour un montant de 195,6 M€ (53,9 M€ en parts Etat et Région).

En 2009, l'Etat et la Région ont respectivement engagé 15 M€ sur cette opération dans le cadre du plan de relance. Hors Plan de Relance, l'Etat et la Région ont respectivement engagé 8,56 M€ supplémentaires, du fait de reliquats de crédits disponibles au plan national. Les travaux commencés en 2007 se poursuivent dans les délais, et les cofinanceurs ont marqué leur forte volonté de voir cette opération mise en service dans les délais et des coûts conformes aux prévisions initiales du maître d'ouvrage RFF.

Pour l'année 2010, l'Etat a prévu le déploiement d'une AE de 4,8 M€ conforme aux engagements pris dans la convention pluriannuelle. Le comité de programmation Etat Région ne s'est pas encore prononcé.

I.1.2 Poursuite de la modernisation de la ligne Marseille-Aix, 1^{ère} phase

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	23,725	0	63,2%			
2008			36,8%			
2009			0 %			
Total consolidé 2008			100 %			

Concernant l'achèvement de la modernisation de **Marseille – Aix en Provence**, les partenaires, hormis l'Etat, avaient mis en place tous leurs financements au cours de la période du précédent Contrat Etat/Région dans le cadre de la convention pluriannuelle de financement des travaux signée en 2005 pour un montant de 146,2 M€.

- En 2007, 15M€ ont été mis en place par l'État pour compléter sa participation.
- En 2008, l'Etat a achevé sa participation financière avec 8,725 M€ engagés.
- L'opération a été inaugurée en décembre 2008. Les taux de fréquentation sont supérieurs de 30% à ceux attendus à l'issue des études ayant motivé la modernisation. L'Etat et la Région ont décidé de lancer en 2010 les études pour la réalisation de la deuxième phase (ligne études prospectives).

I.1.3 Construction d'une troisième voie entre Antibes et Cagnes sur Mer (phase 1)

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	31,08	31,08	4,4%	4,4%		
2008			24,9%	16,9%		
2009			35,4%	35,5%		
Total consolidé 2009			64,7%	56,7%		

L'augmentation de capacité de la ligne **Cannes – Antibes – Nice** constitue la seconde opération majeure du volet relatif au développement des dessertes ferroviaires régionales en milieu urbain du Contrat de Projets 2007-2013. La première phase de cette

opération concerne la section entre Antibes et Cagnes/mer et son coût est aujourd'hui estimé à 147,5 M€ pour une mise en service envisagée en 2012.

Les crédits de 115 M€ inscrits au Contrat de projets correspondent à l'achèvement des travaux de la première phase entre Antibes et Cagnes/mer.

Dans le cadre du précédent contrat de plan, 20 M€ avaient été consacrés pour les études et 31,1 M€ pour les acquisitions foncières et premiers travaux de la section Antibes et Cagnes/mer.

- L'année 2007 avait permis d'engager une nouvelle phase de travaux pour un montant de 4,1 M€ (1,37 M€ en parts Etat/Région) correspondant à la réalisation de travaux de terrassement de la plateforme de la 3ème voie.
- L'année 2008 a permis d'engager l'ensemble des partenaires pour achever l'opération d'ici à fin 2012 grâce à la mise au point d'une convention pluriannuelle portant sur la totalité des travaux restant pour un montant de 95,9 M€ (25,9 M€ en parts Etat et Région).

Les crédits engagés en 2008 s'élèvent à 7,74 M€ pour l'Etat et 5,24 M€ pour la Région, l'Etat ayant obtenu les derniers jours de 2008 une nouvelle tranche de crédits d'engagements de 2,5 M€.

- En 2009, l'Etat et la Région ont engagé 7,2 M€ sur cette opération dans le cadre du Plan de Relance. Cette programmation Etat/Région a été complétée en fin d'année par 3,56 M€ supplémentaires auxquels se sont ajoutés une première programmation Etat /Région à hauteur de 0,255 M€ relative à la couverture des voies ferrées à Villeneuve Loubet. Les travaux de génie civil démarrés en 2007 (réalisation d'ouvrages d'art et de murs de soutènement pour élargir la plate-forme accueillant la troisième voie) relatifs à l'insertion de la 3^{ème} voie se sont poursuivis à un rythme soutenu en 2009. A leur achèvement en 2011 débiteront les travaux d'équipements ferroviaires.
- Programmation 2010 : L'Etat envisage de programmer 8 500 000 € pour répondre aux engagements pris dans le cadre de la convention pluriannuelle. Le comité de programmation Etat Région ne s'est pas encore prononcé.

I.1.4 Améliorer la capacité de Cannes-Grasse

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	8,66	8,66	0%	0%		
2008			6,4%	6,4%		
2009			48,7%	48,7%		
Total consolidé 2009			55,1%	55,1%		

- L'année 2007 n'avait pas permis d'engager de crédits sur cette opération mais avait été mis à profit pour affiner le programme et les coûts de l'opération.
- L'année 2008 a permis d'engager l'ensemble des partenaires pour réaliser cette opération d'ici à fin 2012 grâce à la mise au point d'une convention pluriannuelle portant sur la totalité des études et travaux restant pour un montant de 29 M€ (8,7 M€ en parts Etat et Région).

Les travaux retenus pour cette opération comprennent la création d'un évitement pour le croisement des trains au niveau de la halte du Bosquet, la suppression du passage à niveau n°5 entre Mougins et Mouans-Sartoux et l'allongement de la longueur des quais entre Cannes et Grasse.

Les crédits engagés en 2008 s'élèvent à 0,55 M€ en parts Etat et Région.

- L'année 2009 a permis à l'Etat et à la Région d'engager 3,65 M€ sur cette opération dans le cadre de la programmation initiale, hors plan de relance. Une programmation complémentaire de 0,57 M€ est venue compléter cette dotation en fin d'année.
- Programmation 2010 : l'Etat envisage de programmer des crédits pour un montant de 3,5 M€, conformes aux engagements de la convention pluriannuelle. Le comité de programmation Etat Région ne s'est pas encore prononcé.

I.1.5 Projet ferroviaire Avignon TGV - Avignon Centre - Carpentras

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	20	20	0,3%	0,3%		
2008			1,3%	31,3%		
2009			50,9 %	50,9 %		
Total consolidé 2009			52,4%	82,4%		

Concernant la liaison Avignon-TGV – Avignon-centre – Carpentras, 82 M€ ont été inscrits au Contrat de projets afin de financer la totalité de cette opération.

Déjà 4,9 M€, financés à près de 80% par la Région, avaient été investis au titre du précédent Contrat Etat/Région pour la liaison inter-gares et 0,07 M€ pour des études préliminaires sur la partie Sorgues – Carpentras.

- L'année 2007 avait permis de financer des études complémentaires aux études de projet de la liaison inter-gares ainsi que des études techniques pour la partie Avignon-centre – Carpentras pour un montant total de 200 k€ (50 k€ en part Etat/Région).
- En 2008, le financement de la poursuite des études de niveau AVP pour Avignon – Carpentras a été mis en place pour un montant conventionné de 1 M€ dont 0,25 M€ engagés par l'Etat et la Région.
- En 2009, l'Etat et la Région ont engagé chacun 10,1875 M€ alors que 8,65 M€ étaient initialement prévus sur cette opération dans le cadre de la programmation initiale. Cette augmentation a permis de couvrir les besoins en étude sur la partie Avignon Carpentras et de financer la totalité des travaux sur la « Virgule » Avignon TGV Avignon Centre.
- Programmation 2010 : L'Etat n'envisage pas le déploiement de crédits sur l'opération en 2010, les travaux de la « Virgule » étant financés à 100% et l'avancement des études sur Avignon Carpentras ne permettant pas à RFF de déterminer un programme de travaux à engager avant la fin 2010. L'objectif 2010 est donc de lancer effectivement les travaux sur la « Virgule » et de conduire les études sur Avignon Carpentras à un stade permettant de programmer les travaux sur cette partie en 2011. Le comité de programmation Etat Région ne s'est pas encore prononcé.

I.1.6 Desserte de l'agglomération Toulonnaise

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	7,625	7,625	0%	0%		
2008			3,3%	3,3%		
2009			25,6%	25,6%		
Total consolidé 2009			28,9%	28,9%		

- L'année 2007 n'avait pas permis d'engager de crédits sur cette opération mais avait été mis à profit pour affiner le programme et les coûts de l'opération.
- L'année 2008 a permis d'engager le financement des études de niveaux préliminaire et d'avant projet de l'opération d'augmentation de capacité de la ligne (Toulon) – La Pauline – Hyères pour un montant de 1,07 M€, dont 0,25 M€ en parts Etat et Région.

Les travaux retenus pour cette opération comprennent entre La Pauline et Hyères la modernisation de la signalisation et de la voie ferrée et, entre Toulon et La Pauline, des optimisations des installations de voie et de signalisation existantes.

- En 2009 l'Etat projetait d'engager 1,95 M€ sur cette opération dans le cadre de la programmation initiale, pour financer d'une part les études d'augmentation de capacité dans l'aire toulonnaise « RER Toulonnais », et d'autre part pour permettre la poursuite des études (études de projet) et les premières acquisitions foncières (nécessaires pour la suppression de passages à niveau) sur la section La Pauline-Hyères. Des retards dans la production des études par le maître d'ouvrage RFF l'ont contraint à repousser le calcul de sa participation au projet (calcul article 4) et a demander le report de la signature de la convention financière à l'année 2010. La programmation de 1,95 M€ en parts Etat et Région a été maintenue malgré ce report.
- Programmation 2010 : L'Etat envisage le déploiement de 1,750 M€ qui n'ont pas pu être déployés en 2009 pour le lancement des travaux sur la section La Pauline-Hyères. La programmation Etat/Région effectuée en 2009 s'avérera suffisante pour l'avancement de ces deux projets

I.2 Développer les dessertes régionales pour l'irrigation du territoire régional

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	38,75	63,75	6,8%	6,2%		
2008			17,9%	31,7%		
2009			58,4%	55,3%		
Total consolidé 2009			83,1%	93,2%		

Indicateurs nationaux des priorités transversales

type	libellé	Unité/valeur	Donnée 2009= nombre d'opérations pour chaque valeur
qualitatif	Prise en compte de l'égalité des chances hommes/femmes dans l'opération	Positif/négatif/neutre	Positif
qualitatif	Caractère innovant de l'opération	aucun, sans objet, produit/bien/service/procédé ou organisation partenariale ou mise en marché, multiple	Sans objet
qualitatif	Prise en compte des TIC dans l'opération	sans objet/non/oui/exemplaire	Sans objet
qualitatif	Cette opération relève-t-elle du volet territorial ?	non/convention métropole/convention d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine/convention de Pays/convention PNR/autre convention territoriale/autre opération rattachée au grand projet territorial (sans conventionnement territorial)	NON, sauf pour le projet Nice Digne comportant une convention de partenariat avec la CANCA...

qualitatif	Prise en compte de l'environnement dans l'opération	aucune, faible, bonne, exemplaire	Exemplaire
qualitatif	Impact carbone de l'opération	kilotonnes équivalent CO2 / an	Calcul prévu après la mise en service et l'obtention des statistiques de fréquentation.

Indicateurs thématiques régionaux

type	Quant ou qualif	libellé	définition	unité	Donnée 2009
réalisation	quantitatif	nombre de haltes nouvelles		nb	0
	quantitatif	km de voies de chemin de fer reconstruites-modernisation		km	0
	quantitatif	km de chemins de fer reconstruites-régénération		km	34,2
	quantitatif	km de voies de chemin de fer modernisées		km	0
Résultat	quantitatif	évolution du nombre de voyageurs	% de voyageurs supplémentaires	%	Sans objet
	quantitatif	nombre de trains supplémentaires par jour et par sens		nb	Sans objet
	quantitatif	régularité du service	% de trains qui arrivent à l'heure	%	Sans objet
Impact	quantitatif	gain de temps généré pour le trajet le plus rapide en minutes		minutes	1
	quantitatif	différentiel du trafic routier		%	Absence de comptage
	qualitatif	impact sur l'intermodalité			positif

I.2.1 Modernisation de la ligne des Alpes d'Aix à Briançon

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	30	35	8,8%	11,3%		
2008			17,7%	24,6%		
2009			51,7%	51,7%		
Total consolidé 2009			78,2%	87,6%		

Concernant la modernisation d'Aix en Provence – Briançon pour laquelle 114 M€ sont inscrits au Contrat de projets 2007-2013, le projet prévoit d'une part la mise en qualité de la voie pour 74 M€, et d'autre part, l'augmentation de la capacité de la section Aix – Manosque pour 40 M€.

- En 2007, 11,8 M€ (2,6 M€ en part Etat, 3,9 M€ en part Région) avaient été engagés afin de réaliser des travaux de modernisation et de mise en qualité de 17 kilomètres de voie au sud de Gap en 2008 et de mener les études préparatoires à la poursuite de ces travaux sur 26 kilomètres au nord de Sisteron, prévus en 2009.
- En 2008, 16,8 M€ dont 6,9 M€ en parts Etat et Région ont été engagés pour renouveler en 2009 28 km de voies entre Montrond et Sisteron.

Par ailleurs 2 autres conventions portant sur des études d'augmentation de capacité de la ligne, principalement entre Aix et Manosque, avaient été conclues pour des montants totaux de 3,8 M€ et 0,4 M€, les engagements financiers étant respectivement de 1,55 M€ et 0,13 M€ en parts Etat et Région.

- En 2009 l'Etat a engagé en 2009 15,5 M€ sur cette opération dans le cadre du plan de relance. La tranche de renouvellement de la voie et du ballast a eu lieu en totalité entre Montrond et Sisteron, sur l'une des zones les plus critiques en termes de vétusté de l'infrastructure. La Région a programmé en 2009 18,11 M€ sur cette opération sans que ces crédits puissent être engagés cette année, les crédits mis en place par l'Etat au titre du plan de relance ayant satisfait la totalité des besoins exprimés par R.F.F. en 2009.
- Programmation 2010 : L'Etat et la Région envisagent respectivement le déploiement de 6,549 M€ et 4,34 M€ ce qui correspond au solde des engagements de au titre du CPER hors avenant N°4. L'année 2010 devra permettre de fixer le programme définitif des travaux, notamment d'augmentation de capacité entre Aix, Manosque et Pertuis, leur planning et leur modalité de financement.

I.2.2 Modernisation de la ligne Nice-Breil sur Roya

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	8,75	8,75	0%	0%		
2008			18,6%	18,6%		
2009			81,4%	81,4%		
Total consolidé 2009			100 %	100 %		

- L'année 2007 n'avait pas permis d'engager de crédits sur cette opération.
- L'année 2008 a permis d'engager le financement des travaux de modernisation de la voie entre Nice-St-Roch et Drap prévus en 2008 (et reportés au printemps 2009) ainsi que celui des études de niveau projet des travaux de voie programmés pour 2009 et 2010.

Le montant de la convention afférente à ces études et travaux s'élève à 6,5 M€ dont 1,6 M€ en parts Etat et Région.

- Pour l'année 2009, l'Etat projetait d'engager 5,63 M€ sur cette opération dans le cadre de la programmation initiale. Afin de répondre pleinement aux besoins opérationnels, la totalité des crédits nécessaires à l'achèvement de l'opération ont été déployés, soit 7,125 M€. La Région a déployé en 2009 des crédits d'un même montant sur cette opération.
- L'année 2010 devrait voir la mise en service de l'opération.

I.2.3 Modernisation de la ligne Nice-Digne

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0	20		0%		
2008				50%		
2009				50%		
Total consolidé 2009				100%		

- L'année 2007 n'avait pas permis d'engager de crédits sur cette opération.

- Cette année 2008 a permis d'engager 10 M€ de crédits régionaux pour des travaux dont la consistance est en cours de mise au point.
- En 2009, suite au diagnostic des infrastructures remis à la Région en octobre 2008, un programme de travaux a été défini afin de permettre le développement d'une infrastructure sûre et moderne. Le montant des investissements prévus est de 30 M€ sur la partie basse de la ligne et de 25 M€ sur la partie haute. La Région a déployé 10 M€ correspondant à la totalité de sa participation.
- Programmation 2010 : La Région a préparé un dossier de demande de subvention au titre de l'axe 5 – mesure 3 du FEDER. Cette demande s'élève à 10 M€. La programmation devrait intervenir en début d'année 2010, sous réserve de la bonne constitution du dossier.

I.3 Améliorer l'accessibilité de la région

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	36,77	17,94	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			26,9%	37,8%		
Total consolidé 2009			26.9 %	37.8 %		

Indicateurs nationaux des priorités transversales

type	libellé	Unité/ valeur	Donnée 2009= nombre d'opérations pour chaque valeur
qualitatif	Prise en compte de l'égalité des chances hommes/femmes dans l'opération	Positif/négatif/neutre	Positif
qualitatif	Caractère innovant de l'opération	aucun, sans objet, produit/bien/service/procédé ou organisation partenariale ou mise en marché, multiple	Multiple : Maîtrise d'ouvrage par la Région de l'opération du Montgenèvre, partenariat et gouvernance (mission Cousquer) pour la LGV
qualitatif	Prise en compte des TIC dans l'opération	sans objet/non/oui/exemplaire	Sans objet
qualitatif	Cette opération relève-t-elle du volet territorial ?	non/convention métropole/convention d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine/convention de Pays/convention PNR/autre convention territoriale/autre opération rattachée au grand projet territorial (sans conventionnement territorial)	NON
qualitatif	Prise en compte de l'environnement dans l'opération	aucune, faible, bonne, exemplaire	Exemplaire
qualitatif	Impact carbone de l'opération	kilotonnes équivalent CO2 / an	Calcul prévu après la mise en service et l'obtention des statistiques de fréquentation.
quantitatif	Nombre d'emplois directs additionnels créés bruts	nombre	0

Indicateurs thématiques régionaux

type	Quant ou qualif	libellé	définition	unité	Donnée 2009
réalisation	qualitatif	état d'avancement des études		Etude préliminaire/AP S /APD	Etude complémentaire 100% Etude préliminaire : 0,5 %
	quantitatif	nombre de comités techniques et de comités de pilotage		nombre	2 copils 15 Cotech
Résultat	quantitatif	Déclaration d'utilité Publique du projet LGV		Oui/non	Non
	quantitatif	acquisitions foncières exprimées en surface		M ²	0

I.3.1 Projet de ligne à grande vitesse Provence Alpes Côte d'Azur : études complémentaires, préliminaire, avant-projet sommaire et début d'avant-projet détaillé

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	31,77	7,94	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			28%	60,2%		
Total consolidé 2009					28%	60,2%

- Pas de programmation en 2007
- Pas de programmation en 2008
- En 2009, l'Etat projetait d'engager 16 M€ sur cette opération dans le cadre de la programmation initiale, hors plan de relance. A l'issue de la mission Cousquer, une décision ministérielle est intervenue pour engager la phase d'étude conduisant au lancement de l'enquête d'utilité publique. Ces études sont divisées en deux phases. En 2009, l'Etat a programmé les crédits correspondants à la première phase d'étude pour un montant de 8,889 M€. La Région a programmé les crédits correspondants à la totalité de sa participation à ces études soit 4,78 M€.
- Programmation 2010 : L'opération ne présente pas de besoin de crédit pour 2010, la deuxième phase d'étude ne sera lancée qu'en 2011.

I.3.2 Etudes de faisabilité économique et technique de la percée ferroviaire du Montgenèvre

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	5	10	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			20%	20%		
Total consolidé 2009					20%	20%

- Pas de programmation en 2007
- Pas de programmation en 2008

- En 2009, l'Etat a engagé 1 M€ sur cette opération dans le cadre de la programmation initiale, hors plan de relance. La programmation 2009 de la Région s'élève à 2 M€. En outre, un avenant au CPER a été conclu pour permettre à la Région d'assurer la maîtrise d'ouvrage des études relatives à ce projet.
- Il n'est pas prévu de programmation pour l'année 2010. Pour 2011, il pourra être procédé à une programmation complémentaire, selon l'avancement des études et les besoins financiers.

I.4 Améliorer les dessertes ferroviaires régionales : études de réouverture de lignes et études prospectives

	Dotations Etat	Dotations Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	16,5	17,5	0%	0%		
2008			0,1%	0,2%		
2009			14,8%	15,8%		
Total consolidé 2009			15%	15,9%		

Indicateurs nationaux des priorités transversales

type	libellé	Unité/valeur	Donnée 2009= nombre d'opérations pour chaque valeur
qualitatif	Prise en compte de l'égalité des chances hommes/femmes dans l'opération	Positif/négatif/neutre	Positif
qualitatif	Caractère innovant de l'opération	aucun, sans objet, produit/bien/service/procédé ou organisation partenariale ou mise en marché, multiple	Aucun
qualitatif	Prise en compte des TIC dans l'opération	sans objet/non/oui/exemplaire	Sans objet
qualitatif	Cette opération relève-t-elle du volet territorial ?	non/convention métropole/convention d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine/convention de Pays/convention PNR/autre convention territoriale/autre opération rattachée au grand projet territorial (sans conventionnement territorial)	NON
qualitatif	Prise en compte de l'environnement dans l'opération	aucune, faible, bonne, exemplaire	Bonne
qualitatif	Impact carbone de l'opération	kilotonnes équivalent CO2 / an	Calcul prévu après la mise en service et l'obtention des statistiques de fréquentation.

Indicateurs thématiques régionaux

type	Quant ou qualif	libellé	définition	unité	Donnée 2009
réalisation	qualitatif	état d'avancement des études		Etude préliminaire/AP S/APD	95 %

	quantitatif	nombre de comités techniques et de comités de pilotage		nombre	5
Résultat	quantitatif	Déclaration d'utilité Publique du projet LGV		Oui/non	Sans Objet
	quantitatif	acquisitions foncières exprimées en surface		M ²	0
	qualificatif	Prise en compte du projet dans les documents d'urbanisme			En cours

I.4.1 Etudes de réouverture de ligne : Rognac – Aix – Gardanne – Carnoules

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1,5	2,5	0%	0%		
2008			1,3%	1,3%		
2009			33,3%	33,3%		
Total consolidé 2009			34,7%	34,6%		

- Pas de programmation en 2007
- 2008 a permis d'engager 100 k€ de crédits dont 18,75 k€ en parts Etat et Région pour réaliser une étude de potentiel relative à l'amélioration du transport ferroviaire autour de l'étoile d'Aix en Provence comprenant les périmètres des lignes aujourd'hui fermées Rognac – Aix et Gardanne – Carnoules.
- En 2009, l'Etat a engagé 0,5 M€ sur cette opération dans le cadre de la programmation initiale, hors plan de relance. La programmation 2009 de la Région s'élève à 0.83 M€. Les études préliminaires ont été rendues, permettant aux partenaires de prendre des premières décisions en faveur de la réalisation du projet et de lancer dès 2010 les études d'avant projet.
- Programmation 2010 : Pas de prévision d'engagement de crédits de l'Etat dans l'attente des résultats des études d'avant projet. En 2011, des crédits seront nécessaires pour lancer les études de projet

I.4.2 Etudes prospectives pour la poursuite des opérations

Ce volet comprend 3 opérations distinctes : les études de 2nd phase d'augmentation de capacité de Marseille – Aix (15 M€, parts Etat/Région de 4 M€), les études de 2nd phase d'augmentation de capacité de Cannes – Nice (35 M€, parts Etat/Région de 10 M€), et des études prospectives non encore définies (4 M€, parts Etat/Région de 1 M€)

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	15	15	0%	0%		
2008			0 %	0 %		
2009			13%	12,8%		
Total consolidé 2009			13%	12,8%		

- Pas de programmation en 2007
- Pas de programmation en 2008
- En 2009, l'Etat a engagé 1,95 M€ sur cette opération dans le cadre de la programmation initiale, hors plan de relance. La programmation 2009 de la Région s'élève à 1,93 M€. Cette programmation a permis notamment de lancer des réflexions

sur la deuxième phase Aix – Marseille, la réouverture de la ligne digne – Saint Auban, la réouverture des lignes Cavaillon-Pertuis et Les Arcs-Dranguignan.

- Programmation 2010 : dans le cadre de la poursuite de cette opération, l'Etat et la Région envisagent de programmer 990 000 €, notamment pour la deuxième phase de la troisième voie entre Antibes et Nice.

I.5 Accompagnement du développement du trafic sur le port de Marseille-Fos

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	45	42,6	0%	10,0 %		
2008			2,1%	9,9%		
2009			10,2%	12,7%		
Total consolidé 2009			12,3%	32,7%		

Indicateurs nationaux des priorités transversales

type	libellé	Unité/valeur	Donnée 2009= nombre d'opérations pour chaque valeur
qualitatif	Prise en compte de l'égalité des chances hommes/femmes dans l'opération	Positif/négatif/neutre	Neutre
qualitatif	Caractère innovant de l'opération	aucun, sans objet, produit/bien/service/procédé ou organisation partenariale ou mise en marché, multiple	Sans objet
qualitatif	Prise en compte des TIC dans l'opération	sans objet/non/oui/exemplaire	Oui
qualitatif	Cette opération relève-t-elle du volet territorial ?	non/convention métropole/convention d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine/convention de Pays/convention PNR/autre convention territoriale/autre opération rattachée au grand projet territorial (sans conventionnement territorial)	NON
qualitatif	Prise en compte de l'environnement dans l'opération	aucune, faible, bonne, exemplaire	Bonne
qualitatif	Impact carbone de l'opération	kilotonnes équivalent CO2 / an	Calcul prévu après la mise en service

quantitatif	Nombre d'emplois directs additionnels créés bruts	nombre	Aucun avant la mise en service de l'opération
-------------	---	--------	---

Indicateurs thématiques régionaux

type	Quant ou qualif	libellé	définition	unité	Donnée 2009
réalisation	quantitatif	Ml de quais supplémentaires		Ml	1100
		Superficie des nouveaux terminaux		M ²	0

	quantitatif	Nombre de km de voies ferrées réouvertes ou adaptées au transport de marchandises		km	0
	quantitatif	Nombre d'opérations de réhabilitation portuaire		nb	3
	quantitatif	Nombre de km de voies fluviales réalisées		nb	0
Résultat	quantitatif	Nombre de conteneurs supplémentaires		nb	Pas de mise en service des terminaux en 2009
	quantitatif	Nombre de lignes maritimes nouvelles		nb	Pas de mise en service des terminaux en 2009
	quantitatif	Tonnages supplémentaires		tonnes	Pas de mise en service des terminaux en 2009
impact	quantitatif	Nombre d'implantations d'entreprises nouvelles sur la zone portuaire		nb	Pas de mise en service des terminaux en 2009
	quantitatif	Différentiel en % par rapport au trafic portuaire actuel		%	Pas de mise en service des terminaux en 2009
	quantitatif	différentiel en valeur absolue entre fluvial et routier	Part modale de la route : 81,6 %	%	4,7 % de part modale pour le fluvial au total et 10 % sur les containers
	quantitatif	différentiel en valeur absolue entre routier et ferroviaire	Part modale de la route : 81,6 %	%	13,7 % de part modale pour le ferroviaire

1.5.1 Réalisation de terminaux à conteneurs

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	21	26,6	0%	16,1%		
2008			0%	14,3%		
2009			0 %	14,3%		
Total consolidé 2009			0%	44,7%		

Analyse qualitative sur l'exécution (programmes et actions) :

Dans le cadre de l'accompagnement du trafic sur le Port Autonome de Marseille, l'aide régionale inscrite au CPER pour Fos 2 XL est de 13,720 M€. En 2007 une première subvention de 4.28M€ a été versée, destinée à la réalisation des travaux maritimes et d'aménagement de quai.

Indicateurs de résultat renseignés :

Nombre de containers EVP supplémentaires : + 60 602 EVP (+ 6,4 % par rapport à 2006)
Nombre de lignes nouvelles : 8 lignes nouvelles

- En 2007 le PAM a atteint le record historique du million de conteneurs, avec une progression de 10 % sur ce trafic, avec le chiffre de 1 002 millions EVP (équivalent vingt pieds) contre 941 000 en 2006.

Le trafic total est en légère régression avec 96,3 millions de tonnes contre 100,07 en 2006. Ce recul enregistré en dépit de la progression de + 6 % du trafic roulier et des croisiéristes (+ 10 % de voyageurs), est dû à l'arrêt pour rénovation d'un haut fourneau d'Arcelor Mittal (-2MT) et de la baisse du trafic hydrocarbures (-2,6 %).

La Région a programmée en 2007 4,28 M€ pour la poursuite des travaux du terminal à conteneurs Fos 2XL

- En 2008, le port de Marseille Fos conclut l'année par un trafic total de 96.01 millions de tonnes (chiffres provisoires, hors avitaillement) en léger repli de 0.3% par rapport à 2007.

Sous l'effet conjugué des perturbations sociales du second trimestre 2008 et de la dégradation du commerce mondial, avec l'Asie en particulier, le secteur des marchandises diverses accuse un retrait de 12% par rapport à 2007 et totalise 15.19 Mt. Le segment des conteneurs a difficilement résisté à cette mauvaise conjoncture et voit le nombre de conteneurs manutentionnés baisser de 15%, avec un chiffre de 847 651 EVP (équivalent vingt pieds) contre 1 002 879 en 2007.

L'activité conteneurs de Fos, où les zones Asie et Amérique sont prépondérantes, est la plus affectée avec une chute de 21% tandis que les bassins de Marseille, spécialisés dans les échanges avec la zone Méditerranée, résistent mieux avec une diminution de seulement 3% du nombre de conteneurs.

La Région a programmée pour cette année 3,8 M€ pour la poursuite des travaux du terminal à conteneurs Fos 2XL

- En 2009, la Région a programmée 3,8 M€ pour la poursuite des travaux du terminal à conteneurs Fos 2XL, l'Etat ayant déployé la totalité des crédits correspondant dans le cadre du CPER 2000-2006. Il n'y a pas eu d'autre programmation en l'absence de demande formulée par le maître d'ouvrage pour lancer les projets 3XL et 4XL
- La programmation prévisionnelle 2010 de la Région s'élève à 1,84 M€ pour la fin des travaux de Fos 2XL, susceptible d'ajustement en fonction du niveau final des dépenses.

A ce jour, la maîtrise d'ouvrage n'a pas exprimé de besoin pour le lancement des projets 3XL et 4XL auprès des différents financeurs.

1.5.2 Aménagement des voies d'accès au port de Marseille est

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	8	8	0%	0%		
2008			4,1%	4,2%		
2009			18,1%	18,1%		
Total consolidé 2009			22,3%	22,3%		

Ce volet comprend d'une part la réouverture d'une voie ferrée dite « raccordement de Mourepiane » et d'autre part la mise au gabarit standard des infrastructures ferroviaires (tunnels, ponts, ...) entre Avignon et Mourepiane.

La réactivation du raccordement de Mourepiane a pour objectif d'accroître sensiblement la compétitivité du mode ferroviaire pour le transport des marchandises traitées depuis le site de Mourepiane grâce à un accès direct aux trains depuis la vallée du Rhône.

La mise au gabarit doit permettre à tous les types de trains de marchandises (tous types de conteneurs, autoroute ferroviaire,...) d'accéder aux différents sites du port de Marseille.

- L'année 2007 n'avait pas permis d'engager de crédits sur ces 2 opérations.
- L'année 2008 a permis d'engager le financement d'études et de travaux pour les 2 opérations constituant ce volet.

Concernant le raccordement de Mourepiane, 2008 a permis d'achever la réalisation des études préliminaires et d'engager le financement des études de niveau avant-projet (AVP) pour un montant de 0,9 M€ (0,3 M€ en parts Etat et Région).

Concernant la mise au gabarit, 2008 a permis d'engager 100 k€ (33,3 k€ en parts Etat et Région) afin de réaliser les travaux de mise au gabarit haut du pont-route de Bruni, première réalisation dans ce cadre.

- L'année 2009 a permis la programmation de 1,45 M€ en parts Etat et Région pour permettre la poursuite des études et les premiers travaux des opérations de mise au gabarit de l'itinéraire entre Marseille et Avignon et de la réouverture du raccordement de Mourepiane.
- Programmation 2010 : Le niveau prévisionnel d'engagement de l'Etat et de la Région pour cette opération en 2010 est de 6,22 M€ pour permettre la programmation de la totalité des crédits nécessaires à leur achèvement.

1.5.3 Aménagement des voies d'accès au port de Marseille, bassins ouest

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2	2	0%	0%		
2008			5%	5%		
2009			7,5%	7,5%		
Total consolidé 2009			12,5%	12,5%		

Les installations ferroviaires de la Zone Industriale-Portuaire (ZIP) de Fos sont aujourd'hui saturées. Des travaux sont donc nécessaires pour permettre au mode ferroviaire de répondre aux perspectives de développements du PAM ainsi qu'au développement économique durable de l'ensemble de la région, avec notamment la création du terminal Fos 2XL.

L'adaptation des installations ferroviaires nécessite notamment l'automatisation de la signalisation sur certaines sections ferroviaires de la ZIP de Fos.

- L'année 2007 n'avait pas permis d'engager de crédits sur cette opération.
- L'année 2008 a permis d'achever les études préliminaires de cette opération et d'engager le financement des études de niveau avant-projet pour un montant de 400 k€ dont 100 k€ en parts Etat et Région.
- L'année 2009 a permis la mise en place de 150 000 € en parts Etat et Région pour permettre le lancement des études projet d'augmentation de la capacité d'acheminement des containers de Fos.
- Programmation 2010 : Le niveau d'engagement de l'Etat et de la Région pour cette opération est de 1,75 M€ pour permettre la programmation de la totalité des crédits nécessaires à son achèvement.

I.5.4 Percée fluviale de la darse 2

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	6	6	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			0%	0%		
Total consolidé 2009			0%	0%		

Pas de programmation en 2007, 2008 et 2009.

- Programmation 2010 : Le niveau d'engagement de l'Etat et de la Région devrait être de 136 000 € pour permettre le lancement d'études.

I.5.5 Réhabilitation du patrimoine portuaire

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	8	0	0%			
2008			6,6%			
2009			37,3%			
Total consolidé 2009			43,9%			

Ce programme est destiné à l'entretien et la réhabilitation du patrimoine portuaire existant de l'Etat. La Région n'a donc pas inscrit de crédits sur ce programme dans le CPER.

L'année 2008 a vu l'affectation de 3 M€ pour les postes rouliers sur les bassins est de Marseille.

- Programmation 2009 : Les crédits 2008 ont été reportés sur 2009.
- Programmation 2010 : l'Etat prévoit de mettre en place 2,626 M€ pour la poursuite des opérations sur les postes rouliers, l'accueil nautique et la réfection de la digue du Large.

I.6 Favoriser l'inter-modalité des marchandises et des voyageurs

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	5,5	7,5	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			24,7%	27,1%		
Total consolidé 2009			24,7%	27,1%		

Pas de programmation en 2007 et 2008

Indicateurs nationaux des priorités transversales

type	libellé	Unité/valeur	Donnée 2009= nombre d'opérations pour chaque valeur

qualitatif	Prise en compte de l'égalité des chances hommes/femmes dans l'opération	Positif/négatif/neutre	Positif
qualitatif	Caractère innovant de l'opération	aucun, sans objet, produit/bien/service/procédé ou organisation partenariale ou mise en marché, multiple	Produit/bien/service/procédé : sur les pôles d'échange
qualitatif	Prise en compte des TIC dans l'opération	sans objet/non/oui/exemplaire	Oui : sur les pôles d'échange
qualitatif	Cette opération relève-t-elle du volet territorial ?	non/convention métropole/convention d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine/convention de Pays/convention PNR/autre convention territoriale/autre opération rattachée au grand projet territorial (sans conventionnement territorial)	NON
qualitatif	Prise en compte de l'environnement dans l'opération	aucune, faible, bonne, exemplaire	Exemplaire
qualitatif	Impact carbone de l'opération	kilotonnes équivalent CO2 / an	Calcul à réaliser après mise en service

quantitatif	Nombre d'emplois directs additionnels créés bruts	nombre	A déterminer après mise en service
-------------	---	--------	------------------------------------

Indicateurs thématiques régionaux

type	Quant ou qualif	libellé	définition	unité	Donnée 2009
réalisation		nouvelles lignes de transport fluvial créées		nombre	0
		nombre de plates-formes de transport combiné créées		nombre	0
		nombre d'études de planification et de projets d'investissement retenus		nombre	4
		nombre de pôles d'échanges créés		nombre	3 en cours de création
Résultat		Surface logistique intermodale aménagée		M ²	0
		Tonnage transitant par les plates-formes multimodales nouvelles		tonnes	0
		nombre de lignes de transport en commun connectées au pôle d'échanges		nombre	0
		Nombre de places de parc relais nouvelles aux pôles créés		nombre	0
		Nombre de pôles avec billettique TC intégrée		nombre	0
impact		Quantité de frêt substitués à la route		tonnes	0
		Quantité de PL substitués à la route		PLxkm	0
		différentiel de trafic routier des marchandises enregistré		%	0

I.6.1 Inter-modalité / Fret

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,5	2,5	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			32%	32%		
Total consolidé 2009			32%	32%		

Pas de programmation en 2007 et 2008.

- En 2009, l'Etat et la Région ont programmé 800 000 € pour le raccordement ferroviaire de la plate-forme logistique des Bréguières (83).
- Programmation 2010 : Le niveau d'engagement de l'Etat et de la Région pour 2010 sur cette opération n'est pas encore arrêté. Il dépendra de l'émergence de projets de transport combiné en cours de gestation (Mourepiane, Fos, Avignon), et des besoins qui pourraient naître de la mise en œuvre de l'engagement national pour le fret ferroviaire.

I.6.2 Création de pôles d'échanges

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3	5	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			18,6%	24,6%		
Total consolidé 2009			18,6%	24,6%		

Pas de programmation en 2007 et 2008.

- En 2009, l'Etat et la Région ont programmé respectivement 0,56 M€ et 1,19 M€ pour la réalisation des pôles d'échange d'Arenc, La Garde et La Seyne.

Programmation 2010 : L'Etat et la Région projettent d'engager respectivement 0,6 M€ et 1 M€ sur cette opération dans le cadre de la programmation initiale.

II Renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois

II.1. Renforcer les pôles de compétence pour l'enseignement supérieur et la recherche

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	159,636	129,391	6.2 %	1.9 %		
2008			8 %	7.7 %		
2009			20.6%	23.3%		
Total consolidé 2009			34.9 %	32.9 %		

Programmation Etat 2007+2008 = 17,02 M€

Programmation Etat 2009 Nice = 8,35 M€

Mandatement Etat Nice 2007+ 2008 = 7,686 M€

Mandatement Etat Nice 2009 = 9,503 M€

II.1.1. Renforcement des infrastructures des pôles d'enseignement supérieur et de recherche

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	131,458	94,392	5.6 %	0.2 %		
2008			7.3 %	6.6%		
2009			21.9%	25.3%		
Total consolidé 2009			34.8 %	32.1 %		

Académie d'Aix-Marseille

5 opérations ont été expertisées en 2009, soit au total 11 opérations depuis 2007 sur 23.

Opérations programmées en 2009 pour l'académie d'Aix Marseille pour un total Etat de 19 309 817 € et un total Région de 18 631 034 €.

Poursuite des opérations non achevées au CPER 2000-2006 et dont le financement a été reporté au CPER 2007-2013

- Restructuration du site des Petites Sœurs (Aix-en-Provence)
- Plateforme IUT (Aix-en-Provence)
- Réhabilitation de l'IUFM (Aix-en-Provence)
- Réaménagement des locaux pour les neurosciences (Marseille)
- Regroupement des équipes de recherche en économie publique (Marseille)
- Centre de recherche en agrosociences (Avignon)

Opérations démarrées en 2007 pour lesquelles une nouvelle tranche financière a été engagée en 2009 :

- Restructuration formations et recherche en sciences juridiques et économiques (Aix-en-Provence)
- Restructuration formations et recherche en lettres langues philosophie (Aix-en-Provence)
- Réhabilitation du bâtiment neurosciences (Marseille)
- Création d'un institut d'Etudes avancées IMERA (Marseille)

- CERIMED construction et équipement (Marseille)
- OCEANOMED - Relocalisation des laboratoires de l'OSU-COM (Marseille)
- Cancéropôle régional (Campus IPC) – Marseille
- Création d'un centre immunophénomique (Marseille)

Opérations nouvelles pour lesquelles une tranche de financement a été engagée en 2009 :

- Construction d'un bâtiment mutualisé - Timone (Marseille)
- Développement des formations et de la recherche du campus St Jérôme (Marseille)
- Développement du site universitaire Agroparc (Avignon)
- Pôle d'horticulture intégrée (Avignon)

Académie de Nice

Analyse qualitative sur l'exécution (programmes et actions) : le budget « immobilier et premier équipement de l'enseignement supérieur et de la recherche » s'inscrit dans le programme « renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois ».

Les opérations des quatre pôles d'excellence sur l'aire niçoise que sont le pôle technologie de l'information et de la communication (STIC), le pôle sciences de la planète, de l'univers et de l'environnement marin (SPU), le pôle Santé-cancérologie et le pôle sciences de l'Homme (SH) sont engagées.

Ainsi, les opérations suivantes sont en cours :

Opérations	Pôles de	Localisations	Maîtres d'ouvrages	Montants	Observations
Géoscience Azur		Sophia Antipolis	CNRS	5,7 M€	Phase Etude
Physique stellaire		Nice Valrose	UNS	12,3 M€	Phase Etude
Accueil chercheurs		Villefranche/mer	Paris VI (UPMC)	5,0 M€	Phase Etude
Cancéropôle Archet		Nice	UNS	3,4 M€	Travaux
Cancéropôle Pasteur		Nice	UNS	11,5 M€	Phase Etude
IEP Menton		Menton	Ville de Menton	11,7 M€	Travaux
Telius		Nice	INRIA	6,5 M€	Equipements en cours
Centres de calcul		Nice	UNS et OCA	3,3 M€	Equipements en cours
STIC		Sophia	CG06	65,0 M€	Phase Etude
Campus Saint Jean d'Angély		Nice	Ville de Nice	16,5 M€	Travaux
UFR STAPS		Nice	Ville de Nice	5,7 M€	Travaux
Ecole SUPMECA		Toulon	Communauté agglo TPM	13,6 M€	Phase Etude
Maison de la recherche		Toulon	Communauté agglo TPM	33,0 M€	Phase Etude

Océanomed	La Seyne	IFREMER	5,0 M€	Phase Etude
OCA bâtiment accueil	Nice	Région	4,2 M€	Travaux
Bâtiment recherche R'	Toulon	Rectorat	4,3 M€	Travaux

Prise en compte des priorités transversales :

Ces projets immobiliers favorisent le développement durable dans la mesure où ils respectent les normes d'économie d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Dans tout projet un volet Qualité environnement sera privilégié au niveau du cahier des charges de conception.

Indicateurs :

- Réalisation : En ce qui concerne l'immobilier, l'indicateur de réalisation est la surface hors œuvre des constructions projetées ou réhabilitées.
- Les projets précédents représentent une surface hors œuvre nette de plus de 65000 m²
- Impact :
- Les constructions projetées, tant à Nice qu'à Toulon, permettent de rationaliser les implantations et la lisibilité de l'enseignement et des pôles de recherche, notamment des 4 pôles d'excellence sur l'aire niçoise que sont les technologies de l'information de la communication, les sciences de la planète et de l'univers, le pôle santé-cancérologie et la maison des sciences et de l'homme, et des 2 pôles sur l'aire toulonnaise, des sciences et technologies marines d'une part, de l'euro civilisation d'autre part.

Par exemple, le transfert de SUPMECA sur le campus de La Valette permet de rapprocher cette école de l'ISITV, Institut supérieur des ingénieurs de Toulon-var et de localiser corrélativement Ingémédia à la maison de la recherche pour donner un espace d'enseignement et de recherche adapté à cette dernière école.

La fin des travaux de la BU et de la MSH à Saint-Jean d'Angély en 2010 permettra de regrouper sur un même site le pôle Sciences de l'homme tout en développant une synergie entre le campus et la rénovation du quartier développée par la ville de Nice.

L'ensemble des ces actions permet de préparer la mise en œuvre du PRES inter frontalier qui associe les universités de Nice-Sophia Antipolis, de Toulon-Var, de Corse, de Turin et de Gênes.

II.1.2. Mise en place de plateformes de recherche mutualisée

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	9,578	7,5	17.4 %	0 %		
2008			21.2 %	21 %		
2009			20.9%	19.3%		
Total consolidé 2009			59.4 %	40.3 %		

Le soutien de l'Etat aux plateformes mutualisées s'est élevé en 2009 à 2M€ et celui de la Région à 1.7M€

Les plateformes financées en 2009 ont été

- la plateforme Marseille Etoile de l'OAMP dont la programmation est totale
- les deux plateformes du CEA (Nouvelles énergies et Hydrogène)
- les plateformes Marseille Saint Charles
- la plateforme Marseille Nord Etoile et la plateforme Chimie de l'Ecole Centrale
- la plateforme TELIUS à Sophia Antipolis
- la plateforme Océanomed portée par le CNRS Côte d'Azur

II.1.3 Soutien aux initiatives régionales de culture scientifique, technique et industrielle

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	5,6	10,0	5.5%	3.7%		
2008			6.3%	6.9%		
2009			8.6%	14.3 %		
Total consolidé 2009			20.4 %	24.9 %		

L'Etat et la Région ont constitué un comité commun (Archimède) pour les décisions à prendre portant sur les dossiers de demande de subvention. La DRRT et la Région ont lancé un appel à projets commun en 2009. Environ 80 demandes ont été réceptionnées et une soixantaine financées. Les sommes affectées vont de 2000 € à 65 000€.

Au titre du CPER la DRRT a financé les dossiers à hauteur de 480 000€ et la Région à hauteur de 1,43 millions d'€. Les bénéficiaires se répartissent entre associations, universités et organismes de recherche, muséums... L'année 2009 a été riche en événements scientifiques : Année Mondiale de l'Astronomie et Année Darwin Évolution et de nombreux dossiers ont porté sur ces thématiques. La tendance dans les années à venir est de développer les activités autour des Sciences de la Société par l'intermédiaire de débats citoyens, conférences mais aussi d'axer les initiatives en faveur des jeunes et notamment des lycéens et du public dit « écarté » des sciences.

II.1.4 Renforcement des relations avec le monde économique (valorisation, transfert de technologies, plateformes partenariales...)

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	13,0	17,50	4.7%	10.5%		
2008			6.1%	8.6%		
2009			13.2%	19.1%		
Total consolidé 2009			24 %	38.2 %		

Ce volet comporte le suivi des opérations de soutien aux structures dites de « transfert de technologie » comme les plateformes technologiques, les CRITT, les gouvernances des PRIDES.... Mais aussi des plateformes de recherche partenariales et des nouvelles plateformes mutualisées non inscrites dans le volet pôles de compétitivité (Azur, Charpak, Inovsys, CIM PACA).

En 2009 l'Etat a financé sur cette partie 1.72 M€ et la Région 3.35 M€

II.2. Dynamiser les pôles et réseaux d'entreprises

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	25,20	22,8	14.6%	11.2%		
2008			13.2%	12.7%		
2009			15%	16.8%		
Total consolidé 2009			42.8 %	40.7 %		

II.2.1 Soutien de l'émergence, de l'animation et des actions structurantes de pôles et réseaux d'entreprises

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	24,5	22,1	15%	11.6%		
2008			13.5%	13.1%		
2009			15.2%	17.3%		
Total consolidé 2009			43.8 %	42 %		

En 2009, 72 projets différents (97 en 2007, 110 en 2008) ont été soutenus, plusieurs d'entre eux ayant été cofinancés par l'Etat et la Région.

L'Etat et la Région ont notamment continué à financer l'animation des pôles de compétitivité également labellisés PRIDES et à soutenir un certain nombre d'actions collectives mises en place au profit des entreprises membres des pôles sur diverses thématiques (performance des PME, certification, optimisation des moyens de production...).

Pour la Région, en plus du soutien à l'animation et aux actions collectives des pôles de compétitivité, des actions collectives portées par les PRIDES ont été financées. Conformément aux termes de l'appel à projets PRIDES elles portent sur les cinq leviers de développement de ceux-ci à savoir l'innovation, le commerce international, les TIC, la formation et le développement durable.

Opérations emblématiques cofinancées par l'Etat et la Région :

En 2009, parmi les opérations emblématiques soutenues par l'Etat et la Région citons en particulier les opérations suivantes :

- optimisation des moyens de production par les technologies organisationnelles (**lean**),
- plate-forme de préfiguration RFID (pôle « SCS »),
- financement des PME portée par le PRIDES « Finances »,
- capital humain optimal pour le projet ITER,
- accompagnement à la transmission-reprise d'entreprises.

Citons également le soutien à la participation à des salons comme le Salon du Bourget qui a concerné un nombre significatif d'entreprises membres du pôle « Pégase » ou le Salon Pollutec pour des entreprises du PRIDES « éco-entreprises ».

Une action intitulée « performance PME Anticipation » permet un parcours d'accompagnement des entreprises des secteurs de la chimie- parachimie- matériaux et de la micro électronique dans un contexte de mutations économiques majeurs, pour les aides à appréhender les mutations économiques et anticiper pour gagner en performance.

Prise en compte des priorités transversales :

Comme en 2007 et 2008, une part significative des actions collectives a pour objectif de sensibiliser ou former les entreprises au développement durable. Ainsi, dans le cadre de l'appel à projet lancé par la Région fin 2008 relatif à la responsabilité sociale et environnementale (RSE) un certain nombre d'opérations ont été soutenues comme celle relative à l'élaboration d'un référentiel d'engagement RSE dédié à la filière « PASS » ou bien encore celle accompagnant des entreprises du PRIDES « Pégase » vers la RSE.

Indicateurs renseignés :

- **Réalisation** : l'ensemble des PRIDES et des pôles concerne 3 000 entreprises dont 95% de PME et 165 000 emplois.

- **Résultats** : en 2009 le nombre de PRIDES labellisés dont les 9 pôles de compétitivité est passé de 26 à 29.

II.2.2 Anticipation des mutations économiques

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,7	0,7	1.4%	0%		
2008			0%	0%		
2009			7.4%	0%		
Total consolidé 2009			8.8 %	0%		

Pour l'Etat, s'agit de crédits FNADT (700K€ soit théoriquement 100K€ par an - programme 112, action 107) affectés à la réalisation d'études et de diagnostics territoriaux. Le total programmé en 2009 se monte à 51.850€.

Ces crédits ont permis à l'Etat en 2009 :

- d'organiser une conférence-débat avec le médiateur national du crédit M. René RICOL le 15 avril 2009,
- de faire réaliser par l'INSEE une analyse économique territoriale des trois zones d'emploi du pourtour de l'Etang de Berre (Fos, Salon, Berre),
- de co-financer l'étude d'un projet de réutilisation du site industriel FIRMENICH situé à SEILLANS (Var) réalisée par le pôle de compétitivité PASS,
- de co-financer une contribution de l'Institut d'études politiques d'Aix en Provence aux travaux de l'atelier des mutations économiques (AME) concernant le tissu industriel de Fos et de l'Etang de Berre .

Ces études s'inscrivent dans le cadre des travaux de l'« atelier des mutations économiques », animé par le SGAR et issu du séminaire-atelier organisé en PACA au premier semestre 2008.

II. 3. Faire des TIC un moteur essentiel du développement économique et de la cohésion sociale du territoire

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	8,7	20,3	2,4%	1,3%		
2008			4,8%	2,9%		
2009			17,8%	15,1%		
Total consolidé 2009			25,0 %	19,3 %		

II.3.1 Schéma directeur régional des infrastructures de communication électronique, coordonnant les projets régionaux de réseaux d'initiative publique

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	5	11,5	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			19,5%	12,6 %		
Total consolidé 2009			19,5 %	12,6 %		

La programmation de la mesure 2.3.1 a commencé en 2009 sur la base de trois axes :

- le soutien par l'Etat à la mise en place du premier Réseau d'Initiative Publique (RIP) Très Haut Débit (THD) de la région PACA, porté par la Communauté du Pays d'Aix (13) et qui combine collecte et desserte (en direction des zones d'activités notamment) ;
- le lancement du programme régional Boucle Locale Haut Débit (BLHD), qui succède au programme régional Boucles Locales Alternatives (BLA), dont l'objectif est d'assurer la couverture des zones blanches en haut débit et plus largement la montée en débit sur les territoires ; 23 opérations ont ainsi été programmées, ce qui témoigne d'un réel intérêt de la part des collectivités territoriales et leurs groupements pour ce dispositif, avec des financements croisés émanant notamment du Conseil régional et de l'Europe (FEDER), et de l'Etat sur certaines opérations.
- une meilleure connaissance des niveaux de services de communications électroniques et un développement de la concertation régionale en matière d'aménagement numérique des territoires, avec une faible incidence toutefois en termes de volume financier programmé ; ces actions seront prolongées en 2010 avec en perspective la mise en place progressive d'un Système d'Information Géographique (SIG) régional ouverts aux acteurs publics, opéré au travers d'un « pôle métier télécoms » au sein du Centre Régional de l'Information Géographique (lancé fin novembre 2009).

Pourcentage d'éligibilité des lignes en PACA à mi-2009 (source France Télécom)

Collectivité territoriale	Eligibilité 512 Kb	Eligibilité 2 Mb
Région PACA	99,45%	91,91%
Département 04	97,00%	86,70%
Département 05	96,80%	86,20%
Département 06	99,60%	91,10%

Département 13	99,70%	93,80%
Département 83	99,60%	91,80%
Département 84	99,40%	91,30%

II.3.2 Plate-forme régionale « territoires numériques »

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1	3	0%	0%		
2008			5%	11,6%		
2009			8,8%	11,8%		
Total consolidé 2009			13,8 %	23,3 %		

La plateforme régionale de ressources pour le développement numérique des territoires de PACA (programmes Boucle Locale Haut Débit, Territoires Numériques, Espaces Régionaux Internet Citoyen) mène de nombreuses actions d'animation des acteurs, territoires et associations, de la société de l'information en région. En 2009, le rythme d'activité de la plateforme est resté important avec la mise en place de treize ateliers ou formations (appui en ingénierie). Parmi les thèmes abordés figurent notamment le Web 2.0, les zones d'activités numériques, l'innovation ou encore l'utilisation des TIC par et pour les seniors. La dynamique de publication sur le site web <http://eric.regionpaca.fr> a été également maintenue et la nouvelle plateforme (<http://srdsi.regionpaca.fr>) monte en puissance.

L'année 2009 a vu la première mise en œuvre opérationnelle du dispositif eServices & Territoires avec un appel à projets dédié au patrimoine et à sa valorisation. Trois rencontres ont été organisées en 2009 dans le cadre de ce dispositif, avec les porteurs de projets.

En 2009, dans le cadre du dispositif PACA Labs, la participation au comité opérationnel de l'école Telecom ParisTech a été reconduite. Le dispositif PACA Labs vise à promouvoir et à soutenir en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'innovation numérique et ses usages dans une phase d'expérimentation. Dans la logique des « Living Labs » européens et des laboratoires d'usages numériques, les usagers et les utilisateurs sont directement impliqués dans les expérimentations. C'est précisément sur ce champ de compétence que s'investit pleinement Telecom ParisTech, dans le cadre du dispositif.

En 2009 a également été lancée la procédure de sélection des prestataires en charge de la mise en œuvre d'un dispositif régional d'observation de la société de l'information ; le marché correspondant a été attribué en fin d'année et démarrera opérationnellement en 2010, avec la production d'indicateurs.

II.3.3 Dispositif d'appropriation des TIC par les PME/ TPE régionales

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,7	2	0%	0%		
2008			9.3%	0%		
2009			20%	0%		
Total consolidé 2009			29,3 %	0 %		

En 2009, après une phase importante de concertation, a été programmée la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des PME dans l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence (Echangeur) en lien avec les autres organismes consulaires de la région ; les crédits mobilisés par le Conseil régional l'ont été hors CPER.

II.3.4 Information géographique

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2	3,8	10.5%	7.1%		
2008			15%	6.3%		
2009			17,5%	33%		
Total consolidé 2009			42.9 %	46,4 %		

L'Etat et le Conseil Régional ont soutenu en 2009 le Centre Régional de l'Information Géographique (CRIGE) pour la mise en œuvre de ses missions en Provence-Alpes-Côte d'Azur à hauteur respectivement de 280 K€ et de 205 K€. Les objectifs poursuivis étaient notamment la production et l'appui au partage de données thématiques, la dématérialisation du cadastre, la gestion du site internet, l'animation du réseau technique et l'assistance technique aux utilisateurs ; ils ont été atteints. Le Conseil régional a également apporté un concours financier au CRIGE pour le développement d'un « Géoportail régional » optimisant la diffusion des données.

En 2009, le groupement de commandes constitué du Conseil régional, de l'Etat et des six Départements pour acquérir des référentiels géographiques auprès de l'IGN s'est appuyé sur le CRIGE afin d'assurer le recettage des bases de données et mettre en œuvre les modalités de diffusion de ces données. Celle-ci interviendra au premier trimestre 2010, au bénéfice de l'ensemble des ayants-droits publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

De la même manière, des marchés d'acquisition d'orthophotographies départementales ont été lancés sur 3 départements (Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var). Un CCTP a été finalisé en fin d'année sur les départements restants pour une livraison prévue début 2011.

Plusieurs grands chantiers menés par le CRIGE vont dans le sens des priorités transversales : spécification d'une base de données des équipements publics, validation de dispositifs régionaux d'appui à l'usage des données cadastrales au service de l'observation foncière, et de soutien à la dématérialisation des documents d'urbanisme, etc.

Enfin, en 2009, le CRIGE PACA a été recensé comme faisant partie des 12 infrastructures de données spatiales les plus performantes d'Europe sur 150 analysées.

Indicateurs régionaux quantitatifs

- Nb de référentiels et de bases de données accessibles : 30
 - Nb d'organismes utilisateurs des référentiels : 1412 organismes (2898 personnes)
 - Nb de données géographiques produites par les ayants droit téléchargeables : 101
- Nb de cartes produites par les ayants droit et téléchargeables : 200 dans 131 lots
 - Nb de référentiels, données, cartographie et docs téléchargés : 345 licences accordées en 2009

Indicateurs régionaux qualitatifs

Indicateurs	Valeur
Prise en compte de l'environnement	Bonne
Prise en compte des TIC	Oui
Caractère innovant des opérations	Organisation partenariale

II.4 Accompagner les mutations économiques, démographiques et sociales

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	31,50	24,98	10.6%	14.45%		
2008			13.9%	7.9%		
2009			8.4%	7.8%		
Total consolidé 2009			32.1%	30.1%		

II.4.1 Adaptation et modernisation des équipements opérationnels de l'AFPA

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	6,5	6,5	14.3%	14.3%		
2008			14.3%	0%		
2009			0%	0%		
Total consolidé 2009			28.6%	14.3%		

Rappel des indicateurs du CPER :

Réalisation	- Travaux réalisés
Résultat	- Enrichissement de l'offre des formations AFPA
Impact	- Développement de l'apprentissage

Les actions mise en œuvre en 2007 :

- AFPA Avignon : création d'un entrepôt, rénovation, achat de logiciels
- AFPA Istres : réalisation d'un plateau technique, formation béton
- AFPA Istres : mise en structure d'une plate forme de formation
- AFPA Toulon : (études architecte) formation installateur

On notera la continuité de la modernisation des équipements de l'AFPA

Indicateurs renseignés :

Réalisation :

Le mandatement se fait sur présentation de factures, Aujourd'hui les programmes cités sont en attente, un recadrage est prévu pour définir les priorités et assurer une meilleure mise en œuvre en tenant compte des délais, qui doivent être respectés (18 mois)

Comme l'année précédente, la Région réserve les crédits affectés à l'AFPA dans l'attente de la résolution de la dévolution du patrimoine de cette structure qui pourrait être privatisée, ce qui traduit l'impossibilité de la Région d'abonder par financement public cet organisme.

L'Etat pour cette année 2009 a suivi l'approche de la Région dans l'attente d'arbitrages à venir.

Les taux d'engagements compte tenu de ce problème ne sont pas significatifs en rapport du projet initial.

II.4.2 Observation des mutations économiques et prospective des métiers et des qualifications – ORM (OREF PACA)

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3,5	3,64	14.3%	16.5%		
2008			14.3%	17.9%		
2009			14.3%	16.2%		
Total consolidé 2009			42.9%	50.4%		

Rappel des indicateurs du CPER :

Réalisation	- existence du pôle régional de veille - mise en œuvre d'une animation territorialisée
Résultat	- prise en compte effective des données fournies
Impact	- meilleur ajustement entre qualification économique et qualification des actifs

Le Centre ressources ORM représente un outil incontournable dans le rôle d'information et d'analyses au service de la formation, relativement à ses compétences, se déployant sur :

- Le champ de la formation professionnelle
- Les outils d'information sur les métiers
- Le schéma des formations sanitaires et sociales
- Le fonctionnement de l'entrepôt régional Parcours 3
- La reprise des missions précédemment assurées par le CARIF

On notera que l'enjeu du secteur sanitaire et social représente un objectif majeur pour la Région.

L'Etat et la Région s'accordent pour reconnaître l'excellence de cet outil, il lui appartiendra néanmoins pour l'année 2010 qui verra la révision du contrat de projets, de fournir un bilan détaillé des actions effectuées au titre du contrat de projets afin de renseigner les indicateurs indispensables pour la validation sur le logiciel PRESAGE et réévaluer la pertinence des crédits et des actions initiés dans le CPER.

Il est à noter que le taux d'engagement est conforme aux prévisions en ce qui concerne la Région, légèrement en retrait pour l'Etat.

II.4.3 Information sur la formation et sur la professionnalisation des acteurs du champ emploi-formation (GIP CARIF espace compétences)

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	5	4,74	10.2%	11.2%		
2008			14.9%	12.9%		

2009			14.2%	13.7%		
Total consolidé 2009			38.5%	37.7%		

Rappel des indicateurs du CPER :

Réalisation	- nombre et type de bénéficiaires des actions du champ emploi – formation – insertion;
Résultat	- Amélioration de la connaissance de besoins en matière de savoirs et compétences de base (p 65)
Impact	- Meilleure insertion des actifs

L'exécution du programme a porté sur :

- L'information aux structures d'accueil, d'information et d'orientation, ainsi qu'au grand public,
- La mise en place d'un programme de professionnalisation des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion,
- Les actions mises en œuvre afin de faciliter l'accès aux outils de la formation, de l'insertion et de l'emploi.

Cet organisme est une structure différenciée des autres centres ressources. La présidence est assurée de façon tournante (Etat-Région)

La même remarque est formulée que dans le paragraphe ci-dessus, s'agissant des objectifs à atteindre notamment sur des valeurs chiffrées conformes aux indicateurs

II.4.4 Renforcement de l'attractivité des emplois, longévité professionnelle et conditions de travail

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3,85	2,1	9%	10.3%		
2008			9 %	10.3%		
2009			13.5%	10%		
Total consolidé 2009			31.6%	30.8%		

Rappel des indicateurs du CPER :

Réalisation (p 66)	- nombre d'actions de formation et d'information des représentants des salariés - existence de démarches intégrées d'amélioration des conditions de travail ;
Résultat	- meilleure diffusion des connaissances des risques professionnels et pratiques de prévention ; développement GPE ;
Impact	- renforcement de l'attractivité ; amélioration des conditions de travail ; évolution de la situation de l'emploi des seniors.

Pour la Région : trois opérateurs ont été financés, en fonctionnement, au titre de ce programme :

- ACT Méditerranée : les actions ont principalement concerné les secteurs des Industries Agro Alimentaires, de la Chimie-Plasturgie, du Nautisme (Accords cadre) et des Services à la personne (PRIDES).
- L'ORS : Elargissement du réseau SISTE, qui a pour objectifs d'améliorer les connaissances sur les pratiques des médecins dans le domaine santé travail , de

renforcer les échanges entre médecins et praticiens et services de santé au travail et de proposer des outils et des méthodes d'information et d'aide aux médecins praticiens.

- L'ACPME : Développement du SIC (système d'information concret).
- Centré sur le médecin généraliste, le SIC est un système qui prévoit la possibilité d'intégrer toute la dynamique qui a pour origine le soupçon de la présence d'un risque lié à l'environnement professionnel et pour aboutissement l'assainissement des lieux révélés par l'atteinte vérifiée. Cette approche a trouvé pour cadre un « Comité territorial d'assainissement » qui, depuis 2007, relie les médecins aux principaux groupes impliqués.

L'Etat en plus de ces trois axes, intervient dans le secteur agroalimentaire, chimie sur la prévention des risques professionnels

Pour l'année 2010 des éléments précis seront demandés afin de renseigner les indicateurs et évaluer ces politiques

II.4.5 Contractualisation avec les partenaires sociaux d'actions pour le développement de l'emploi, des compétences et des qualifications (accords cadres tripartites, EDEC...)

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	7,75	4,25	8.6%	21.4%		
2008			14.8%	4.2%		
2009			5.3%	1.8%		
Total consolidé 2009			28.8%	27.6%		

Rappel des indicateurs du CPER :

Réalisation	- Nombre d'engagements dans la VAE et dans les démarches VPEC
Résultat	- taux de reprise des entreprises - Taux de transmission des entreprises
Impact	- Développement de l'emploi, des compétences et des qualifications dans les branches ayant fait l'objet d'un accord tripartite

La Région consacre ses efforts sur le secteur de l'aide à domicile sur des actions d'aide au savoir de base et sur la formation d'encadrement et de responsables de secteur.

D'autres actions ont été engagées dans le cadre de programmes d'intervention plus généraux. Ces engagements une fois identifiés seront reportés sur l'année suivante.

Ce problème se pose aussi pour les services de l'Etat, qui n'ont pas pu valoriser la totalité des actions engagées en 2009.

Le comité prévoit pour 2010, une réunion de concertation pour mieux connaître et harmoniser les politiques en question.

Aucun élément pertinent d'évaluation n'est à ce jour identifié, un point complet devra être amorcé afin de déterminer les retombées de ces actions.

L'Etat, outre le secteur des Services à la personne, continue pour sa part d'investir les secteurs du BTP pour des actions collectives de formation.

II.4.6 Valorisation de la ressource humaine dans le cadre de projets d'implantation ou de développement d'activités

Rappel des indicateurs du CPER :

Réalisation	- Nombre d'actions de soutien aux réseaux - Nombre d'entreprises accompagnées pour leur implantation
Résultat	- Développement des réseaux d'entreprises
Impact	- Attractivité des RH du territoire

Exécution du programme :

PACA mode d'emploi, créé au cours du précédent CPER a pour vocation de détecter les projets d'implantation et d'harmoniser les conditions de la meilleure adéquation possible entre la demande et l'offre en matière de ressources humaines et de conditions d'installation d'entreprises sur la Région.

L'implication de PACA mode d'emploi sur le projet ITER devra faire l'objet d'un suivi spécifique.

II.4.7 Développement de la qualité de l'alternance

Rappel des indicateurs du CPER :

Réalisation	- Nombre d'actions de professionnalisation
Résultat	- Réduction du taux de rupture des contrats - Professionnalisation des tuteurs et des maîtres d'apprentissage
Impact	Cohérence des parcours d'alternance et de professionnalisation de bénéficiaires

Contrat de professionnalisation : professionnalisation des maîtres d'apprentissage et tuteurs d'entreprises.

Aucun engagement n'a été formalisé de la part de l'Etat et de la Région depuis 2007, cette mesure doit faire l'objet d'une concertation dans le cadre de la révision du contrat de projet.

II.4.8 Maîtrise des savoirs et des compétences de base

Rappel des indicateurs du CPER :

Résultat	- Nombre de bénéficiaires d'actions de lutte contre l'illettrisme
Impact	- Diminution de l'illettrisme

Dans cette mesure, il s'agit de mettre en place les ressources et appuis pour l'acquisition des savoirs de base en faveur des acteurs impliqués dans la lutte contre l'illettrisme, notamment grâce au centre ressources illettrisme.

Dans ce cadre, les actions mises en œuvre sont :

- Appui aux espaces territoriaux
- Accompagnement, information, orientation des publics
- Appui aux CFA
- VAE pour les publics en difficulté

II.4.9 Diversité, lutte contre les discriminations et égalité des chances

Rappel des indicateurs du CPER :

Réalisation	- Nombre d'intermédiaires à l'emploi formés - Nombre de diagnostics - Nombre de plans d'action
Résultat	- Prise en compte de cette dimension dans l'accompagnement à l'emploi - Amélioration de la lisibilité de la réalité des discriminations
Impact	- Diminution des discriminations et augmentation de l'égalité des chances

Diversité, discrimination, égalité des chances : Le premier appel à projets a été lancé en 2009

Dans un délai extrêmement bref, une vingtaine d'organismes ont répondu.

Le comité de lecture a retenu 7 projets dont 5 ont pu être financés conjointement par la Région et par l'Etat.

Ce dispositif élaboré en étroite concertation entre l'Etat et la Région est d'ores et déjà un succès et est de nature à favoriser une dynamique à venir sur ces sujets extrêmement sensibles.

Un deuxième appel à projets vient d'être lancé pour 2010, dont la procédure tient compte de la transversalité inhérente à ce type de projets et prévoit notamment pour les services du conseil Régional le délai d'instruction indispensable pour formuler un avis avant le passage en comité de programmation.

L'enveloppe budgétaire de la mesure II.4.9 n'étant pas définie, il y aurait lieu au moment de la révision du CPER, d'identifier les ressources nécessaires au financement de cette mesure jusqu'en 2013, sur la base de l'enveloppe engagée lors des deux premières années de lancement de l'appel à projets et d'une évaluation réaliste des besoins à venir jusqu'à l'échéance du CPER.

Financement (en M€) pour les mesures II.4.6, II.4.7, II.4.8, II.4.9 :

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3.1	2.35	10.7%	9.1%		
2008			9.4%	4.9%		
2009			8.3%	7.7%		
Total consolidé 2009			28.4%	21.9%		

II.4.10 Attractivité des métiers, orientation vers les métiers porteurs d'emploi

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1,8	1,4	0%	14.3%		
2008			13.9%	14.3%		
2009			14.4%	16.4%		
Total consolidé 2009			28.3%	45%		

Rappel des indicateurs du CPER :

Résultat	- développement d'actions sur l'accueil ; - orientation auprès des professionnels
Impact	- Augmentation de la demande ou meilleure adéquation de l'offre et de la demande dans les métiers porteurs d'emploi

La Cité des métiers financée dans le cadre de cette mesure, a vocation à intervenir en complémentarité avec les autres centres ressources sur l'information sur les métiers, les formations et la création d'entreprise. C'est un relais d'information, pour tous les publics favorisant la construction de projets personnels et professionnels.

Des éléments d'évaluation seront attendus pour ce centre de ressources complémentaire qui a étendu ses compétences et ses actions sur l'ensemble de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

II-5 Adapter et moderniser l'agriculture

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	35,46	43,8	11.1%	12.9%		
2008			12.6%	14.2%		
2009			17.5%	19.7%		
Total consolidé 2009					41.3%	46.8%

L'année 2009 a vu la poursuite du programme PMBE (Plan de modernisation des bâtiments d'élevage) mis en place en 2008. Ceci a permis cette année encore la prise en compte de l'ensemble des demandes d'aide déposées. Il en est de même pour le programme de développement de l'agriculture biologique et des actions en faveur du pastoralisme.

La modernisation des serres, lancée en 2008 également mais tardivement (publication des documents réglementaires), a été poursuivie en 2009.

Enfin, la mise en place du PVE (plan végétal pour l'environnement) a pris forme et tous les dossiers présentés ont pu être là aussi pris en compte.

II-5.1 Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE)

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3,5	0,7	30.3%	7.4%		
2008			31.7%	5.5%		
2009			31.1%	13.7%		
Total consolidé 2009					93.2%	26.6%

La demande reste soutenue ; l'ensemble des dossiers déposés a pu être pris en considération au travers d'une programmation très nettement supérieure au 1/7 ème .

Le cadre d'intervention de la région est relativement restreint sur cette mesure et en tout état de cause, complémentaire à celui de l'Etat. Le nombre d'opérations soutenues est supérieur à celui de 2008.

75 opérations (82 en 2008) ont pu être soutenues par l'Etat au titre du volet bâtiment ; 70 (47 en 2008) au titre du volet mécanisation.

Pour la Région, 9 opérations du volet bâtiment et 10 du volet mécanisation ont été soutenues.

NB : certaines opérations ont pu partiellement être imputées sur des crédits mis en œuvre dans le cadre du plan de relance.

- Impact :
- Modernisation de l'outil de production

II.5.2 Plan végétal pour l'environnement (PVE)

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3,5	3,3	6.1%	1.5%		
2008			2.4%	1.8%		
2009			21.9%	3.3%		
Total consolidé 2009			30.5%	6.6%		

Ce dispositif prenant en compte des investissements non productifs évolue favorablement sans toutefois atteindre les objectifs donnés.

Le constat est partagé par la Région qui ajoute que les règles d'éligibilité sont trop contraignantes pour que cette mesure soit attractive pour les agriculteurs.

122 dossiers ont bénéficié du soutien de l'Etat (88 en 2008) dont 6 au titre de l'économie d'énergie dans les serres

70 dossiers (38 en 2008) ont bénéficié de crédits de la Région ; 48 sociétés (20 en 2008), 5 agricultrices (4 en 2008) et 17 agriculteurs (14 en 2008).

NB : certaines opérations ont pu être imputées sur des crédits mis en œuvre dans le cadre du plan de relance : c'est le cas de 9 serres

- Impact :
- Investissements qui devraient permettre de répondre aux enjeux : réduction des pollutions par les produits phytosanitaires et de réduction de la pollution par élimination et valorisation des déchets.
- Investissements concourant aux économies d'énergie dans les serres existantes

II.5.3 Programme de développement de l'agriculture biologique

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0	3,2		19.8%		
2008				36.7%		
2009				33.2%		
Total consolidé 2009				89.7%		

Les actions en faveur de l'Agriculture biologique vont au-delà des prévisions, conformément à la forte volonté politique régionale d'appuyer cette filière.

Opérations emblématiques marquantes : le soutien à la Certification biologique a vu ses modalités de mise en œuvre évoluer vers un système pluriannuel sur 5 ans. Ces nouvelles dispositions ont amené la Région à mobiliser en 2008, ses crédits d'engagement pour la certification AB de façon plus importante que le prévisionnel annuel.

Les 2/3 des agriculteurs certifiés pour lesquels l'engagement d'une aide pour 5 années est accordé ayant été traités en 2008, c'est le tiers restant ainsi que les nouveaux convertis qui ont été traités en 2009.

Indicateurs renseignés (proposés par les services à l'occasion du bilan) :

- Réalisation :
- 231 opérations (788 en 2008) soutenues par la Région dont 214 de nouvelles certifications en AB (auxquelles s'ajoutent les opérations pluriannuelles prises en compte les années précédentes).
- Résultats : structuration de la filière, soutien à la certification.

II.5.4 Accompagnement de projets collectifs de recherche et de développement de la valorisation des produits, accompagnement de la structuration des filières

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	18,22	21	11.8%	16.2%		
2008			13.7%	16.3%		
2009			20.8%	27.5%		
Total consolidé 2009			46.3%	60%		

Pour l'Etat, le taux de programmation s'établit à un niveau légèrement supérieur à la moyenne annuelle. Les opérations d'expérimentation et d'appui technique ont connu une réalisation conforme aux prévisions ainsi que les appuis aux investissements matériels. En revanche, les investissements immatériels n'ont pu, faute de demandes, drainer les concours affectés. Ce constat a débouché sur une augmentation de l'intensité de l'aide sur certaines opérations.

Pour la Région, les programmes d'expérimentation se sont mis en place dans les mêmes conditions qu'en 2008 avec toujours une difficulté de gestion administrative de l'état avec l'office de l'élevage (devenu France AgriMer en cours d'année), pénalisant les modalités de paiement aux bénéficiaires régionaux.

La Région a conforté la réorientation forte des programmes des stations expérimentales en faveur de la recherche de pratiques alternatives à l'usage de produits phytosanitaires.

La Région, elle a maintenu sa dotation au niveau de cette de 2008.

Indicateurs renseignés (proposés par les services à l'occasion du bilan) :

- Réalisation :
- 111 dossiers (98 en 2008) soutenus par la Région, sur toutes les filières agricoles régionales, sur un réseau de 16 stations.
- Résultats :
 - réalisation des programmes d'expérimentation ;
 - appuis techniques individuels et collectifs ;
 - aides à l'acquisition de petits équipements d'élevage.

II.5.5 Programme de modernisation du parc de serres maraîchères et horticoles

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2	4,2	0%	0%		
2008			3%	1.4%		
2009			0.6%	4.9%		
Total consolidé 2009			3.6%	6.3%		

Le programme de modernisation du parc des serres maraîchères et horticoles se poursuit en 2009 avec un dispositif s'adossant à celui de l'office FranceAgriMer

Le contexte économique difficile qui entoure les filières de serriculture pénalise ce dispositif mais la consolidation des interventions des co-financeurs régionaux et départementaux a permis d'accompagner la modernisation de 12 serres en Provence Alpes Côte d'Azur (6 dossiers programmés en 2008).

Pour la Région, le programme de modernisation du parc des serres maraîchères et horticoles s'est poursuivi en 2009.

16 dossiers ont ainsi été traités en 2009 (6 dossiers en 2008).

II.5.6 Politique de l'installation des jeunes agriculteurs et de renouvellement des exploitations

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	7.8	7	6.7%	12.5%		
2008			9.3%	11.9%		
2009			6.7%	9.4%		
Total consolidé 2009			22.7%	33.8%		

L'intervention de l'Etat utilise comme vecteur les différents volets du Programme Développement des Initiatives Locales (PIDIL), mais contribue aussi au soutien des stages en exploitation complétant le parcours des jeunes candidats à l'installation. Sur un autre registre, l'Etat accompagne le renouvellement des exploitations au travers des mesures de reconversion professionnelle. Le dispositif de préretraite a été supprimé en 2009.

La Région poursuit son soutien au programme d'installation par un accompagnement des « points info installation » et le financement auprès de jeunes agriculteurs en phase d'installation de conseils extérieurs, formations, etc. ...

➤ Réalisation :

- 9 opérations (11 en 2008) globales ont été soutenues par l'Etat ; les bénéficiaires ultimes étant les candidats à l'installation, les jeunes exploitants, les agriculteurs cédant et les structures chargées de l'animation de ce domaine (ADASEA, point info installation, forum d'installation, centres d'élaboration des parcours de professionnalisation)
- 275 dossiers soutenus par la Région (246 en 2008) dont 1 global pour les points info, 180 pour des jeunes agriculteurs (156 en 2008) et 94 (90 en 2008) pour des jeunes agricultrices

➤ Impact :

- Favoriser le renouvellement des exploitations et le maintien d'un tissu agricole régional.

II.5.7 Recherche appliquée et innovation dans les industries agroalimentaires

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0.44	0	0%			
2008			0%			
2009			7.5%			
Total consolidé 2009			7.5%			

L'opération soutenue par ces crédits vise, au travers d'un programme inter régional, à étudier la contamination des matrices végétales (salade) par des norovirus.

II.5.8 Modernisation et développement du pastoralisme

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0	3		19.1%		
2008			19.8%			
2009			18.6%			
Total consolidé 2009			57.5%			

47 dossiers (61 en 2007) soutenus par la Région, portés par des Collectivités locales ou des Groupements pastoraux.

II.5.9 Maintien du foncier agricole

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0	1,4		3.6%		
2008			2%			
2009			12.6%			
Total consolidé 2009			18.3%			

Cet axe est le fruit d'une délibération régionale prise en juin 2006 et qui vise à soutenir des actions d'animation, d'accompagnement des collectivités qui s'engagent dans la préservation de leur espace agricole et de contre-propositions de prix en partenariat avec la SAFER. La délibération est récente et les politiques foncières des collectivités sont en phase d'urgence. Elles devraient solliciter davantage la Région dans les années à venir.

- Réalisation : 8 opérations soutenues par la Région (3 en 2008)

II-6 Renforcer la filière forêt-bois

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	4,53	5,54	7.3%	19.5%		
2008			3.9%	6.4%		
2009			7.2%	11.1%		
Total consolidé 2009			18.4%	37%		

II-6.1 Exploitation forestière

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,47	0,4	5%	94.3%		
2008			10.8%	45.7%		
2009			5.7%	7.8%		
Total consolidé 2009			21.5%	147.8%		

Avec 1.400.000 ha, soit environ 40% de son territoire couvert par la forêt, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'une des régions les plus boisées de France.

C'est une forêt jeune, fragile et en constante progression, du fait notamment de la déprise agricole et qui joue un rôle majeur dans la gestion de l'espace régional. Par ailleurs, les peuplements ont tendance à accroître leur volume sur pied, la récolte étant inférieure à la production.

Cette forêt régionale joue un rôle économique déterminant pour le maintien de l'emploi en milieu rural et montagnard. On dénombre plus de 4.000 entreprises dans la filière bois régionale. Excellents outils d'aménagement du territoire, ces petites et moyennes entreprises qui représentent l'essentiel du réseau de transformation du bois, constituent des opérateurs économiques de premier plan.

La Région et l'Etat soutiennent prioritairement l'installation et la modernisation des entreprises d'exploitation forestière.

Une enveloppe de 83.333 € a été attribuée à l'Agence de services et de paiement dans le cadre du contrat de projets. Pour 2009, 3 opérations ont été financées dans le cadre de cette enveloppe pour un montant de 41.264 € et ont permis de financer l'acquisition de matériel d'exploitation par câble et une tête d'abattage.

Cette mesure cofinancée dans le cadre du PDRH-DRDR est limitée à une catégorie d'entreprises (TPE) qui investit peu

4 dossiers financés en 2009

II.6.2 Développement de la 1ère transformation

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,3	0,4	10%	18.7%		
2008			0%	14.8%		
2009			35%	40%		
Total consolidé 2009			45%	73.5%		

Dans le cadre du contrat de projets, la Région soutient prioritairement l'installation et la modernisation des entreprises de première transformation. A ce titre, la Région a financé 4 entreprises pour un montant de 63.422 € : acquisition d'une cabine d'aspersion, d'un broyeur et de matériel de scierie. L'ensemble de ces opérations a pour objectif la modernisation et la sécurisation des outils de transformation du bois afin d'améliorer la compétitivité de ces entreprises de première transformation.

5 dossiers financés en 2009

II.6.3 Aide à la mobilisation des bois notamment dans le cadre des plans de développement des massifs

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,8	0,7	5.2%	22.3%		
2008			0%	0%		
2009			0%	0 %		
Total consolidé 2009			5.2%	22.3%		

Cette aide doit contribuer à améliorer la compétitivité de la gestion forestière et les connaissances, accroître les superficies des forêts privées gérées durablement, former les sylviculteurs, préserver les écosystèmes forestiers.

Les propriétés devant faire l'objet de Plans simples de gestion constituent 76% de la superficie privée totale. Les plans de développement de massifs doivent permettre de faciliter le travail de massification.

- Nombre de Plan simple de gestion :

739 de plus de 25 ha pour 102.000 ha

118 de moins de 25 ha représentant 2.220 ha

- Nombre de Codes de bonnes pratiques sylvicoles pour les propriétaires de moins de 25 ha :

130 représentants 1.058 ha

En 2009, aucune opération n'a été programmée.

II.6.4 Desserte forestière : création ou mise aux normes de voies forestières d'exploitation

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1	0,9	1.5%	0%		
2008			10.7%	0%		
2009			0%	4.4 %		
Total consolidé 2009			12.2%	4.4%		

3 dossiers de routes et pistes forestières dans les Alpes de Hte Provence et les Hautes Alpes

Cette Mesure du DRDR qui n'est pas très utilisée, le taux de financement étant jugé un peu faible

II.6.5 Améliorations sylvicoles

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,9	1	1.8%	12.8%		
2008			1.4%	11.2%		
2009			0%	4%		
Total consolidé 2009			3.2%	28%		

Les actions proposées sur cet axe en 2009 permettent de conforter le rôle de production de La forêt régionale, de préparer la récolte future et de réaliser des travaux sylvicoles (plantations, éclaircies, élagage...) afin d'accroître les capacités de production dans un Objectif de gestion durable de la forêt régionale.

Opérations emblématiques marquantes en cas de programme :

- 4 opérations de régénération du mélèze dans les Hautes-Alpes (05)

Indicateurs renseignés (proposés par les services à l'occasion du bilan) : superficie traitée de 28.80 hectares

Réalisation :

- nombre de communes ou intercommunalité bénéficiaires : 4

Pas d'opération engagée en 2009 avec financement état

Mesure du DRDR qui n'est pas très utilisée : le taux de financement étant jugé trop faible.

II.6.6 Aide à la coopération forestière dans ses missions d'appui à la petite propriété

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,97	0,97	14.4%	31.3%		
2008			0%	0%		
2009			16.8%	16,5%		
Total consolidé 2009			31.2%	47.8%		

La coopérative Provence forêt participe directement à la gestion des forêts par la mise au point avec les propriétaires forestiers des programmes de travaux et de coupes, par la réalisation d'opérations sylvicoles et par la vente de produits forestiers en recherchant les meilleurs débouchés dans le respect des bonnes pratiques de gestion sylvicole.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la gestion forestière s'associe à la prévention du risque incendie dans la mesure où l'entretien de la forêt permet une moins grande sensibilité aux incendies et de meilleures conditions d'intervention pour les sapeurs pompiers.

Afin de permettre aux propriétaires privés d'assurer conformément à la loi, une gestion durable de leurs forêts, la Région et l'Etat soutiennent depuis de nombreuses années la coopérative qui offre à ses adhérents une large gamme de services. Les partenaires ont apporté 164.000 € chacun pour l'année 2009.

Développement d'une sylviculture conforme aux objectifs de gestion durable et aux itinéraires techniques agréés par le Centre régional de la propriété forestière et notamment la mise en œuvre de SRGS

Nombre de propriétaires concernés : 250.

II.6.7 Animation et connaissance

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,093	0,5	69.9%	8.6%		
2008			7.5%	0%		
2009			32.3%	36.6%		
Total consolidé 2009			109.7%	45.2%		

Cette action doit permettre aux personnes actives dans le secteur forestier d'améliorer leurs connaissances et de bénéficier des connaissances scientifiques et des pratiques novatrices afin de mieux faire face aux défis que posent le développement durable des territoires ruraux et l'amélioration de la compétitivité des filières.

4 dossiers ont été financés dans ce cadre par la région en faveur de la filière bois du 04-05 et du 06-83, du syndicat des exploitants forestiers et de l'interprofession (PRIDES)

II.6.8 Prise en compte de la multifonctionnalité de la forêt méditerranéenne (accueil du public...)

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0	0,67		0%		
2008				0%		
2009				0%		
Total consolidé 2009				0%		

Pas de dossier actuellement mais de nombreux dossiers d'accueil du public en attente.

III Optimiser la gestion des ressources naturelles, prévenir et gérer les risques

Optimiser la gestion des ressources naturelles (biodiversité, ressources et espaces naturels)

III.1 Aménager et gérer le bassin versant de la Durance

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	18,95	19,26	12.8%	10.6%		
2008			28%	26.2%		
2009			9.2%	16,6%		
Total consolidé 2009			50%	53,4%		

Le contrat de rivière de la Durance a été signé en novembre 2008 pour une durée de sept ans. Cet aboutissement marque une étape importante dans le travail partenarial. Le contrat prévoit en effet la mise en œuvre de multiples actions prévues au Contrat de Projet et au Plan Durance. Il met en place des plans de financement et des calendriers qu'il va falloir s'attacher à respecter autant que possible.

En 2009 plusieurs actions ont progressé, en particulier des travaux ont été engagés. Par contre, les actions des volets B0, B1 et C tardent à démarrer, notamment la gestion du transport solide, les actions environnementales et la mise en place de l'observatoire et d'actions d'éducation à l'environnement.

Indicateurs thématiques régionaux

type	Quant ou qualif	libellé	définition	unité	Donnée 2009
réalisation	quantitatif	nombre d'études stratégiques lancées sur la Durance			0
	quantitatif	nombre de structures de gestion locales aidées dont les ouvrages et systèmes de gestion de la ressource sont préservés et sécurisés (III.1.3)			20
	qualitatif	obtention de l'agrément définitif du contrat de rivière Durance et signature du contrat (III.1.4)			oui
résultat	quantitatif	pourcentage d'ouvrages EDF gérés de façon à améliorer le transport solide par rapport au total des ouvrages sur la Durance (III.1.1)			
	quantitatif	Nombre de communes ayant réalisé l'étude sur le risque inondation auquel elles sont soumises (III.1.1).			
	qualitatif	Approbation du DOCOB sur la Durance (III.1.2)			
	quantitatif	Nombre de plans de gestion de la ressource engagés (III.1.3)			2
			Réalisation de l'étude technico-économique sur des scénarios de répartition de la ressource		

		Mise en place d'une formule cohérente et efficace pour la gestion du DPF (III.1.4)			
		Mise en place d'une formule cohérente et efficace pour la pérennisation du SMAVD (III.1.4)			
	quantitatif	Pourcentage de réalisation du contrat de rivière Durance en nombre d'actions			17%
	quantitatif	Pourcentage de réalisation du contrat de rivière Durance en montant (III.1.4)			6%
impact	quantitatif	Pourcentage de la population habitant en zone inondable et ayant bénéficié d'une baisse d'aléa significative du fait d'un projet subventionné relatif à une action de protection des lieux habités III.1.1).	indicateur officiel LOLF et PITE Durance		
		Utilisation de l'observatoire Durance pour suivre l'impact de la mise en œuvre des actions (III.1.4)			
	quantitatif	Nb de territoires dont la ressource en eau est sécurisée.			
	quantitatif	Nombre de protocoles de gestion ou de protection de milieux naturels			2

III.1.1 Augmentation de la sécurité face au risque inondation

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	7,2	7,9	3%	1.2%		
2008			34.3%	26.9%		
2009			15,6%	19,3%		
Total consolidé 2009			53%	47,4%		

La consommation des crédits sur ce domaine, qui avait été limitée en 2007 dans l'attente de la signature du contrat de rivière, a démarré en 2008. Les taux de consommation de crédits élevés pour cette mesure s'expliquent principalement par la programmation des travaux de sécurisation de la digue palière d'Avignon, qui est la première tranche d'un programme d'aménagement et de sécurisation de la partie aval de la Durance, dans une approche globale rive gauche et rive droite.

Le SMAVD prévoit un programme de travaux chargé pour les années à venir, qu'il faudra respecter au mieux.

Suite à la rupture accidentelle du seuil 68 en novembre 2008, des travaux d'urgence ont été engagés et poursuivis en 2009 (anticipation des actions prévues sur les seuils 67 et 68 initialement programmées en fin de contrat). De même, les confortements de digue en rive gauche ont débuté.

Au total, 5 opérations ont été programmées en 2009.

III.1.2 Restauration des milieux

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,7	1,26	0.4%	0%		
2008			8.6%	0%		
2009			0%	0%		
Total consolidé 2009			9%	0%		

Le taux de programmation pour cette partie est toujours faible. Sur l'expérimentation de débits réservés saisonnalisés sur la concession de Sainte Tulle 1, le suivi d'un premier cycle de trois ans a été lancé en septembre 2008. Cependant la défection du prestataire choisi comme coordonnateur technique a provoqué la mise à plat de la réflexion sur le suivi du milieu et la définition des indicateurs de réussite. Cette réflexion s'est prolongée au premier semestre 2009.

Les opérations consommant la majorité des crédits prévus seront celles relatives à l'amélioration du transport solide, programmées dans le contrat de rivière ; elles devraient connaître un début de réalisation en 2010

Aucune opération programmée en 2009

III.1.3 Partage équitable, sécurisation et optimisation de l'alimentation en eau

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	7,25	7	29.9%	27.5%		
2008			35.1%	35.3%		
2009			8,5%	17,3%		
Total consolidé 2009			73,5%	80,1%		

L'année 2009 aura été celle de l'élaboration des contrats de canaux, notamment ceux de Vaucluse qui devraient être signés courant 2010. Parallèlement, les travaux de confortement, de modernisation et d'extension des canaux se poursuivent. Ces actions rejoignent les préoccupations techniques traditionnelles de l'hydraulique agricole (schéma directeurs, travaux de modernisation et réhabilitation, densification des réseaux sous pression dans les zones isolées).

Le taux de programmation de la Région est de 17.3% % en 2009 et de 80.1% pour les années 2007, 2008 et 2009 cumulées, soit la quasi-totalité de l'enveloppe du CPER.

Le retrait de l'Etat dans le financement de l'hydraulique agricole, pose certaines difficultés dans le bouclage des plans de financement d'opérations en 2009 pour la réalisation des travaux de restauration et de modernisation des ouvrages programmées par les ASA. Le taux de programmation de l'agence de l'eau pour les années 2007-2008-2009 est de 73.5%.

26 opérations ont été programmées en 2009

III.1.4 Organisation de l'action des différents acteurs, confortement de la structure gestionnaire

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1,8	3,1	1.6%	0.7%		
2008			3.1%	14.7%		
2009			0%	14,8%		
Total consolidé 2009			4,7%	30.2%		

Le fonctionnement de l'observatoire sur la Durance devrait atteindre son rythme de croisière en 2009. Il permettra un meilleur taux de consommation sur cette action. La contribution de la Région au fonctionnement du SMAVD constitue l'essentiel de la consommation de la ligne pour la Région.

Une opération programmée en 2009

III.2 Optimiser la ressource en eau

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	12,5	22	12.7%	11.7%		
2008			1.7%	6.8%		
2009			0%	6.9%		
Total consolidé 2009			14,4%	25.4%		

Le fonctionnement de l'observatoire sur la Durance devrait atteindre son rythme de croisière en 2010. Il permettra un meilleur taux de consommation sur cette action. La contribution de la Région au fonctionnement du SMAVD constitue l'essentiel de la consommation de la ligne pour la Région.

Indicateurs thématiques régionaux

type	Quant ou qualif	libellé	définition	unité	Donnée 2009
réalisation	quantitatif	Nombre de structures de gestion locales aidées dont les ouvrages et systèmes de gestion sont préservés et sécurisés		nombre	8
	quantitatif	Schéma régional de la ressource en eau			Phase 1 réalisée en 2009
	quantitatif	Nombre d'études réalisées sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Régional contribuant au schéma		nombre	1
	quantitatif	Nombre d'ateliers de concertation réalisés		nombre	6
résultat	quantitatif	Nombre de plans de gestion de la ressource engagés		nombre	2

		Schéma régional			1
impact	quantitatif	nombre de bassins versants bénéficiant d'une gestion concertée de la ressource (plan de gestion, contrat de canal,...)		nombre	29

III.2.1 Schéma régional de la ressource en eau

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1	0,5	0%	0%		
2008			16.5%	16.5%		
2009			0%	0%		
Total consolidé 2009			16,5%	16,5%		

2009 a vu la réalisation de la première phase du SOURSE (schéma d'orientations pour une utilisation raisonnée et solidaire de la ressource en eau) sous maîtrise d'ouvrage de la Région, qui s'est achevée mi-décembre par un forum de synthèse des ateliers de concertation (programmé en 2008). Le SOURSE se poursuivra en 2010 par la réalisation de la phase de propositions.

III.2.2 Appui à l'amélioration des grands ouvrages stratégiques de transfert, de sécurisation et d'approvisionnement du territoire

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	10	21	15.3%	12.3%		
2008			0.1%	6.8%		
2009			0%	7,2%		
Total consolidé 2009			15,4%	26,3%		

Cette mesure concerne principalement les grands aménagements structurants mais comporte également un volet en faveur de la gestion globale de la ressource pour la réalisation d'études et de travaux de petite hydraulique agricole : passage à des techniques moins consommatrices d'eau, études globales en faveur de la gestion raisonnée de la ressource et du partage des usages.

En 2009, une seule opération SCP a été programmée (celle de Puylobier).

La faible consommation de cette ligne s'explique par le retard pris dans la programmation de la liaison Verdon-St Cassien, dont le gros du financement sera demandé en 2010 et pour laquelle la Région a réservé 16 M€.

Ainsi, pour la Région, 80 % des crédits de la mesure hors liaison VSC ont été consommés en 2 ans.

III.2.3 Maîtriser la consommation et favoriser les actions économes d'eau

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1,5	0,5	3.4%	0%		
2008			2.8%	0%		
2009			0%	0%		
Total consolidé 2009			6,2%	0%		

Afin de stimuler l'émergence de projets innovants et exemplaires en ce domaine, un appel à projet a été lancé début 2009 par la Région, en collaboration avec l'Agence de l'Eau, intitulé « économisons l'eau à la source », et à destination des collectivités désirant s'investir dans les économies d'eau en terme d'acquisition de connaissances, de travaux innovants et exemplaires et de communication. 8 projets ont été retenus et seront programmés début 2010. Certains bénéficieront de financements FEDER. Concernant la Région, cette action permettra de consommer un cinquième de l'enveloppe. Un autre appel à projets sera lancé en 2010, enrichi de l'expérience précédente.

III.3 Réhabiliter l'Etang de Berre

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	10,53	5,68	3.8%	0.6%		
2008			2.2%	2.8%		
2009			4,4%	4,6%		
Total consolidé 2009			10,5%	8%		

Le « GIPREB 2 » a été créé début 2008. Dans sa nouvelle configuration sur la période 2008-2010, le groupement est l'artisan du contrat d'Etang et travaille à la construction d'une nouvelle structure intercommunale qui prendra la maîtrise d'ouvrage des opérations de réhabilitation. Cette structure intercommunale, à laquelle participeront la Région et le CG 13 verra le jour en 2011.

La faible consommation des mesures de ce programme est liée au calendrier du contrat d'étang qui n'a pas encore démarré.

Indicateurs thématiques régionaux

type	Quant ou qualif	libellé	définition	unité	Donnée 2009
réalisation	qualitatif	Obtention de l'agrément définitif du contrat d'étang de Berre et signature du contrat.			
	qualitatif	Achèvement des travaux du PAM sur le tunnel du Rove			

	qualitatif	Réalisation des études de prospective socio-économique et sur les modalités de financement et de maîtrise d'ouvrage de la dérivation potentielle du rejet EDF			Etude lancée en 2009
résultat	qualitatif	Mise en place d'une structure pérenne à l'issue de la prolongation du GIPREB			2011
	qualitatif	Lancement de l'expérimentation de réouverture du tunnel du Rove à la circulation d'eau de mer			Etude en cours
	quantitatif	Pourcentage de réalisation du contrat d'étang de Berre en nombre d'actions et en montant		%	
impact	qualitatif	Utilisation des actions de suivi du milieu du GIPREB et d'EDF pour suivre l'impact de la mise en œuvre des actions.			
	qualitatif	Suivi de l'impact sur le milieu de l'expérimentation de réouverture du tunnel du Rove à la circulation d'eau de mer.			

III.3.1 Soutien à l'organisation des acteurs locaux

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,1	0,6	12.1%	0%		
2008			8.2%	21.6%		
2009			16,5%	29,7%		
Total consolidé 2009			36,8%	51,3%		

Cette mesure concerne principalement la participation du Conseil Régional et de l'Agence de l'Eau au fonctionnement du GIPREB.

III.3.2 Mise en place du Contrat d'Etang et de son programme d'actions

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,5	2	6%	1.7%		
2008			2.4%	1.5%		
2009			1,8%	0,5%		
Total consolidé 2009			10,2%	3,6%		

Le contrat d'étang étant en cours d'élaboration, très peu d'actions ont pu être programmées expliquant ainsi la faible consommation sur l'année.

Il s'agit essentiellement des études d'élaboration du dossier définitif qui doivent aboutir d'ici à 2010, année où l'on vise l'agrément définitif du contrat. Les suivis du milieu sont néanmoins opérationnels. Mais doivent élargir à la mesure précédente, ainsi que l'élaboration du contrat d'étang. Cette mesure ne devra concerner que les actions programmées au contrat.

III.3.3 Réouverture expérimentale du tunnel du Rove

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	5,75	2,9	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			0%	0%		
Total consolidé 2009			0%	0%		

La réouverture expérimentale du Tunnel du Rove à la circulation d'eau de mer fait l'objet d'une première phase d'étude, réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Port Autonome de Marseille, financée par la Région et l'Agence de l'Eau. Elle devrait se terminer en 2010.

III.3.4 Etudes de perspectives socioéconomiques et sur les modalités de financement et de maîtrise d'ouvrage sur la dérivation potentielle du rejet EDF

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,18	0,18	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			41,5%	41,5%		
Total consolidé 2009			41,5%	41,5%		

L'action a été lancée comme prévu en 2009 ; Les premiers résultats sont attendus pour 2010.

III.4 Adapter les moyens de lutte contre les pollutions domestiques à la spécificité des milieux méditerranéens

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,4	1,4	0%	0%		
2008			1.6%	2.8%		
2009			1,4%	6%		
Total consolidé 2009			3%	8,8%		

Six projets ont été programmés en 2009 concernant la réduction de l'impact des rejets dans des milieux sensibles. Il est prévu à partir de 2010, le lancement d'un appel à projet par l'Agence de l'Eau et la Région pour développer les actions innovantes et exemplaires dans ce nouveau domaine.

III.5 Gérer les milieux aquatiques

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	8,5	12,2	19.3%	15%		
2008			21.6%	17.6%		
2009			46.71%	25.5%		
Total consolidé 2009			73.17%	58.1%		

Dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques au sens large, deux thématiques dominant largement tant en terme de nombre de projets que de montant financier. Il s'agit des opérations de restauration et valorisation des milieux aquatiques et des opérations de lutte intégrée contre le risque inondation. Dans les deux cas, ces opérations sont menées à l'échelle du bassin versant par des syndicats de rivière, véritables chevilles ouvrières de la gestion de l'eau, le plus souvent dans le cadre de contrats de milieu.

Il faut noter que 7 contrats de milieu ont été signés en 2007 et 2008. Actuellement, on compte 14 contrats de milieu signés et 15 en élaboration ou en émergence, témoignant ainsi de la vitalité de cette procédure partenariale en région PACA (pour mémoire les contrats de rivière Durance et de l'Etang de Berre sont suivis à part dans le Contrat).

Indicateurs thématiques régionaux

type	Quant ou qualif	libellé	définition	unité	Donnée 2009
réalisation	quantitatif	Nombre de structure de gestion soutenue			30
	quantitatif	Nombre de postes de techniciens ou chargés de mission créés			5
	quantitatif	Nombre de bassins versants où un projet de restauration est engagé			40
	quantitatif	Nombre de procédures de gestion engagées			29
résultat	quantitatif	Nombre de SAGE adoptés et de Contrats de milieu signés			18
impact	qualitatif	Atteinte des objectifs DCE sur les territoires concernés par une démarche globale de gestion intégrée des milieux	sous réserve de la disponibilité de l'outil d'évaluation Système d'Evaluation de l'Etat des Eaux –SEEE-		

III.5.1 Soutien aux structures de gestion des milieux aquatiques

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2	2	11.5%	12.2%		
2008			6.7%	3.7%		
2009			2,5%	0,9%		
Total consolidé 2009			20,7%	16.8%		

Il s'agit essentiellement d'actions liées à l'élaboration ou au bilan des contrats de milieu, menées par les structures de gestion.

4 opérations ont été aidées dans ce cadre en 2009.

III.5.2 Restauration et mise en valeur des milieux aquatiques dans le cadre de contrats de rivière ou de démarches globales similaires concertées

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3,5	5	23.7%	17.1%		
2008			30.2%	16.5%		
2009			59,9%	34%		
Total consolidé 2009			113,8%	67.6%		

Il s'agit essentiellement d'opérations de restauration et de valorisation de milieux aquatiques et de suivi qualitatifs menées par les structures de gestion, essentiellement dans le cadre de contrats de milieu ou de plans pluriannuels de gestion. 49 opérations ont été programmées en 2009. Le taux de programmation Etat-Région est de 44.7% % en 2009, 86.6% pour les années 2007, 2008 et 2009 cumulées.

III.5.3 Prévention du risque inondation par une approche intégrée des bassins versants

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3	5,7		14%		
2008				24.1%		
2009			60.79%	26,8%		
Total consolidé 2009			60.79%	64,8%		

L'Etat n'a pas contractualisé de financement sur cette mesure. Cependant l'Etat a cofinancé au titre du CPER certaines opérations de cette mesure sur la mesure III.19. La révision à mi-parcours pourra être l'occasion de modifier la maquette financière pour que les

cofinancements Etat et région de ces opérations puissent apparaître sur la même mesure III.5.3

4 opérations ont été programmées en 2009.

III.6 Gérer le littoral, les ressources halieutiques et le tourisme de façon intégrée et durable

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3,65	8,1	15.4%	3.4%		
2008			13.2%	21.1%		
2009			14.9%	7.9%		
Total consolidé 2009			43.5%	32.4%		

La programmation des opérations proposées a pu être pleinement mise en œuvre en 2009 et les taux de programmation sont globalement supérieurs, pour l'Etat comme pour la Région, au taux moyen prévisionnel du contrat.

Indicateurs thématiques régionaux

type	Quant ou qualif	libellé	définition	unité	Donnée 2009
réalisation	quantitatif	Nombre de démarches de GIZC et nombre d'études stratégiques		nb	
	quantitatif	Pourcentage des zones côtières engagées dans des démarches de gestion intégrée		%	
	quantitatif	Nombre de ports engagés dans la démarche ports propres	Ports ayant réalisé une étude de diagnostic environnemental « Ports Propres »	Nb 91	2
résultat	quantitatif	Nombre de démarches, de coopération, de qualité et de gestion des ressources dans le secteur halieutique		nb	
impact	quantitatif	Indice de qualité des eaux marines littorales			
		Evolution de l'emploi et des productions dans les secteurs des pêches et cultures marines			

III.6.1 Promouvoir une gestion intégrée des zones côtières

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,55	2,2	22.1%	2.9%		
2008			18.8%	18.5%		
2009			16.9%	6.5%		

Total consolidé 2009			57.8%	27.9%		
-----------------------------	--	--	--------------	--------------	--	--

7 opérations ont été programmées dans ce cadre dont le soutien au Conservatoire du littoral pour la mise en œuvre de projets de gestion du milieu marin au droit de ses terrains.

III.6.2 Promouvoir la filière pêche et cultures marines et la gestion durable des ressources halieutiques

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1,1	1,1	0%	0%		
2008			0%	4.3%		
2009			10.2%	4.9%		
Total consolidé 2009			10,2%	9.2%		

6 opérations ont été programmées en 2009 au titre de cette mesure, pour accompagner les structures professionnelles de la pêche pour l'acquisition d'équipements collectifs et pour l'animation de la filière.

III.6.3 Promouvoir un tourisme durable et la qualité de vie sur le littoral

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0	4,8		4.4%		
2008				26.1%		
2009				9.3%		
Total consolidé 2009				39.8%		

Les opérations proposées en 2009 ont concerné la démarche « ports propres en Provence-Alpes-Côte d'Azur » et les actions d'éducation à l'environnement.

Au titre de « ports propres », deux nouveaux ports se sont engagés dans la démarche en 2010 et ont réalisé une étude diagnostic, six autres projets ont concernés des investissements.

Dans le cadre du Réseau Mer « Education à l'Environnement », la Région a cofinancé cinq projets. De plus, la Région a cofinancé les projets pédagogiques de dix associations d'éducation à l'environnement.

III.7 Conserver, gérer et valoriser la biodiversité et les paysages

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	16,99	43,1	25.6%	8.7%		
2008			32.4%	13.8%		
2009			17,7%	15,5%		
Total consolidé 2009			75,7%	38%		

Indicateurs thématiques régionaux

type	Quant ou qualif	libellé	définition	unité	Donnée 2009
réalisation	quantitatif	Nb d'opérations de communication, sensibilisation, éducation et promotion visant à modifier les comportements des acteurs et notamment du grand public	dossiers	nb	26
	quantitatif	Nb de partenaires associés à la mise en réseau régionale des données naturalistes	Synthèse (DREAL)	nb	9
	quantitatif	Nb d'inventaires et/ou de cartographies faune/flore/habitats/milieux remarquables	Dossiers y compris connaissance paysages et organisation données	nb	22
	quantitatif	Nombre de site Natura 2000 financés	Sites avec docob en cours de rédaction ou achevés (DREAL)	nb	107
	quantitatif	Nombre de projets de mise en valeur des sites naturels	dossiers	nb	13
	quantitatif	Nombre de projets de conservation, gestion et restauration des espèces et des milieux naturels (hors Natura 2000)	Dossiers	nb	30
	quantitatif	Nb d'équivalents temps plein affectés à la gestion des espaces naturels		nb	
résultat	quantitatif	Nombre de partenaires au SINP régional	Synthèse (DREAL)	nb	
	quantitatif	Nombre de projets et réunions régionales de réseau de gestionnaires d'espaces naturels	Synthèse DEDDA	nb	14
	quantitatif	Nombre de sites Natura 2000 avec mise en œuvre du DOCOB	Sites en animation	nb	43
		Surface acquisitions foncières d'espaces naturels	À supprimer (réunion du 10/04/09)		
	quantitatif	nombre de bases de données sur la biodiversité	À supprimer (réunion du 10/04/09)	nb	
	quantitatif	idem supra			
	quantitatif	Nombre de conventions particulières passées entre les parcs nationaux/Etat/Région pour l'animation et la gestion des espaces naturels dans les nouvelles zones d'adhésion	Synthèse DEDDA	nb	
	quantitatif	Nombre de parcs ayant un dispositif d'évaluation mis en œuvre			
impact	quantitatif	% de territoire couvert par une structure de gestion ou d'animation	À supprimer (réunion du 10/04/09)	%	
	quantitatif	% de la superficie de ZNIEFF en espaces protégés	À supprimer (réunion du 10/04/09)	%	

III.7.1 Soutien à la connaissance naturaliste et paysagère

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,59	2,8	9,2%	1,6%		
2008			11,8%	6,2%		
2009			17,3%	9%		
Total consolidé 2009			38,3%	16,8%		

Au total, 21 opérations ont été programmées parmi lesquelles les actions menées par le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles, la Ligue de Protection des Oiseaux, ainsi que l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage.

L'inventaire du patrimoine géologique lancé par l'État en 2007 vise à acquérir et compléter la connaissance du patrimoine géologique en région afin d'en assurer le suivi dans une optique de conservation et de valorisation.

A noter que l'aide apportée au Conservatoire botanique alpin est contractualisée sur la Convention Interrégionale du Massif Alpin (CIMA).

III.7.2 Soutien aux structures de gestion des espaces naturels

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	9,7	25	18,8%	12,5%		
2008			22,8%	21,8%		
2009			21%	25%		
Total consolidé 2009			62,6%	59,3%		

Le taux de programmation Etat-Région s'élève à 23.9% en 2009, 60.2% pour les années 2007, 2008 et 2009 cumulées.

83 opérations ont été programmées. Elles concernent en majorité les Parcs naturels régionaux et les réserves naturelles.

77% des montants programmés sur cette action ont comme bénéficiaires les Parcs naturels régionaux. En effet c'est sur cette mesure qu'émergent les cotisations statutaires versées aux Parcs naturels régionaux par la Région Provence Alpes Côte d'Azur ainsi que la contribution de l'État.

Un grand nombre d'actions est financé par la Région en application des Contrats annuels de gestion intégrée environnementale, en sus des cotisations statutaires (en année pleine d'application).

C'est dans cette mesure que figurent également le financement apporté par l'État aux Réserves Naturelles Nationales (fonctionnement et investissements), aux Réserves de Biosphère, au CREN, ainsi qu'aux opérations grands sites.

III.7.3 Soutien aux programmes d'actions et à leur évaluation

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	4,64	15,3	49.1%	3.7%		
2008			64%	2.3%		
2009			10,9%	1,1%		
Total consolidé 2009			124%	7,2%		

28 opérations ont été programmées.

Il y a une différence importante entre le taux de programmation de l'État et celui de la Région car certaines structures de gestion étaient en 2009 dans une phase de transition et n'ont pas pu mettre en œuvre un grand nombre d'opérations qui auraient bénéficié d'aides de la Région.

Le Grenelle de l'environnement préconise un développement significatif des plans d'action pour les espèces menacées qui concernent de nombreuses espèces en PACA. La DREAL PACA assure la coordination de trois de ces plans nationaux (Vipère d'Orsini, Tortue d'Hermann et Ganga Cata) qui sont élaborés et/ou mis en œuvre par le Conservatoire Etudes et des Ecosystèmes de Provence et la LPO.

S'agissant de Natura 2000, compte-tenu du calage en cours entre les niveaux régional et départemental pour la saisie sous Présage et du taux d'avancement pour l'État sur cette mesure, seules les contre-parties État au FEDER correspondant à l'animation des sites Natura 2000 dotés de DOCOBs ont été inscrites au CPER en 2009.

Cet axe permet également de financer la « Plateforme régionale de concertation en Education à l'Environnement et au Développement Durable », véritable outil régional de réflexion stratégique et de mise en synergie des différents acteurs en matière d'éducation à l'environnement. Financée de façon pluri-partenariale elle est portée par le Graine PACA.

III.8 Accompagner les démarches de développement durable

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1,4	0,4	11.6%	0%		
2008			14.7%	20.8%		
2009			13,4%	1.5%		
Total consolidé 2009			39,7%	22.3%		

En 2009, 10 opérations ont été programmées. Elles concernent la mise en œuvre et l'évaluation des actions, et la mise en réseau d'acteurs et l'échange d'expériences.

La programmation sur la mesure III.8 « accompagner les démarches de développement durable » a permis d'impulser des actions innovantes et transversales pour la mise en œuvre de politiques territorialisées de développement durable qui ne trouvent pas de réponses adaptées dans les dispositifs sectoriels usuels. On trouve également sur ce programme, des actions permettant la mise en réseaux des acteurs afin de faciliter le retour d'expériences et l'émergence d'une culture commune du Développement Durable.

La mise en œuvre de démarche de type Agenda 21 par les collectivités de la région PACA a eu un démarrage assez lent. Cependant les actions financées sur l'accompagnement de ces politiques ainsi que sur la constitution de réseaux d'acteurs, ces dernières années et particulièrement en 2009, ont un eu effet de levier positif dont les fruits commenceront à se récolter en 2010. Environ une dizaine de collectivités devraient déposer leurs dossiers pour une demande de reconnaissance nationale.

Un projet comme celui sur le Tourisme durable, porté par la communauté d'agglomération d'Aubagne et l'association « Citoyens de la Terre », ont un impact positif sur le territoire. Il permet de structurer l'action des professionnels du tourisme et de construire une offre touristique spécifique sur un territoire très engagé dans le développement durable.

Une expérimentation est en cours sur le Scot du Pays d'Arles afin d'en réaliser une relecture au regard des finalités du cadre de référence national des Agendas 21.

L'accompagnement des collectivités par l'Agence régionale pour l'environnement (ARPE) devra être poursuivi dans le cadre de cette mesure afin d'amplifier la mise en œuvre de projets territorialisés de développement durable.

Indicateurs nationaux des priorités transversales

type	libellé	Unité/valeur	Donnée 2009= nombre d'opérations pour chaque valeur
qualitatif	Prise en compte de l'égalité des chances hommes/femmes dans l'opération	Positif/négatif/neutre	Positif : Négatif : Neutre :
qualitatif	Caractère innovant de l'opération en matière de produits, bien ou services offerts	Aucun/faible/bon/exemplaire	Aucun : Faible : Bon : Exemplaire : 2
qualitatif	Caractère innovant de l'opération en matière d'organisation /procédé	Aucun/faible/bon/exemplaire	Aucun : Faible : Bon : Exemplaire : 1
qualitatif	Caractère innovant de l'opération en matière de mise en marché	Aucun/faible/bon/exemplaire	Aucun : Faible : Bon : Exemplaire
qualitatif	Prise en compte des TIC dans l'opération	sans objet/non/oui/exemplaire	Sans objet : Non : Oui :

			Exemplaire :
qualitatif	Cette opération relève-t-elle du volet territorial ?	non/convention métropole/convention d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine/convention de Pays/convention PNR/autre convention territoriale/autre opération rattachée au grand projet territorial (sans conventionnement territorial)	
qualitatif	Prise en compte de l'environnement dans l'opération	aucune, faible, bonne, exemplaire	Aucune : Faible : Bonne : 10 Exemplaire :
qualitatif	Impact carbone de l'opération	kilotonnes équivalent CO2 / an	

Indicateurs thématiques régionaux

type	Quant ou qualif	libellé	définition	unité	Donnée 2009
résultat	quantitatif	Nb projets territoriaux de DD répondant aux critères de reconnaissance des agendas 21		nb	3
	quantitatif	Nombre d'agendas 21 labellisés par le dispositif de reconnaissance		nb	2
	quantitatif	% De la population concernée par un agenda 21 reconnu		%	
	quantitatif	nombre de projets territoriaux de DD répondant aux critères de reconnaissance des agendas 21		NB	3

Maîtriser la demande énergétique et développer les énergies renouvelables

Le domaine a fait l'objet d'un cycle de 6 manifestations de proximité dans les 6 départements de Provence Alpes Côte d'Azur en juin 2009 afin de promouvoir les résultats 2000-2006 et présenter les opportunités 2007-2013 de l'accord cadre Etat Région ADEME. Ces manifestations ont rassemblé au total près de 500 participants autour d'interventions des partenaires Etat, Région, ADEME et de témoignages de bénéficiaires.

III.9 Développer la maîtrise de la demande énergétique

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	4,6	2,5	5.8%	3.7%		
2008			24.2%	20%		
2009			49.3%	101.6 %		
Total consolidé 2009			79.3%	125.3%		

L'appel d'offre régional PREBAT/EFFINERGIE a été reconduit en 2009 à l'identique sur ses deux volets (neuf et existant). Au total, ce sont 19 dossiers qui ont été retenus par le jury mis en place avec la Région, Envirobat, l'Ordre des Architectes, l'association BDM (Bâtiment durable méditerranéen), essentiellement sur du tertiaire et logement social ou classique.

Dans le domaine du logement social, qui avait été retenu comme un axe prioritaire d'intervention, un appel à projet « réhabilitation thermique des logements sociaux » a été lancé le 9 novembre 2009 en partenariat avec la Région et la DREAL et le soutien de l'ARO HLM et de la Caisse des Dépôts, avec un financement complémentaire FEDER.

III.10 Renforcer et étendre le Plan Eco Energie

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	12	3,2	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			0%	0%		
Total consolidé 2009			0%	0%		

La panne électrique de fin 2008, qui avait affecté les deux départements du Var et des Alpes-Maritimes, a relancé le dossier qui restait inactif depuis 2006.

Un contrat d'objectifs entre l'Etat, la Région, les 2 Conseils généraux, RTE, la Principauté de Monaco, l'EPA Eco Vallée et l'ADEME a été élaboré pour une signature prévue début 2010.

Aucun crédit n'a néanmoins pu être engagé au titre de l'année 2009.

III.11 Soutenir le développement des énergies renouvelables

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	18,2	18,5	17.7%	13.5%		
2008			16.1%	14.2%		
2009			15.4 %	15.5%		
Total consolidé 2009			49.2%	43.2%		

La mise en place du Fonds Chaleur renouvelable de l'ADEME permettra le financement hors CPER des installations importantes de production de chaleur par énergies renouvelables. Ceci a conduit, en Provence-Alpes-Côte d'Azur à une harmonisation des critères respectifs avec le CPER pour garantir la continuité du financement des opérations sur le bois énergie et le solaire thermique, en particulier. Malgré l'arrivée du Fonds Chaleur, la consommation sur les énergies renouvelables thermiques reste très soutenue. Après les échéances électorales de 2008, on constate en 2009 une forte reprise des projets bois sur le terrain avec plus de 50 opérations.

Concernant la production d'électricité par le photovoltaïque, on note de bons résultats de l'appel à projets portant sur des opérations présentant un caractère architectural exemplaire que la Région traite dans le cadre de sa démarche « AGIR » (cf. infra III.15), ce qui contribue à son taux global élevé de programmation.

III.12 Promouvoir la qualité environnementale du bâtiment

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3,15	3,5	8%	3.8%		
2008			12.9%	13%		
2009			24.5 %	35.1%		
Total consolidé 2009			46.7%	51.8%		

L'appel à projets régional PREBAT/Effinergie a été reconduit (cf. supra III.9). Sur les 19 opérations lauréates en 2009, certaines sont très innovantes en matière de QEB. De nombreuses demandes pour des études préalables sur ces questions complexes émanent des maîtres d'ouvrage.

La montée en puissance du PRIDES « bâtiments durables méditerranéens » et le lancement de son approche labellisante peuvent être notés en complémentarité avec les acteurs et dispositifs existants.

III.13 Soutenir les approches énergétiques territoriales et notamment les Plans Climat Territoriaux

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	9,3	7,6	9.2%	8.5%		
2008			13%	16.1%		
2009			15.2 %	14.5 %		
Total consolidé 2009			37.4%	17.2%		

Le programme ambitieux d'études sur les potentiels régionaux d'EnR lancé par l'observatoire régional de l'énergie a considérablement avancé : ces études sont, soit finalisées (solaire PV, éolien, bois énergie, bois biomasse), ou en cours (géothermie). Elles mettront la région en bonne position pour l'élaboration du futur SRCAE.

Au niveau des territoires, l'année 2009 est marquée par l'émergence d'une dynamique « Plan climat territorial » (Département des Alpes-Maritimes, Communauté urbaine de Nice, Communauté d'agglomération Ventoux - Comtat - Venaissin, Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, Communauté d'agglomération du Pays d'Aix, Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile...)

De manière générale la demande des collectivités relatives à l'urbanisme durable est en croissance et témoigne ainsi de l'évolution positive vers une démarche globale de territoire intégrant énergie, urbanisme, transports... C'est ainsi que la démarche « Villes lauréates – Cit'ergies » rencontre une adhésion croissante (cf. infra III.15).

Le réseau des EIE a été renforcé avec une création supplémentaire et la mise en œuvre d'une plateforme collaborative étendue à 10 groupes métiers ce qui représente une

innovation et une professionnalisation de l'animation des acteurs relais des politiques portées par le CPER. A l'avenir le renforcement du réseau des EIE par l'accroissement du nombre de conseillers sera recherché.

III.14 Organiser et promouvoir une mobilité durable

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	4,75	6	12%	5.8%		
2008			5.9%	6.4%		
2009			6.8 %	4.6 %		
Total consolidé 2009			24.6%	16.8%		

III.14.1 Planification durable des transports, des déplacements et des aménagements

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2	1	3%	5.9%		
2008			0.5%	1.1%		
2009			0.7 %	1.4 %		
Total consolidé 2009			4.2%	8.4%		

Ce domaine est notoirement sous exploité par les collectivités, mais il faut noter que l'ensemble des PDU obligatoires est en place. A compter de 2010, les plus anciens d'entre eux sont susceptibles d'être révisés et ce volet pourrait connaître une plus grande mobilisation.

III.14.2 Développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1,5	2	23.6%	8.6%		
2008			9%	11.9%		
2009			14,7 %	9.3 %		
Total consolidé 2009			47.4%	29.8%		

Les démarches de Plan de déplacement d'entreprise (PDE) restent dans une dynamique positive avec une montée en charge des PDIE, alors que les démarches de zone et actions collectives se multiplient en région. A la suite des études en cours, les volets opérationnels seront déployés et feront l'objet de demandes spécifiques de financement au titre de ce volet.

III.14.3 Développement du transport intermodal des marchandises et de leur distribution en ville

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,5	1,5	14.1%	4.7%		
2008			7.1%	2.4%		
2009			3.8 %	1.3 %		
Total consolidé 2009			25%	8.3%		

Cet axe a marqué le pas du fait de l'abandon des aides à l'investissement aux unités de transport intermodal depuis 2008. Les efforts de mobilisation des transporteurs accomplis en 2008 ont vu leur concrétisation avec la signature d'une première Charte de réduction volontaire des émissions de CO₂. Cette politique relancera la mobilisation de ce volet.

On relève une opération remarquable sur le fret urbain (quartier St Roch à Nice).

III.14.4 Promotion des carburants véhicules propres

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,75	1,5	11.2%	3%		
2008			13.2%	6.6%		
2009			9.1 %	3.9 %		
Total consolidé 2009			33.4%	13.5%		

Poursuite des primes accordées aux véhicules « propres » dans le cadre de flottes collectives : électriques et GNV plus particulièrement.

En 2010 un grand regain d'intérêt pour cette filière à présent mûre, renforcé par les annonces du Grenelle (Plan Véhicule Electrique), se concrétisera pas des demandes d'aides financières éligibles sur ce volet.

III.15 Développer des actions innovantes

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0	5,9		7.6%		
2008				9.1%		
2009				32.6 %		
Total consolidé 2009				49.3%		

Cet axe concerne la démarche régionale AGIR. - Action Globale Innovante pour la Région lancée pour la période 2007-2010 avec pour objectif le développement d'actions

d'entraînement pour un développement accentué de la maîtrise des consommations et des énergies renouvelables. Elle comprend ses propres instances de pilotage et d'évaluation.

A ce titre, la Région a financé sa part de l'Appel à Projets Photovoltaïque intégré et exemplaire (cf. supra 4.2). L'ADEME a apporté de son côté un financement complémentaire au titre du CPER sur des opérations ASTER MDE de la Région (PLEE à objet unique type bois énergie ou éolien).

L'expérimentation « Villes Lauréates – AGIR pour l'Energie » initiée en 2007 avec 12 communes a conduit à un appel à projets inclus dans la démarche AGIR. Sur l'année 2009 près de 60 communes sont entrées dans la démarche par une année préparatoire appelée « communes en marche ». Cette action régionale est cohérente avec le programme national Cit'Ergie auquel les communes pourront s'associer lorsqu'elles s'en sentiront la possibilité. Prévenir et gérer les risques

III.16 Améliorer la connaissance des risques

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1,6	0,7	7.5%	0%		
2008			21.1%	23.9%		
2009			7,9%	17,7%		
Total consolidé 2009			36,4%	41,6%		

La cartographie régionale des mouvements de terrains est une opération phare. Après l'étude de la Provence calcaire (année 1) et de la zone Alpine (année 2), la cartographie de la zone cristalline (année 3) a été programmée en 2008.

Elle est complétée sur le département des Hautes Alpes par une cartographie plus fine au 1/25 000^e

Une étude sur les falaises côtières a été effectuée en 2009. Une action de valorisation sous forme d'un colloque sera effectuée en 2010.

Par ailleurs, deux projets élaborés dans le cadre des programmes européens Alcotra ont été lancés en 2009 permettront d'augmenter les connaissances sur les déplacements de blocs et les aléas potentiels dans les secteurs englacés et récemment désenglacés.

Enfin, en 2009, la mise-à-jour et les extensions de la cartographie des phénomènes d'avalanches ont été programmés ; une première tranche sera réalisée en 2010.

6 opérations programmées en 2009

Indicateurs nationaux des priorités transversales

type	libellé	Unité/valeur	Donnée 2009= nombre d'opérations pour chaque valeur
qualitatif	Prise en compte de l'égalité des chances hommes/femmes dans l'opération	Positif/négatif/neutre	Positif : Négatif : Neutre : 6
qualitatif	Caractère innovant de l'opération en matière de produits, biens ou services offerts	Aucun/faible/bon/exemplaire	Aucun : Faible : Bon : 6 Exemplaire :

qualitatif	Caractère innovant de l'opération en matière d'organisation /procédé	Aucun/faible/bon/exemplaire	Aucun : Faible : 1 Bon : 5 Exemplaire
qualitatif	Caractère innovant de l'opération en matière de mise en marché	Aucun/faible/bon/exemplaire	Aucun : 6 Faible : Bon : Exemplaire
qualitatif	Prise en compte des TIC dans l'opération	sans objet/non/oui/exemplaire	Sans objet : 1 Non : Oui : 5 Exemplaire :
qualitatif	Cette opération relève-t-elle du volet territorial ?	non/convention métropole/convention d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine/convention de Pays/convention PNR/autre convention territoriale/autre opération rattachée au grand projet territorial (sans conventionnement territorial	non
qualitatif	Prise en compte de l'environnement dans l'opération	aucune, faible, bonne, exemplaire	Aucune : Faible : Bonne : 6 Exemplaire :
qualitatif	Impact carbone de l'opération	kilotonnes équivalent CO2 / an	Sans objet

quantitatif	Nombre d'emplois directs additionnels créés bruts	nombre	0
-------------	---	--------	---

Indicateurs thématiques régionaux

type	Quant ou qualif	libellé	définition	unité	Donnée 2009
réalisation	quantitatif	Nombre de risques cartographiés		nb	5
	quantitatif	Surfaces traitées		M ²	
résultat	quantitatif	Nombre de communes ayant une connaissance générale des risques qui l'affectent		nb	230
		Linéaire de voies de communication pour lequel la vulnérabilité est connue			
impact		Prise de conscience des enjeux par les bénéficiaires et décideurs			Faible

		Aménagement de territoire tenant compte des enjeux risques, non augmentation des personnes et des biens exposés aux risques, réduction de la vulnérabilité sur les personnes et biens existants exposés aux aléas connus			
	quantitatif	Nb communes voyant les risques technologiques réduits		nb	0

III.17 Prévenir les risques

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,45	0,6	4.9%	10.8%		
2008			19.8%	0%		
2009			5,3%	2,3%		
Total consolidé 2009			30%	13,1%		

Une opération phare a consisté à réaliser depuis 2008, une base de données sur tous les risques naturels en PACA en 3 phases : la mise à jour d'une base de données déjà existante, son amélioration puis sa mise sur Internet en 2009.

Un inventaire des éléments sur les crues historiques utiles à l'implantation de repères de crue, ce qui a permis d'élaborer une base de données GEOREPERE dans le but d'aider les communes dans leurs missions relatives à l'implantation de repères de crues sur leur territoire.

Par ailleurs, il a été procédé à la numérisation en mode image (scannage) des études Zones Inondables de référence. La vectorisation de ces zones se fera dans un deuxième temps.

La mise en place de chargés de mission dans le cadre des PAPI a été effective pour celui du Sud Ouest du Mont Ventoux.

3 opérations programmées en 2009

Indicateurs nationaux des priorités transversales

type	libellé	Unité/valeur	Donnée 2009= nombre d'opérations pour chaque valeur
qualitatif	Prise en compte de l'égalité des chances hommes/femmes dans l'opération	Positif/négatif/neutre	Positif : 1 Négatif : Neutre :
qualitatif	Caractère innovant de l'opération en matière de produits, bien ou services offerts	Aucun/faible/bon/exemplaire	Aucun : Faible : 3 Bon : Exemplaire :

qualitatif	Caractère innovant de l'opération en matière d'organisation /procédé	Aucun/faible/bon/exemplaire	Aucun : 4 Faible : Bon : Exemplaire
qualitatif	Caractère innovant de l'opération en matière de mise en marché	Aucun/faible/bon/exemplaire	Aucun : 4 Faible : Bon : Exemplaire
qualitatif	Prise en compte des TIC dans l'opération	sans objet/non/oui/exemplaire	Sans objet : Non : Oui : 3 Exemplaire :
qualitatif	Cette opération relève-t-elle du volet territorial ?	non/convention métropole/convention d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine/convention de Pays/convention PNR/autre convention territoriale/autre opération rattachée au grand projet territorial (sans conventionnement territorial	non
qualitatif	Prise en compte de l'environnement dans l'opération	aucune, faible, bonne, exemplaire	Aucune : 4 Faible : Bonne : Exemplaire :
qualitatif	Impact carbone de l'opération	kilotonnes équivalent CO2 / an	0

quantitatif	Nombre d'emplois directs additionnels créés bruts	nombre	2
-------------	---	--------	---

Indicateurs thématiques régionaux

type	Quant ou qualif	libellé	définition	unité	Donnée 2009
impact	quantitatif	Nb communes voyant les risques technologiques réduits		nb	Sans objet

III.18 Mettre en place les moyens de prévision des risques et d'alerte

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,1	2	12%	0%		
2008			36%	5.1%		
2009			0%	39%		
Total consolidé 2009			48%	44,1%		

D'une part, trois mouvements de terrain sont sous surveillance : La Valette dans le 04, La Clapière et Roquebillière dans le 06.

D'autre part, une importante plate forme hydro météorologique de services est en cours avec l'installation d'un réseau plus dense de petits radars bande X. Ce projet se poursuivra jusqu'en 2013 et permettra de fournir des informations permettant d'améliorer la gestion des risques naturels directement liés aux précipitations, particulièrement dans des zones montagneuses vulnérables. Avec ce projet, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est à la pointe de la recherche opérationnelle dans ce domaine du risque en montagne.

1 opération programmée en 2009

Indicateurs nationaux des priorités transversales

type	libellé	Unité/valeur	Donnée 2009= nombre d'opérations pour chaque valeur
qualitatif	Prise en compte de l'égalité des chances hommes/femmes dans l'opération	Positif/négatif/neutre	Positif : Négatif : Neutre : 4
qualitatif	Caractère innovant de l'opération en matière de produits, bien ou services offerts	Aucun/faible/bon/exemplaire	Aucun : Faible : Bon : 1 Exemplaire :
qualitatif	Caractère innovant de l'opération en matière d'organisation /procédé	Aucun/faible/bon/exemplaire	Aucun : Faible : Bon : 1 Exemplaire : 1
qualitatif	Caractère innovant de l'opération en matière de mise en marché	Aucun/faible/bon/exemplaire	Aucun : 4 Faible : Bon : Exemplaire
qualitatif	Prise en compte des TIC dans l'opération	sans objet/non/oui/exemplaire	Sans objet : 3 Non : Oui : Exemplaire : 1
qualitatif	Cette opération relève-t-elle du volet territorial ?	non/convention métropole/convention d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine/convention de Pays/convention PNR/autre convention territoriale/autre opération rattachée au grand projet territorial (sans conventionnement territorial)	non
qualitatif	Prise en compte de l'environnement dans l'opération	aucune, faible, bonne, exemplaire	Aucune : Faible : 1 Bonne : 1 Exemplaire :
qualitatif	Impact carbone de l'opération	kilotonnes équivalent CO2 / an	Sans objet

quantitatif	Nombre d'emplois directs additionnels créés bruts	nombre	
-------------	---	--------	--

Indicateurs thématiques régionaux

type	Quant ou qualif	libellé	définition	unité	Donnée 2009
réalisation	quantitatif	% de la population soumise aux risques bénéficiant d'informations permettant d'anticiper la mise en sécurité des personnes et des biens		%	2
	quantitatif	nb de personnes profitant des mesures de protection contre les inondations	CE 32	nb	Sans objet
résultat		Baisse du potentiel de dommages liés aux aléas naturels, gains économiques et sociaux			
impact		Maintien du développement socio-économique intégrant le risque			

III.19 Renforcer les actions de protection contre les risques naturels

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	13	5	24.8%	36.5%		
2008			31%	32.7%		
2009			15,2%	5,1%		
Total consolidé 2009			84.89%	74,3%		

Le taux de programmation consolidé Etat-Région est élevé. Il s'explique par la programmation d'opérations importantes, concertées et définies depuis plusieurs années.

Huit opérations ont été programmées par la Région et concernent notamment l'achèvement du programme « invariants littoral » pour le confortement de la digue à la mer aux Saintes Maries de la Mer et la mise en sécurité de terrain à Lieuche et de falaises à Carry le Rouet.

Les opérations conséquentes du PAPI « bassins versants côtiers d'Antibes » et bientôt celui du PAPI Var entraînent un taux de programmation important. Egalement dans le département du Vaucluse, un grand nombre d'opérations relatives à la protection contre les inondations.

14 opérations programmées en 2009

Indicateurs nationaux des priorités transversales

type	libellé	Unité/valeur	Donnée 2009= nombre d'opérations pour chaque valeur
------	---------	--------------	---

qualitatif	Prise en compte de l'égalité des chances hommes/femmes dans l'opération	Positif/négatif/neutre	Positif : Négatif : Neutre : 14
qualitatif	Caractère innovant de l'opération en matière de produits, bien ou services offerts	Aucun/faible/bon/exemplaire	Aucun : Faible : Bon : Exemplaire :
qualitatif	Caractère innovant de l'opération en matière d'organisation /procédé	Aucun/faible/bon/exemplaire	Aucun : Faible : 8 Bon : 6 Exemplaire
qualitatif	Caractère innovant de l'opération en matière de mise en marché	Aucun/faible/bon/exemplaire	Aucun : Faible : Bon : Exemplaire
qualitatif	Prise en compte des TIC dans l'opération	sans objet/non/oui/exemplaire	Sans objet : 14 Non : Oui : Exemplaire :
qualitatif	Cette opération relève-t-elle du volet territorial ?	non/convention métropole/convention d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine/convention de Pays/convention PNR/autre convention territoriale/autre opération rattachée au grand projet territorial (sans conventionnement territorial)	non
qualitatif	Prise en compte de l'environnement dans l'opération	aucune, faible, bonne, exemplaire	Aucune : Faible : Bonne : 14 Exemplaire :
qualitatif	Impact carbone de l'opération	kilotonnes équivalent CO2 / an	

quantitatif	Nombre d'emplois directs additionnels créés bruts	nombre	
-------------	---	--------	--

III 20 Prévenir le risque sismique

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,8	0,25	16.3%	12.8%		
2008			16.9%	26%		
2009			13,5%	0%		

Total consolidé 2009			46,6%	38,8%		
-----------------------------	--	--	--------------	--------------	--	--

Parmi les sept opérations soutenues, quatre d'entre elles sont significatives en termes d'objectifs recherchés dans le cadre de cette contractualisation et concernent la réalisation de documents de communication et d'information pour la commémoration du séisme de Provence de 1909.

L'ensemble des produits de communication sera réutilisable dans le cadre d'autres manifestations relative au risque sismique.

2009 a vu se réaliser :

- la mise en place d'un site internet dédié à la commémoration : www.seisme1909.fr
- un ensemble d'expositions sur le risque sismique de Mai à Décembre 2009, à Lambesc, Saint Cannat, au Parc Naturel Régional du Luberon, à la Roque d'Antheron et à Gréasque (musée de la mine). Ces expositions étaient destinées au grand public et aux scolaires. Du matériel muséographique sur le risque sismique en Provence-Alpes-Côte d'Azur a été développé à cette occasion :
- Un colloque destiné aux responsables territoriaux en charge des risques le 11 juin à Saint Cannat.
- Un colloque scientifique à Aix en Provence du 6 au 8 juillet, et un séminaire destiné aux enseignants du 5 au 7 Mai,

A noter que la Région a mobilisé des moyens techniques et logistiques sur ces manifestations.

10 opérations programmées en 2009

III. 21 Défendre la forêt contre les incendies

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	4,9	4,9	3.8%	8.9%		
2008			4.4%	23.2%		
2009			7.3%	13.3%		
Total consolidé 2009			15.5%	45.5%		

Les opérations menées contribuent à une stratégie globale et concertée de Défense de la Forêt Contre l'Incendie. Ces actions ont permis d'accompagner les aides européennes, nationales et départementales sur les actions de DFCI.

III.21.1 Équipement des massifs

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,4	1,5	6.9%	22.3%		
2008			8.4%	53.7%		
2009			11.6%	34.2 %		
Total consolidé 2009			26.9%	110.2%		

Un montant d'opération de 512 400 € en 2009 pour la Région
93 opérations programmées en 2009

III.21.2 Aménagement de coupures de combustibles

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,5	2,5	0.9%	4.1%		
2008			0.5%	10%		
2009			3.2%	4.4 %		
Total consolidé 2009			4.8%	18.5%		

En 2009, poursuite de la mise en œuvre dans le cadre des Mesures agroenvironnementales territorialisées DFCL dans le Var et le Vaucluse. Cette mesure contribue à l'entretien par la dent du bétail des grandes coupures de combustibles et des zones d'appui nécessaires à la maîtrise des incendies. Le montant de cette opération s'élève à 110 407,01 €.

42 opérations programmées en 2009

III.21.3 Coordination et soutien à des démarches innovantes

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0	0,9		0%		
2008			9.3%			
2009			3.4 %			
Total consolidé 2009			12.7%			

3 opérations programmées en 2009

IV Tirer parti du processus de métropolisation et assurer développement, aménagement et solidarité des territoires ruraux

IV.1 Développer durablement les territoires urbains et métropolitains

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	98.54	92.782	9.7%	4.7%		
2008			15.6%	18.8%		
2009			15.7 %	7.8 %		
Total consolidé 2009			40.9 %	31.2 %		

IV.1.1 Coopération, gestion et expérimentation dans les territoires métropolitains et les espaces à enjeux

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	6	6	3.4%	0.2%		
2008			7%	8.7%		
2009			33.3%	22.7%		
Total consolidé 2009			43.7%	31.5%		

La métropolisation

En 2009, l'Etat a poursuivi le conventionnement avec les trois espaces métropolitains littoraux de la région. L'Etat a souhaité que la concrétisation du partenariat métropolitain sur des objets précis se poursuive avec les agences et notamment qu'un travail inter agences sur la question des déplacements puisse se conduire et déboucher sur un modèle multimodal.

Pour favoriser la construction de la gouvernance en panne alors qu'elle représente un pilier déterminant de la construction métropolitaine, l'Etat a aussi confié au conseil de développement de MPM une mission de coordination destinée à élaborer une charte de coopération entre les conseils de développement de l'AMM, identifier les thèmes de travail communs et de construire des outils partagés.

Pour l'instant, seul l'accompagnement pour la construction de projets métropolitains a été financée dans ces territoires ; aucune expérimentation (ou opérations démonstratives exemplaires du fait métropolitain) n'a fait l'objet d'un soutien dans le cadre du Contrat de projets.

En 2009, la Région a accompagné l'opération d'intérêt national de la Plaine du Var dans son marché de définition et dans le fonctionnement de l'établissement public.

Sur l'espace à enjeux du Val de Durance,

L'année 2009 a poursuivi le travail de construction de connaissances engagé sur le Val de Durance et a permis d'engager les premières démarches opérationnelles dans le cadre du CPER et hors CPER :

1 - poursuite du travail de connaissance à travers plusieurs études destinées à alimenter la consultation d'urbanisme, de paysage et de développement durable à la grande échelle du Val de Durance, il s'agit pour l'essentiel des études suivantes :

Etude sur le développement économique et le foncier d'activité, qui a permis de préciser le concept de Vallée des Energies Nouvelles et de proposer des scénarios de développement, étude réalisée par la SOFRED, l'ADIT et Saunier Consultants (hors CPER).

Une suite de cette étude sur des points plus spécifiques et notamment sur les devenir possibles de la plate-forme industrielle de Château-Arnoux / Saint-Auban a également été confiée à la SOFRED (hors CPER)

Trois études ont principalement été conduites :

L'étude de prospective urbaine conduite par l'EPFR sur le périmètre du Val de Durance :

Cette mission a eu pour objectif d'alimenter, par des données prospectives sur les besoins en logement, les réflexions des acteurs publics mais aussi le futur marché d'études de définition, porté dans la consultation d'urbanisme.

Ce travail a permis d'évaluer l'ampleur du phénomène d'étalement urbain sur le territoire du Val de Durance dans les 15 prochaines années, en prolongeant ainsi les travaux conduits par le cabinet d'études « Sémaphores » sur le territoire isochrone 20 minutes autour d'ITER fait il y a 5 ans ; c'est cette démarche qui avait permis la construction de pré ZAD avec le souci prioritaire de réservations foncières pour les besoins en logement. A partir des dernières informations sur la situation démographique et de ses projections, les bureaux d'études ont appréhendé les besoins considérables en logement et en foncier sur ce territoire (dans le cadre du CPER).

La construction du « dire d'acteurs » de la profession agricole réalisée par la Chambre régionale d'agriculture : ce dire précise le projet économique de la profession sur ce territoire, seul capable de freiner la pression foncière sur les espaces agricoles et propose des scénarii ambitieux de développement de l'agriculture (dans le cadre du CPER).

L'étude sur les filières et les espaces agricoles du Val de Durance

L'étude globale et prospective sur les enjeux agricoles dans le Val de Durance a donné lieu à un diagnostic et à la construction d'une vision prospective et à l'élaboration de propositions d'orientation et de stratégies (dans le cadre du CPER).

Synthèse des quatre Ateliers régionaux de Paysage conduits sur le Val de Durance entre 2006 et 2008 par l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles – Marseille et commanditée par la Région (hors CPER).

2 – démarches opérationnelles (hors CPER)

Au plan économique : mise en œuvre par l'Etat et la Région du Réseau Régional Attractivité ITER-EnR et mise en place du Bureau commun des agences dans une perspective de coordination et de mutualisation des actions des différents acteurs.

Lancement par la Région qui en assure la maîtrise d'ouvrage de la consultation d'Urbanisme, de Paysage et de développement durable, cofinancée par l'Europe (CREPUD MED) l'Etat et la Région. Trois équipes de concepteurs ont été désignées en octobre 2009 dans le cadre d'un marché d'étude de définition. Leurs travaux seront alimentés par les différentes études déjà produites, pour proposer à la grande échelle du Val de Durance une vision prospective des devenir possibles de ce territoire et des scénarios stratégiques pour la construction de projets.

Par ailleurs, 2009 a été marqué par le **Plan de relance**, dans lequel le Préfet de région a souhaité porter un effort sur le développement et l'aménagement de la Vallée de la Durance impacté par l'arrivée du projet scientifique international ITER. Deux opérations ont été retenues : le traitement qualitatif urbain des espaces publics du centre historique de Manosque et la réalisation d'équipements publics sur la ZAC de Chanteprunier. Ces deux projets ont ainsi bénéficié de crédits Fnadt pour un montant d'un million d'euros.

IV.1.2 Expérimentation de nouveaux services urbains

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1	1	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			0%	0%		
Total consolidé 2009			0%	0%		

Cette mesure n'a fait l'objet d'aucune programmation depuis le démarrage du Contrat de projet.

IV.1.3 Euroméditerranée

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	41.67	30	19.2%	13.3%		
2008			18.8%	13.3%		
2009			17.9%	13.3 %		
Total consolidé 2009			55.9%	40 %		

Le taux de programmation de la Région correspond au montant global de la dotation annuelle (4 000 000 €) inscrite dans le protocole de partenariat passé avec l'Etablissement public Euroméditerranée.

Pour l'Etat, il s'agit de la dotation annuelle de fonctionnement ainsi que l'accompagnement de projets d'investissements.

Pour rappel, la programmation de ces crédits se fait dans le cadre des instances spécifiques de l'Opération d'Intérêt national « Euroméditerranée ». Les contributions sont actées dans le cadre du protocole III et du projet relatif à l'axe Littoral.

En 2009, l'Etat et la Région ont apporté leur soutien à trois opérations d'investissement d'envergure :

Acquisitions foncières sur la ZAC Cité de la Méditerranée

Mesures conservatoires pour le raccordement au Pont Vaudoyer dans le cadre de la deuxième tranche de l'axe littoral

Aménagement du Boulevard du littoral

IV.1.4 Equipements culturels d'intérêt métropolitain

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	13.71	13.71	0%	0%		
2008			15.3%	56%		
2009			0%	0%		
Total consolidé 2009			15.3%	56%		

L'année 2009 n'a pas été une année de programmation pour cette mesure, déjà programmée à 56% dès 2008, par contre des évolutions notables des projets intervenus en 2009 vont relancer une programmation significative en 2010.

Cette mesure concerne 5 projets identifiés qui sont donc des opérations emblématiques marquantes :

- La maison Darius Milhaud à Aix en Provence, l'opération a été programmée et mandatée à 100 % sur les deux premières années du Contrat de Projet
- La création du Musée Cocteau à Menton a fait l'objet d'une première programmation en 2008 de 100 000€. Après une phase d'étude et de préparation l'APD a été approuvé en septembre 2009. Les travaux vont démarrer début janvier 2010. La participation de la Région sera programmée en 2010 à hauteur de 1 050 000€.
- Construction de la fabrique à Avignon la programmation reste au niveau de 2008 avec 0,025M€ engagés
- Le pôle Théâtral de la Seyne est une opération abandonnée. Cette modification va générer un avenant au Contrat de Projets, envisagé pour 2010
- la relocalisation du FRAC PACA a déjà été programmée. L'année 2009 a permis le démarrage de l'opération mais est marquée par la prise en compte et la valorisation de surcouts liés essentiellement à la situation du terrain (dépollution et contrainte pour les fondations). Ces surcouts entraineront une réévaluation des participations de l'Etat et de la Région dans un calendrier financier qui concernera essentiellement les années 2010 et 2011.

IV.1.5 Amélioration des conditions de vie étudiante

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	36,164	42,072	3.7%	0.7%		
2008			13.9%	12.4%		
2009			16.5%	4.5%		
Total consolidé 2009			34.1 %	17.6 %		

Aix-Marseille

3 opérations ont été expertisées en 2009, soit au total 9 opérations depuis 2007 sur 25.

Opérations programmées en 2009 pour l'académie d'Aix Marseille pour un total Etat de 3 750 329 € et un total Région de 904 898 €.

Poursuite des opérations non achevées au CPER 2000-2006 et dont le financement a été reporté au CPER 2007-2013

- Médiathèque interuniversitaire (Aix-en-Provence)
- Extension du RU Agroparc (Avignon)

Opérations démarrées en 2007 pour lesquelles une nouvelle tranche financière a été engagée en 2009 :

- Réaménagement de la cafétéria St Charles, Canebière et RU G Berger (Marseille)
- Réaménagement de logements Delorme (Marseille)
- Construction de logements étudiants St Baume (Marseille)

Opérations nouvelles pour lesquelles une tranche de financement a été engagée en 2009 :

- Construction de logements étudiants Madagascar (Marseille)
- Création de locaux étudiants 3-5 Schuman (Aix-en-Provence)

NICE

Programmation Etat 2007+2008 = 27,91 M€

Programmation Etat Nice 2009 = 2,22 M€

Mandatement Nice 2008 = 0,529 M€

Mandatement Etat Nice 2009 = 1,90 M€

Programmation Région 2009 = 980 737 €

Pour la réhabilitation des logements étudiants à Nice et les équipements sportifs à Toulon.

Analyse qualitative sur l'exécution (programmes et actions) :

Les opérations suivantes étaient en cours sur le périmètre académique de Nice :

Opérations	Localisations	Maîtres d'ouvrages	Montants	obs
Restructuration de la résidence du Coudon tr II	La Garde	CROUS de Nice Toulon	2,30 M€	Phase travaux
Restructuration de la résidence de la Baie des Anges	Nice	CROUS de Nice Toulon	4,30M€	Etudes
Centre sportif Fielding	Nice	UNS	3,60 M€	Phase travaux

Indicateurs renseignés :

- Réalisation :
- Ces projets représentent un total de 280 chambres ou studios et une surface hors œuvre nette de 9000 m².

Opérations	Localisations	Maîtres d'ouvrages	Montants	obs
Restructuration de la résidence du Coudon tr II	La Garde	CROUS de Nice Toulon	2,30 M€	Phase travaux
Restructuration de la résidence de la Baie des Anges	Nice	CROUS de Nice Toulon	4,30M€	Etudes
Centre sportif Fielding	Nice	UNS	3,60 M€	Phase travaux

Indicateurs renseignés :

Réalisation :

Ces projets représentent un total de 280 chambres ou studios et une surface hors œuvre nette de 9000 m².

IV.2 Valoriser les atouts et conditions d'attractivité des territoires ruraux

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	40.69	40.4	5%	8.5%		
2008			8.3%	22.1%		
2009			13.7 %	15.7%		
Total consolidé 2009			26.9%	46.4%		

IV.2.1 Performance économique et spécificités des territoires

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	6.5	6.5	11.3%	27.3%		
2008			17.1%	42.9%		
2009			33%	31%		
Total consolidé 2009			61.4%	101.2%		

Les crédits du Contrat de projets ont été mobilisés au regard des conventions territoriales cadres signées entre l'Etat et les Pays sur la période 2007-2009 et des contrats d'aménagement solidaires et de développement durable signées entre les Pays et la Région.

Cette mesure a connu une forte programmation cette année avec des opérations structurantes dans le domaine de l'économie, du tourisme et de la culture.

L'Etat et la Région ont soutenu le développement de filières sur les territoires, la création d'hôtels d'entreprises et de pépinières (comme celle des Ecrins).

L'Etat et la Région ont également financé les premières opérations des territoires organisés retenus dans le cadre de l'Appel à projets Innovation touristique en milieu rural (programme cofinancé par le FEDER sur la mesure 4.2). Les projets innovants ont été sélectionnés le 27

août 2009 et ont donné lieu à la programmation de premières actions dans le cadre du comité de programmation du CPER en septembre et novembre 2009.

L'Etat et la Région ont aussi soutenu des actions culturelles contribuant à la compétitivité de ces territoires dont la réhabilitation d'un café du peuple en lieu culturel et artistique en Pays gapençais, un centre d'arts contemporains et d'arts numériques en Pays SUD, des rencontres artistiques en Pays du grand briançonnais.

IV.2.2 Amélioration des services à la population et filières des services à la personne

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	6.5	6.5	2.5%	7.8%		
2008			9.8%	20.0%		
2009			9%	4.3%		
Total consolidé 2009			21.4%	32.1%		

L'Etat soutient le fonctionnement des relais de services publics (RSP) sur une vingtaine de sites. En 2009, la Région a également relancé son soutien au fonctionnement des EREF / RSP dans le cadre des crédits contractualisés sur cinq sites, le financement de ce type d'opérations devant être reconduit sur un plus grand nombre de structures dans le courant de l'année 2010.

Les crédits sur cette mesure ont aussi permis la création et l'amélioration d'équipements exemplaires dans le domaine des services à la population (comme la réhabilitation d'une ancienne fruitière en centre associatif dans le Pays SUD, l'aménagement d'une centre social intercommunal en vue d'y créer de nouveaux services dans le Pays du grand briançonnais ou encore la réalisation de jardins familiaux dans le Pays gapençais).

IV.2.3 Accompagnement et Ingénierie opérationnelle

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	4.5	4.5	9.6%	4.2%		
2008			18.2%	15.8%		
2009			23%	16.2%		
Total consolidé 2009			50.8%	36.2%		

Dans le cadre de cette mesure, la Région a notamment apporté une aide à l'animation des territoires de projet et soutenu des études et Assistances à Maîtrise d'ouvrage.

L'Etat intervient sur l'ingénierie pré opérationnelle et l'AMO pour des projets économiques ou de services qui font partie des priorités affichées dans les conventions cadre de ces territoires et qui donnent lieu à des actions ou des investissements structurants et différenciateurs, essence même de ce programme.

Ainsi, à titre d'exemple, ont pu être financées une étude sur l'élaboration d'un schéma de circulation douce dans le Pays gapençais et une étude stratégique pré opérationnelle sur la valorisation économique de la retenue de l'escale dans le Pays Durance Provence.

IV.2.4 Tourisme social

	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2	2	0%	13.8%		
2008			5%	9%		
2009			3.9%	10.7%		
Total consolidé 2009			8.9%	33.4%		

4 opérations sur rénovation de centres de vacances ont été financées dans les Hautes Alpes et les Alpes Maritimes.

IV.2.5 Santé publique et renforcement de la cohésion sociale

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	21,19	20,9	3.2%	3.3%		
2008			34%	18.9%		
2009			8.2%	14.9%		
Total consolidé 2009			14.7%	37.2%		

La programmation 2009 a fait l'objet d'une « consultation écrite » du 3 décembre au 11 décembre 2009 auprès des différents membres du comité d'engagement

Action 1: Amélioration de la situation des personnes âgées et des personnes handicapées et développement des formations sanitaires et sociales

1.1 Etablissements hébergeant des personnes âgées ou handicapées

Six opérations ont été programmées pour un montant de 1 560 456 € par la Région, il s'agit de :

Deux établissements d'hébergement pour personnes âgées à La Garde dans le var, et à Valensole dans les Alpes de Haute Provence

Quatre établissements d'accueil spécialisé pour les personnes handicapées dont trois Maisons d'Accueil Spécialisé à Aubagne (13), Forcalquier (04), Pierrefeu (83) et un Foyer d'Accueil Médicalisé à Toulon.

L'Etat a, pour sa part, financé le projet de l'association des paralyés de France (pôle enfance de Gap) ; ce dernier avait été programmé en 2008 sous réserve d'une notification des crédits de fonctionnement correspondant effectuée ultérieurement.

Il convient de noter qu'hors CPER sur des crédits du plan d'aide à l'investissement de la CNSA, six opérations ont été financées pour un montant total de subventions de 11 038 773 €.

Trois de ces opérations sont communes à l'Etat et à la Région : il s'agit de deux établissements d'hébergement pour les personnes âgées à La Garde et à Valensole et d'une Maison d'Accueil Spécialisé à Aubagne.

Les différents échéanciers prévoient un démarrage des chantiers de construction ou de restructuration dans le courant de l'année 2010.

1.2 Etablissements de formation sanitaires et sociales,

Quinze opérations ont été engagées par la Région pour un montant de 724 346 €.

Il s'agit d'opérations concernant pour l'essentiel l'acquisition d'équipements informatiques et mobilier et, pour quelques opérations, la réalisation de travaux d'aménagement ou de rénovation de ces établissements de formation afin de répondre à des besoins urgents d'ordre pédagogique.

L'Etat, pour sa part, ne finance pas ce programme d'intervention en faveur des instituts de formation du sanitaire et du social.

Action 2 : Actions de santé et centres de ressources dans le domaine de la santé

Cette action relative aux politiques de santé publique dans les domaines de la prévention a été réalisée conformément aux objectifs fixés par le Contrat de plan. Ces crédits ont été affectés en particulier au fonctionnement des centres de ressources :

L'Observatoire Régional de la Santé (ORS)

Le Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida (CRIPS)

Le Comité Régional d'Education pour la Santé (CRES)

Le Centre d'Information Régional sur les Drogues et les Dépendances (CIRDD)

Au titre de l'exercice budgétaire 2009, l'Etat et la Région ont consacré respectivement 613 597 € et 734 937 € à la réalisation de ce programme d'actions :

Dont pour l'aide au fonctionnement de ces quatre centres de ressources un montant de subventions de 421 676 € pour la part Etat et de 586 400 € pour la part Région.

Action 3 : Dispositif Régional d'Observation sociale

Le Dispositif Régional d'Observation Sociale a bénéficié de la totalité des crédits 2009 prévus pour son fonctionnement. (Enveloppe du CPER annualisée)

Le montant de l'engagement Etat s'élève à : 85 714 €

Le montant de l'engagement Région est de : 100.000 €

I – Dispositif de suivi de la programmation

Le système de suivi existant :

L'utilisation commune (PO/CPER) de la base Présage vise l'amélioration du suivi des contrats, le développement des évaluations et le partage d'informations entre les différents partenaires.

Cette application, connectée en réseau à l'ensemble des acteurs (autorité de gestion, autorité de certification, services instructeurs, collectivités régionales et locales) dans toutes les régions françaises a pour vocation de suivre et de gérer, au sein d'une base de données commune mise à jour en temps réel, l'ensemble des projets à chaque étape de la vie du dossier, depuis son dépôt jusqu'à son archivage.

Le suivi du CPER comme du PO FEDER se fonde sur le renseignement d'indicateurs de réalisation, de résultat et d'impact ainsi que sur des indicateurs portant sur les cinq priorités transversales définies des deux programmes . Les indicateurs peuvent être qualitatifs et quantitatifs. Ces indicateurs correspondent à trois niveaux de suivi : européen, national et régional.

Le tableau des indicateurs PO FEDER/CPER en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été approuvé par le Comité Régional d'Evaluation du 27 février 2009. Il se présente de la manière suivante :

- Critères d'instruction et indicateurs transversaux (tous sont à saisir obligatoirement dans Présage pour chaque opération). Ils sont communs au PO FEDER et au CPER et comprennent les indicateurs liés aux priorités transversales : emploi, TIC, innovation, pôle de compétitivité, environnement, neutralité carbone et lutte contre le changement climatique, égalité des chances Femmes/Hommes.

- Indicateurs thématiques : ceux-ci comprennent les indicateurs clés de la Commission européenne, les indicateurs nationaux et les indicateurs définis régionalement.

Théoriquement, le renseignement des indicateurs doit être effectué à travers le logiciel Présage. Cependant, la réalité est plus complexe puisque certains partenaires ne saisissent pas les données sur Présage mais sur OSIRIS pour la DRAAF et LISA pour l'ADEME. Concrètement, en ce qui concerne le comité de programmation 3 « agriculture, forêt », certains dossiers sont saisis par la Région dans Présage, d'autres dans OSIRIS pour l'Etat... La DIACT effectue deux bascules par an sur Présage. Les données sont réinjectées sous forme d'agrégats.

Etat des lieux au 1er février 2010

A. Les difficultés rencontrées :

▪ L'absence ou le mauvais renseignement de Présage :

Les services en charge de l'évaluation Etat et Région ne peuvent que constater à ce jour que pour une grande partie des mesures du CPER, la pratique est de ne renseigner qu'un seul indicateur dans Présage (parce qu'il s'agit d'une saisie bloquante). Les instructeurs saisissent d'ailleurs des valeurs fictives. Suivant une consigne nationale diffusée en début de programme, ils saisissent soit la valeur 9999 soit 0. Par conséquent, les extractions effectuées sont complètement faussées. En témoigne l'extraction effectuée le 11 décembre 2009 et envoyée à l'ensemble des référents des sept comités de programmation pour préparer le bilan 2009 : sur la plupart des mesures du CPER, il est prévu la création de milliards d'emplois.

Cet état des lieux a d'ailleurs été confirmé lors des formations spécifiques (animées par le SGAR) sur la saisie des indicateurs CPER organisées en septembre 2009. Ces séances ont été l'occasion de vérifier qu'il y a encore aujourd'hui un important besoin d'explication des indicateurs. Enfin, les personnes présentes ont souligné la nécessité de limiter les efforts de saisie dans Présage à un minimum d'indicateurs.

Concernant le PO FEDER, l'extraction effectuée le 28 janvier 2010 montre que les indicateurs sont mieux renseignés. On ne constate pas de valeur aberrante. Cependant le taux de renseignement varie beaucoup d'une mesure à une autre. (compte tenu du renouvellement important des instructeurs, beaucoup ne connaissaient pas l'onglet « évaluation » dans PRESAGE).

Pour plusieurs mesures, un rattrapage des indicateurs non saisis est donc en cours afin de répondre à la demande de la Commission Européenne et faciliter l'évaluation à mi-parcours.

▪ Un nombre trop important d'indicateurs

Aujourd'hui, on dénombre plus de 200 indicateurs pour le Contrat de projets. Un travail a été fait avec les binômes Etat-Région en 2008 pour en réduire le nombre. Il n'a cependant pas été possible de réunir l'ensemble des Comités de programmation (en l'occurrence les CP 3 et 5)

▪ Les informations ne sont pas recueillies

Les indicateurs sont renseignés, le plus souvent, à partir de données fournies par les maîtres d'ouvrage.

Concernant les indicateurs liés aux priorités transversales, ce recueil d'information se fait à travers un questionnaire commun PO/CPER à destination des porteurs de projet. Pour l'accompagner, un mode opératoire a été défini par la DATAR. Il permet au service instructeur de renseigner les indicateurs dans Présage à partir des réponses du bénéficiaire au questionnaire.

Or, les services instructeurs interrogés ont déclaré n'avoir connaissance ni du questionnaire ni du mode opératoire, pour ce qui concerne le CPER. Ce qui implique que les indicateurs liés aux priorités transversales ne peuvent être correctement renseignés. Par conséquent, les opérations sont programmées sans que les indicateurs et donc la prise en compte des priorités transversales ne soient examinés sur le fond.

▪ Des ajustements à effectuer dans le paramétrage national et régional

Le paramétrage au niveau national a prévu le blocage du logiciel si un indicateur au moins n'est pas saisi, qu'il s'agisse d'un indicateur transversal ou thématique. Cette modalité est contradictoire avec le caractère obligatoire des cinq priorités transversales.

De plus, le blocage de Présage dû au non-renseignement ne produit pas le résultat escompté, puisque des valeurs fictives sont saisies.

Par ailleurs, il est à signaler que le paramétrage des indicateurs régionaux effectué en fin d'année 2009, a été retardé par le passage à Présage web au printemps de la même année.

▪ Les extractions

Il est possible de réaliser des extractions à partir de l'outil Présage (par exemple : par bénéficiaire, par programme, par nombre de dossiers programmés en comité ou pré-comité, type de financeurs, indicateurs, état d'avancement des dossiers, localisation ...).

Cependant, un certain nombre d'extractions qui pourraient être utiles pour mener des analyses sont impossibles (par exemple, on ne peut pas demander un type de bénéficiaires, il faut choisir pour le CPER dans la liste complète des 2011 bénéficiaires).

Les extractions relatives aux indicateurs à l'exception d'une seule, portant sur les indicateurs de réalisation, ne sont pas opérationnelles notamment concernant les extractions croisées entre programmes¹.

La conception par programme de l'outil Présage web rend difficile l'analyse des réalisations physiques des projets communs CPER /PO .

Ce suivi doit passer par l'outil Infocentre. L'Infocentre Présage est un système d'information complémentaire au système de production Présage entièrement dédié au reporting et à l'analyse. Il intègre la **sémantique métier** Présage et se veut **ergonomique, intuitif et fiable**.

L'Infocentre a pris beaucoup de retard. Il est aujourd'hui disponible mais il s'avère, toutefois, au niveau technique difficilement exploitable. La construction de requêtes nécessite beaucoup de temps. De plus les droits d'accès sont encore limités au seul pôle Présage et à la chargée d'évaluation du SGAR ce qui ne facilite pas le partage d'informations.

▪ L'impossibilité d'analyser les informations fournies pour le bilan 2009

Plusieurs comités de programmation ont fourni des données concernant les indicateurs dans le document du bilan 2009. Cependant il est impossible d'en tirer des analyses pour plusieurs raisons :

- l'objectif prévu n'étant pas mentionné, il est impossible de porter un jugement sur le niveau d'avancement pour chaque indicateur;
- Le mode de calcul n'ayant pas été explicité, il est difficile de savoir si les données sont le résultat d'un cumul ou correspondent à une valeur annuelle ;
- Les rares données fournies sur les priorités transversales ne sont pas explicitées. Par exemple, sur quels critères les services instructeurs se basent pour juger qu'une opération est exemplaire ?
- Les indicateurs ayant évolué pour certains, il est difficile d'effectuer un comparatif entre 2007, 2008 et 2009.

¹ Qui génèrent automatiquement des bugs.

B. Les conséquences sur les démarches d'évaluation

En raison du non renseignement des indicateurs pour les années 2007-2008-2009, nous ne disposons d'aucune information qualitative sur les programmes. Les éléments utilisables relèvent du seul suivi financier, ce qui ne suffit pas pour juger de l'effet des programmes.

Le blocage de Présage dû au non-renseignement ne produit pas le résultat escompté puisque des valeurs fictives sont saisies. Autrement dit, les seuls indicateurs renseignés peuvent induire en erreur une évaluation qui voudrait prendre appui sur ces informations.

L'usage de l'outil Présage et de l'Infocentre n'apportent pas à ce jour les réponses escomptées aux difficultés en matière d'évaluation rencontrées par les précédents programmes.

▪ Les enjeux :

○ Comment rendre effective et fiable la saisie des indicateurs ?

Il est urgent de trouver une résolution de ce problème, souligné déjà depuis le début de la programmation.

En 2010, aucun élément exploitable n'est disponible. La notion de suivi en continu, qui était un des objectifs de l'outil Présage, n'existe pas à ce jour et risque de perdurer tout au long de la programmation.

○ Comment développer les démarches d'évaluation ?

- diffuser le questionnaire sur les priorités transversales et sensibiliser les acteurs autour de ces priorités : réunions d'information et formations à mettre en place à destination des services instructeurs mais aussi des bénéficiaires (comme peut le faire le pôle Subvention Globale de la Région) ;
- poser des règles claires et simples en limitant le nombre de saisies dans Présage mais en rendant leur renseignement réellement obligatoire, a minima pour les indicateurs européens et les indicateurs liés aux priorités transversales ;
- introduire dans l'ordre du jour des comités de programmation, des extractions identifiant les indicateurs saisis par dossier proposé à la programmation afin que l'ensemble des partenaires Etat et Région prennent conscience de l'importance de cette saisie ;
- programmer en 2009/2010 des évaluations permettant d'analyser les conditions d'une révision à mi-parcours du CPER et du PO FEDER ;
- ouvrir dès 2010 d'autres pistes : développer des évaluations basées sur l'utilisation d'outils tels que les études de cas, les enquêtes, les entretiens ...

II – Analyse des objectifs du CPER au regard de l'évolution du contexte

Le recours à des outils complémentaires au système de suivi

Conformément à la décision du Comité régional de l'évaluation, la Préfecture de région, en lien avec la Région a lancé en fin d'année 2009 une évaluation commune du Contrat de Projets Etat-Région et du Programme Opérationnel FEDER. Cette évaluation confiée aux cabinets Argos et Agence Mosaïque Environnement, a eu pour objet :

- d'analyser les évolutions majeures du contexte régional depuis 2006 avec la crise économique et les nouvelles politiques : les Plans de relance (européen et national) ainsi que le Grenelle de l'environnement,
- de vérifier si les priorités d'action et les objectifs du Contrat de Projets et du PO FEDER répondent toujours aux besoins et enjeux de la région compte tenu des évolutions du contexte régional .

Cette évaluation s'est achevée au premier trimestre 2010 et devait permettre d'obtenir les premiers éléments de réflexion pour préparer une éventuelle révision à mi-parcours du Contrat de Projets et du PO FEDER.

Compte tenu du faible niveau de renseignement des indicateurs, l'évaluation s'est fondée sur d'autres outils : indicateurs socio-économiques (hors présage), études (notamment diagnostic de la Stratégie Régionale de l'innovation), groupes de travail et entretiens avec les acteurs, partenaires et bénéficiaires des deux programmes.

L'analyse s'est effectuée autour de trois thématiques (économie-innovation, aménagement du territoire-cohésion sociale- transport, environnement-agriculture) selon les étapes suivantes :

- actualisation du diagnostic (élaboré en 2006 pour préparer le Contrat de Projets et le PO FEDER) au regard des premiers impacts de la crise économique en PACA ,
- définition des enjeux et priorités régionales au regard du diagnostic actualisé et des priorités du Grenelle de l'environnement et des Plans de relance,
- analyse croisée des enjeux, des objectifs des mesures du CPER et du PO FEDER et de leur programmation,
- à l'issue de l'analyse, formulation d'éventuelles préconisations pour l'amélioration des programmes.

Les premiers éléments qualitatifs apportés par l'évaluation

Thématique : économie-innovation :

La période d'observation étant assez courte, le diagnostic établi en 2006 reste globalement d'actualité sur les items des ressources humaines, la nature du tissu économique et du potentiel de recherche. Compte tenu du recul nécessaire pour mesurer l'ensemble des effets de la crise économique en PACA, l'analyse s'est avérée difficile et forcément incomplète. Les évolutions mesurables concernent la baisse générale de l'emploi salarié en région. En effet, le contexte régional est marqué par une augmentation importante du chômage en 2009 (+1,6 pt sur 1 an) après une baisse significative entre 2006 et 2008. Bien que la faible part du secteur industriel en région ait dans un premier temps atténué les effets de la crise en PACA, le taux de chômage régional s'est accru en 2009 pour atteindre 10,5% au troisième trimestre et se rapprocher du taux de référence au 1^{er} trimestre 2006 (10,8%) .

Thématique : aménagement du territoire- cohésion sociale-transports

Le diagnostic de 2006 reste d'actualité concernant :

- le phénomène de métropolisation (notamment du littoral et dans la vallée du Rhône),
- la pression foncière
- le manque de logement (en particulier de logements sociaux). Les impacts de la crise sur le marché du logement et le nombre de projets en cours ne permettent pas d'envisager de combler ce déficit d'offre dans les années à venir
- la présence d'une population fragile importante en région

- le besoin d'accessibilité générale de la région ainsi que d'accessibilité interne par les transports qui constituent des enjeux pour le développement régional
- les enjeux territoriaux.

Thématique environnement – agriculture

Le période d'observation (2/3 ans) est insuffisante pour noter des évolutions marquantes du contexte environnemental régional :

- soit parce que les écosystèmes ont un temps de réponse plus important (qu'il s'agisse de dégradations face à certaines pressions ou d'améliorations suite à la mise en œuvre d'actions de préservation).
- soit parce que les données ne sont pas suivies à cette fréquence (ex. consommation d'espace par l'urbanisation qui constituerait un bon indicateur)

L'approche choisie a donc été de prendre comme référence les enjeux et orientations stratégiques du profil environnemental régional, et de les croiser avec les objectifs du Grenelle afin de dégager des enjeux prioritaires au regard desquels il serait judicieux de réinterroger les programmes.

A l'issue de l'analyse, il apparaît que les enjeux liés à l'environnement sont bien pris en compte dans le CPER et le PO FEDER : préservation de la biodiversité (notamment patrimoine les plus remarquables), eau et préservation des milieux aquatiques, la dimension énergétique (autant sur les économies d'énergie que le développement des énergies renouvelables.), les risques.

Toutefois des actions complémentaires sont préconisées par l'évaluation dans le cadre du PO FEDER et du CPER pour mieux prendre en compte les priorités du Grenelle de l'environnement concernant :

- la nature et les espaces ordinaires, la nature en ville (constitution de trames vertes et bleues),
- le développement de l'information grand public sur l'eau et la santé,
- le maintien des espaces agricoles péri-urbains,
- l'amélioration de la qualité de l'air intérieur

Les recommandations proposées par les cabinets feront l'objet d'un examen conjoint de l'Etat et de la Région au cours du premier semestre 2010 à l'issue de la remise du rapport final.

Cette évaluation ainsi que le travail mené dans le cadre du bilan d'exécution 2009 du CPER ont mis en exergue la nécessité de mener une mission évaluative complémentaire abordant de manière approfondie les questions suivantes :

- la mise en œuvre et l'articulation en pratique du Contrat de Projets et du PO FEDER (état d'avancement des programmes ainsi que l'efficacité du pilotage, de l'animation et des processus organisationnels et décisionnels)
- la contribution des programmes à la compétitivité, au développement durable de la région et à la création d'emploi
- la prise en compte de la Stratégie Régionale d'Innovation et des priorités transversales dans les deux programmes.

Cette évaluation à mi-parcours sera lancée au deuxième trimestre 2010 pour apporter les éléments complémentaires de réflexion au partenariat régional afin de préparer la révision du CPER et du PO FEDER.

ANNEXE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

CPER 2007-2013

BILAN 2007- 2009

DES CONVENTIONS DEPARTEMENTALES

CONVENTION DEPARTEMENTALE D'APPLICATION DU CPER DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

L'engagement financier global du Conseil Général des Alpes de Haute-Provence (CG 04), sur la durée du contrat est de 14 897 M d'€ dont 13.897 M€ sur des opérations ferroviaires précises et le projet de centre d'astronomie de Saint Michel l'Observatoire. En outre, le CG 04 témoigne de son intérêt pour des programmes sur lesquels il n'a pas quantifié sa participation.

Le CG 04 a, depuis 2007, centré son action sur les deux premiers axes de la convention relatifs à l'Amélioration de l'accessibilité de la région ainsi que sur le Renforcement des pôles de compétences pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Les opérations emblématiques concernant le département dans le CPER.

Grand Projet I : Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes

Le CG 04 apporte son soutien aux deux opérations de modernisation de la ligne des Alpes d'Aix à Briançon ainsi que celle Digne-Nice. Il est également soutenu les études :

- sur la percée ferroviaire du Montgenèvre
- sur la réactivation de la ligne ferroviaire Digne-Les-Bains / St Auban.

Il est à noter que le CG 04 s'est déjà engagé sur ses participations en matière ferroviaire alors que pour certaines opérations, à l'exemple du projet relatif à la ligne des Alpes section Aix en Provence- Manosque, le tour de table financier n'est pas achevé.

Concernant les travaux sur la ligne Nice-Digne Les Bains, le CG 04 qui était demandeur d'un comité de financeurs a reçu, fin 2009, une réponse favorable du Président du Conseil Régional .

I.2 - Développer les dessertes régionales pour l'irrigation du territoire régional

I.2.1 - La modernisation de la ligne des Alpes d'Aix en Provence à Briançon

Depuis plusieurs années, les conditions de circulation sur la ligne des Alpes se sont dégradées avec la mise en place de ralentissements qui ont entraîné des allongements importants des temps de parcours. La vétusté des infrastructures ainsi que le peu de moyens consacrés à l'entretien de cette ligne ont entraîné cette situation, qui ne pourrait que s'aggraver en l'absence d'investissements significatifs.

Le programme qui a été retenu dans le Contrat de projets a pour objet :

- d'une part d'engager la régénération des infrastructures afin de les remettre à niveau et de permettre la suppression des ralentissements, des relèvements de vitesse et ainsi réduire les temps de parcours ;
- d'autre part d'augmenter la capacité de la ligne entre Aix-en-Provence et Manosque, afin de pouvoir offrir aux usagers une desserte cadencée à l'heure, renforcée aux 30 minutes en heure de pointe.

Les besoins de financement sont évalués à 114 M€ répartis comme suit :

Aix-en-Provence Manosque : 74 M€ dont 60 M€ à la charge de l'État, de la Conseil Régional et de R.F.F. ; le CG 04 contribue pour 5 M€ à ces investissements aux côtés du Vaucluse et de la Communauté d'agglomération du pays d'Aix

Section Manosque – Briançon : 40 M€ dont 35 M€ à la charge de l'État, de la Conseil Régional et de R.F.F. Ces travaux concernent en fait l'amélioration de la desserte des Hautes Alpes et se situent sur son territoire

Ainsi, le CG 04 n'est concerné que sur la partie basse de la ligne d'Aix en Provence à Manosque. Un comité technique se réunit régulièrement et les études sont engagées par Réseau Ferré de France.

2010 sera l'année de décision de la variante d'aménagement retenue (entre deux projets) et du bouclage financier avec les partenaires.

Le Président du CG 04 a confirmé par courrier l'engagement de la collectivité à hauteur de 5 millions d'euros pour ce projet.

I.2.3 Modernisation de la ligne Nice-Digne

Concernant la modernisation de la ligne un arrêté attributif a été transmis au Conseil Régional au mois d'octobre 2009. Un mandatement est en cours à hauteur de 68 371,53€ correspondant à la participation du CG 04 au prorata des premiers travaux effectués.

Le CG 04 intervient sur le tronçon de la partie haute de la ligne de Puget-Théniers à Digne Les Bains.

I.3 Améliorer l'accessibilité de la région

I.3.2 Etude de faisabilité économique et technique de la percée ferroviaire du tunnel du Montgenèvre

Le projet consiste à relier la ligne Marseille – Briançon au réseau ferré italien, dans le Val de Susa à proximité de la gare d'Oulx-Cesana-Sestriere. Il vise les objectifs suivants :

- acheminer par ferroutage le trafic poids lourds entre le sud de la France, la péninsule ibérique d'une part, le nord de l'Italie et l'Europe de l'Est d'autre part, à partir de plates-formes intermodales situées côté français à Chorges ou Montdauphin ;
- relier le département des Hautes-Alpes, et en particulier les villes de Gap et Briançon au réseau T.G.V. via le tunnel sous le Montgenèvre et la ligne nouvelle Lyon – Turin, dont le présent projet se présente comme complémentaire et non comme rival ;
- favoriser le développement du transport combiné en améliorant la desserte ferroviaire du port de Marseille.

Ce projet a fait l'objet d'une inscription de 20 M€ dans le Contrat de projets afin de poursuivre les études en vue de la tenue d'un débat public vers 2013.

Le plan de financement prévoit 5 M€ à la charge de l'Etat, 10 M€ à la charge du Conseil Régional , 1 M€ à la charge de R.F.F. et 4 M€ pour les autres collectivités.

Le CG 04 participe à hauteur de 1 M€..

Le CG 04 doit être associé à un groupe de travail afin de définir le contenu de la convention d'étude et la nature des travaux à conduire.

I.4 Améliorer les dessertes ferroviaires régionales : études de réouverture de lignes et études prospectives

I.4.2 Etudes prospectives pour la poursuite des opérations

Il s'agit de la participation du CG 04 à l'étude avant-projet de la réactivation de la ligne ferroviaire Digne-Les-Bains / St Auban.

L'AP et la convention d'étude ont été votées en assemblée départementale le 11/12/2009 à hauteur de 350 000€.

I.6 Favoriser l'inter-modalité des marchandises et des voyageurs

I.6.2 Etudes prospectives pour la poursuite des opérations

Grand projet II : Renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois

II.1 Renforcer les pôles de compétence pour l'enseignement supérieur et la recherche

II.1.3 Soutien aux initiatives régionales de culture scientifique, technique et industrielle

Le projet majeur du CG 04 demeure la réalisation d'un planétarium sur une propriété foncière du CG 04 située sur la commune de St Michel l'Observatoire : le centre d'astronomie.

Le coût du projet se monte à 2 461 200 € TTC. Le démarrage du dialogue compétitif pour l'instrumentation est prévu dans le courant du 1^{er} semestre 2010 avec la consultation pour la maîtrise d'œuvre. Cette opération est prévue sur 42 mois.

Le CG 04 a voté en assemblée départementale du 11/12/2009 la mission d'expertise pour la rédaction du cahier des charges confiée à l'astrophysicienne Agnès ACKER.

Un groupe technique s'est réuni sur ce projet en décembre et la constitution du comité de pilotage projet est en cours de validation.

Les arrêtés de subvention du Conseil Régional (à hauteur de 797 000 €) et de la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (100 000 €) ont été acquis en 2009.

Sur l'année 2008 sept actions ont été programmées pour un coût total éligible de 385 412€ sur lesquels le CG 04 a abondé à raison de 28,43% soit 109 555€.

Les financements ont ainsi soutenu les initiatives portées par les musées départementaux de Salagon, de Quinson et par le Centre d'Astronomie de St Michel l'Observatoire.

Il s'agissait de :

- l'équipement et la diffusion des ressources documentaires du Musée de Salagon pour une dépense de 12 000€ et une participation du CG04 à hauteur de 66,67% soit 8000€,
- le début du renouvellement du circuit muséographique du Musée de la préhistoire des Gorges du Verdon à Quinson pour un coût de 4300€ et une participation du CG04 de 53,49% soit 2300€,
- La 17^{ème} journée de la préhistoire pour un coût de 15 250€,
- L'équipement du Centre d'Astronomie de St Michel l'Observatoire pour un coût total de 61700 € et une participation du CG04 à hauteur de 5675€,
- L'équipement de l'espace culturel de St Michel l'Observatoire pour un coût de 121 902 € et une participation CG04 de 16,41 % soit 20 000€,
- La programmation départementale à l'occasion de l'année mondiale d'Astronomie et du bicentenaire Charles Darwin, Programme « Univers, Terre, Homme » pour un coût de 170 260 € et une participation CG04 à hauteur de 28,43% soit 109 555€.

Pour l'année 2009 quatre actions ont été validées pour un coût total éligible de 194 755€ et une participation du CG 04 à hauteur de 20,99% soit 40 800 €.

La programmation a permis d'engager des actions diverses dans le domaine culturel :

- l'activité CST Centre Astro 2009 (en fonctionnement) sur lequel le CG 04 a financé 30 000 € pour un coût total éligible de 129 600 € ainsi qu'un dossier en investissement à hauteur 27 455 € sur lequel le CG04 a participé à hauteur de 7 000€,
- le projet Art et Science au Musée Gassendi (fonctionnement) à hauteur de 1300 € pour un coût total éligible de 12 600€,
- les Rencontres Giono 2009 : le ciel et les étoiles à hauteur de 2500 € sur un coût total éligible d'un montant de 25 100 €.

Depuis 2007 la programmation s'est engagée et a permis la concrétisation de 7 projets en 2008 et de 4 en 2009 ce qui porte désormais à 11 le nombre de projets réalisés dans le cadre du CPER dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

Les actions ont été engagées dans le domaine relatif au pôle de compétence pour l'enseignement supérieur et la recherche et plus spécifiquement sur le soutien aux initiatives régionales de culture scientifique, technique et industrielle.

Les projets présentés sont une nature et des montants divers mais demeurent essentiels dans la structuration de l'offre culturelle proposée dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

CONVENTION DEPARTEMENTALE D'APPLICATION DU CPER DES HAUTES ALPES

L'engagement financier global du Conseil Général des Hautes-Alpes (CG 05), sur la durée du contrat, est de 6 M€.

Les points les plus notables de la convention portent sur les questions ferroviaires et de façon moindre sur l'enseignement supérieur. Le CG 05 a par ailleurs fait connaître les programmes du CPER sur lesquels il souhaite apporter un financement.

In fine il est également fait référence à la CIMA qui, restant un document interrégional n'a pas été départementalisé.

Ces 6 Md'€ sont concentrés sur deux opérations ferroviaires structurantes (modernisation de la ligne des alpes: 5M€/ Etude de faisabilité de la percée ferroviaire du Montgenèvre/ 1M€). Par ailleurs sans prendre d'engagement financier précis le CG 05 s'associe aux opérations du CPER dès lors qu'elles rencontrent ses propres priorités, en particulier sur le volet consacré aux territoires ruraux et à la CIMA.

Les opérations emblématiques concernant le département dans le CPER

Grand Projet I : Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes

Deux opérations concernent le département dans la partie ferroviaire du Contrat :

I.2 - Développer les dessertes régionales pour l'irrigation du territoire régional

I.2.1 - La modernisation de la ligne des Alpes d'Aix en Provence à Briançon

Depuis plusieurs années, les conditions de circulation sur la ligne des Alpes se sont dégradées avec la mise en place de ralentissements qui ont entraîné des allongements importants des temps de parcours. La vétusté des infrastructures ainsi que le peu de moyens consacrés à l'entretien de cette ligne ont créé cette situation, qui ne pourrait que s'aggraver en l'absence d'investissements significatifs.

Le programme qui a été retenu dans le Contrat de projets a pour objet :

- d'une part d'engager la régénération des infrastructures afin de les remettre à niveau et de permettre la suppression des ralentissements, des relèvements de vitesse et ainsi réduire les temps de parcours ;
- d'autre part d'augmenter la capacité de la ligne entre Aix-en-Provence et Manosque, afin de pouvoir offrir aux usagers une desserte cadencée à l'heure, renforcée aux 30 minutes en heure de pointe.

Les besoins de financement sont évalués à 114 Md'€ répartis comme suit :

- Aix-en-Provence Manosque : 74 Md'€ dont 60 Md'€ à la charge de l'Etat, du Conseil Régional et de R.F.F. ;
- Section Manosque – Briançon : 40 Md'€ dont 35 Md'€ à la charge de l'Etat, du Conseil Régional et de R.F.F. Ces travaux concernent en fait l'amélioration de la desserte des Hautes-Alpes et se situent sur son territoire, dans le cadre de la convention le département y contribue pour 5 Md'€ .

Le CG des Hautes-Alpes a participé à cette action en apportant une contribution d'un montant 3 426 000 € sur la période 2007/2009 ainsi répartis :

- 1 315 790 € en 2007 soit un taux de programmation de 26, 32% ,

- 2 110 240 € en 2008 soit un taux de programmation de 42,2 %.

Le taux de programmation sur les 5 millions prévus est de 68,52 % et le paiement s'effectue à raison d'un million par an.

I.3 - Améliorer l'accessibilité de la région

I.3.2 - Etude de faisabilité économique et technique de la percée ferroviaire du tunnel du Montgenèvre

Le projet consiste à relier la ligne Marseille – Briançon au réseau ferré italien, dans le Val de Susa à proximité de la gare d'Oulx-Cesana-Sestriere. Il vise les objectifs suivants :

- acheminer par ferroutage le trafic poids lourds entre le sud de la France, la péninsule ibérique d'une part, le nord de l'Italie et l'Europe de l'Est d'autre part, à partir de plates-formes intermodales situés côté français à Chorges ou Montdauphin ;
- relier le département des Hautes-Alpes, et en particulier les villes de Gap et Briançon au réseau T.G.V. via le tunnel sous le Montgenèvre et la ligne nouvelle Lyon – Turin, dont le présent projet se présente comme complémentaire et non comme rival ;
- favoriser le développement du transport combiné en améliorant la desserte ferroviaire du port de Marseille.

Ce projet a fait l'objet d'une inscription de 20 M€ dans le Contrat de projets afin de poursuivre les études en vue de la tenue d'un débat public vers 2013.

Le CG 05 y participe à hauteur de 1 M€.

L'étude de faisabilité de la percée ferroviaire n'est pas encore engagée.

Bien que le CG 05 n'ait identifié que deux mesures du CPER dans la convention d'application, il a néanmoins porté son action sur d'autres volets du CPER. En effet, en TERMES D'ECONOMIE ET CONNAISSANCE, le CG 05 poursuit sa politique active d'accueil et de développement des entreprises, tout en soutenant un projet de boucle locale pour le haut débit sur le canton de Ribiers. De plus, il soutient notamment l'IGN et le CRIGE PACA.

Paradoxalement, présenté souvent comme château d'eau de la Provence, le département peut souffrir de sévères sécheresses et de manque cruel d'eau. Il convient de développer toutes les actions qui peuvent contribuer à MAINTENIR L'EAU SUR PLACE. Ceci passe notamment par une ou plusieurs retenues d'eau principalement dans le Buëch mais aussi d'autres secteurs, et d'une gestion toujours plus concertée de celle de SERRE-PONCON. La qualité de ses rivières, liée pour partie à l'effet de dilution, ne doit pas masquer les problèmes non résolus en matière d'assainissement, qui peuvent poser de sérieuses difficultés en période d'étiage. Ainsi et par délibération en date du 8 juillet 2008, le CG 05 a approuvé et signé le Contrat de rivière Durance avec l'ensemble des partenaires.

Son engagement est de 2 103 030 € sur les 168 655 797 € du contrat (sur 7 ans). Dans le cadre de ce contrat de rivière Durance, les premières opérations de l'observatoire Durance ont été financées, de même que l'essai de chasses de décolmatage du lit de la Durance entre Espinasses et Sisteron pour lequel une participation de 4 900 € du CG a été accordée le 16 octobre 2007 sur un montant d'opération de 49 000 €.

Dans le CADRE DES ESPACES NATURELS, le CG05 s'est fixé un cadre pour une réelle politique des Espaces Naturels Sensibles. La politique des ENS que le CG 05 se propose de conduire repose sur une approche partenariale, notamment à l'échelle communale et en relation avec les acteurs et gestionnaires de l'espace, ainsi que les autres procédures (Natura 2000, Parc Régional). Il est membre du Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) de Gap-Charance et à ce titre participe annuellement à son fonctionnement à hauteur de 64 029 €, tout en soutenant les Parcs Naturels Régionaux du Queyras et des Baronnies avec des participations annuelles respectives de 73 200 € et 55 500 €.

En matière de DEVELOPPEMENT DURABLE, la stratégie du CG 05 porte ses fruits. Trente cinq pour cent des installations de chaudières automatiques au bois en fonctionnement en région PACA se trouvent dans les Hautes Alpes.

- Près de 2 000 000 € d'aides,
- 1 670 dossiers votés,
- 32 Md'€ de travaux générés sur le département.

Dans le VOLET ENERGIE, le CG 05 a notamment travaillé sur la centrale thermo solaire du site du Chevalet qui a été abandonnée en raison du classement SEVESO et a été remplacée par un appel à projets sur un espace de 10 ha. Ainsi, l'aéronautique et le projet solaire cohabiteront.

Par ailleurs, la politique de maîtrise de l'énergie est un domaine prioritaire de l'agenda 21 départemental. Le récent recrutement d'un gestionnaire des flux en est une illustration tout comme le programme de réhabilitation thermique des bâtiments départementaux et des collèges (ex : Foyer Saint-Louis à Charance, Bibliothèque Départementale de Prêt, Collège des Garçons à Briançon et Collège de Guillestre). L'agenda 21 départemental en cours d'élaboration devrait être finalisé par son programme d'action au tout début de l'année 2010.

LE RENFORCEMENT DES ACTIONS DE PROTECTION CONTRE LES RISQUES représente une politique de maîtrise pragmatique des risques naturels, omniprésents dans les Hautes-Alpes. Un travail considérable a été produit à travers l'élaboration des Plans de Prévention des Risques (PPR). Les communes et le département sont, en tant que propriétaires d'ouvrages, très directement concernés mais ne pourront faire face eu égard à l'ampleur du problème sans une solidarité sans faille du niveau régional, national, voire européen. Depuis 2007, 586 650 € de subventions ont été attribués pour des opérations de gestion des risques sur un montant de travaux de 3 008 135 € (hors intempéries) et 6 millions d'euros ont été consacrés aux travaux de réparation suite aux crues de 2008, dont 1 million en direction des communes. De plus, une politique de gestion de cours d'eau mettant l'accent sur la prévention a été mise en œuvre en 2008 et dans ce cadre, les opérations suivantes ont été lancées :

- Plan de gestion de cours d'eau du département : 260 000 € sur 2009/2010,
- Gestion des embâcles, 500 000 € de travaux d'entretien sur 2009/2010,
- Diagnostic des ouvrages de protection en maîtrise d'ouvrage départementale pour 7,3 km de digues (soutenant les RD) : 150 000 sur 2009/2010.

En outre, le CG 05 a pu émarger à des mesures qui valorisent les ATOUTS DES TERRITOIRES RURAUX AU TRAVERS DES PAYS, DES PARCS...

Dans le cadre de la performance économique et spécificités des territoires, diverses actions permettant une "redynamisation" économique, par la mise en valeur des compétences et la recherche de complémentarités et de coopérations productives ont pu être soutenues, et principalement :

- les actions de valorisation du patrimoine culturel qui contribuent à la notoriété des territoires ainsi que les services et actions culturels, dès lors qu'ils relèvent de la logique de projets ;
- les actions intégrées de définition et réalisation de projets et produits touristiques (hors stations de montagne) contribuant à la compétitivité des territoires ;
- les actions favorisant la compétitivité des petites entreprises, dont l'artisanat et le commerce, indispensables à la vie des populations et aux ambitions de développement des territoires.

Par ces financements, le CG 05 a soutenu cette action du CPER en faveur des actions économiques, culturelles et touristiques (hors station) des pays. Il a contribué à l'installation

d'une unité de méthanisation, à des programmes d'aménagement autour de Serre-Ponçon et des aménagements nautiques à Embrun. Il a aussi aidé la création d'infrastructures ludiques. Le CG 05 attache un intérêt particulier, en matière de VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Il a soutenu un projet visant à mettre en réseau des espaces culturels du Grand Gapençais. Ainsi, trois équipements structurants du Grand Gapençais : le Château de Tallard, le Château de Montmaur et l'espace culturel de Gap ont été mis en réseau. L'engagement du CG 05 s'est concrétisé par un apport de 382 741.50 € pour 13 dossiers pour un coût total éligible de 4 835 224 € ce qui représente un taux moyen d'intervention départementale de 8 %. Les actions innovantes de services à la personne et l'adaptation des services au public, tenant compte de la particularité des territoires ruraux (faible densité, inégalité d'accès à l'offre de services, vieillissement de la population...) et de leurs besoins spécifiques sont indispensables à la dynamique de ces territoires et constituent un gisement d'emplois à préserver et à développer. Il favorise également des projets qui prennent en compte des besoins identifiés en matière de prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées. Il a également apporté son soutien aux opérations de services aux familles par l'installation de structures d'accueil aux jeunes enfants. Ainsi, 15 dossiers pour un montant de 871 391 € pour un coût total de 6 055 709 € ont été retenus. Cela représente un taux d'intervention départementale de 14 %.

Enfin et en cohérence avec son schéma gérontologique, le CG 05 a participé à hauteur de 200 000 € pour la construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. De plus, le CG 05 contribue à la définition des orientations et au suivi des travaux du DROS, notamment en participant aux travaux du Comité de Pilotage et du Comité Partenarial de ce dispositif.

CONVENTION DEPARTEMENTALE D'APPLICATION DU CPER DES ALPES MARITIMES

L'engagement financier global du Conseil Général des Alpes-Maritimes (CG 06), sur la durée du contrat, est de 125,9 M€ dont plus de 11 M€ sont hors CPER (opération campus STIC), l'Etat intervient pour 134,082 M€ et le Conseil régional pour 124,426 M€ pour des opérations importantes localisées dans les Alpes-Maritimes.

Le CG 06 a par ailleurs fait connaître son intérêt pour des programmes régionaux sans toutefois quantifier son intervention financière.

Sur les 30 opérations identifiées dans le CPER par le CG 06 et actées dans la convention spécifique d'application, signée le 21 janvier 2008, le CG06 en a engagé onze, pour un montant de 57,393 M€.

Les opérations emblématiques concernant le département des Alpes-Maritimes inscrites dans le CPER sont détaillées ci-dessous.

Grand Projet I - Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes

I.1 - Développer les dessertes régionales en milieu urbain et périurbain

I.1.3 - Construction d'une troisième voie entre Antibes et Cagnes-sur-Mer

Le CG 06 s'est prononcé sur l'engagement des travaux des volets 3 et 4 qui doivent aboutir à la réalisation de la troisième voie à l'horizon 2013 sur la section Antibes-Cagnes sur Mer ; il a par ailleurs, toujours sur cette section, approuvé le partenariat d'études pour la couverture de la voie ferrée à Villeneuve-Loubet (0,255 M€ sur 1,020 M€)

Sur les 31,08 M€ prévus au CPER, le CG 06 a engagé 27,333 M€.

I.1.4 - Améliorer la capacité de Cannes-Grasse

Participation de 8.66 M€ des trois partenaires

Engagement des études de définition et des travaux de dénivellation du PN5

L'année 2009 a permis à l'Etat et au Conseil Régional d'engager 3,65 M€ sur cette opération dans le cadre de la programmation initiale, hors plan de relance. Une programmation complémentaire de 0,57 M€ est venue compléter cette dotation en fin d'année.

Le CG 06 a engagé la totalité des 8,666 M€ prévus au CPER

I.2 - Développer les dessertes régionales pour l'irrigation du territoire régional

I.2.2 - Modernisation de la ligne Nice-Breil-sur-Roya

8.75 M€ de chacun des 3 partenaires

Engagement sur les études et travaux des phases opérationnelles 2009 et 2009-2011, avec pour objectif le renouvellement de l'ensemble de la voie entre Nice et Breil-sur-Roya, le traitement de la signalisation et les études et travaux liés au glissement des Bouisses.

2010 devrait voir la mise en service de l'opération.

Le CG 06 a engagé la totalité des 8,750 M€ prévus au CPER

I.2.3 - Modernisation de la ligne Nice-Digne

Accord de principe pour la convention de partenariat à signer en 2010 pour la rénovation de la partie suburbaine de la ligne entre Nice et Plan-du-Var, évaluée à 30 M€, conformément au plan de financement suivant : FEDER 10 M€, Conseil Régional 2 M€, CG 06 15 M€, Communauté urbaine Nice Côte d'Azur 3 M€.

I.3 - Améliorer l'accessibilité de la région

I.3.1 - Projet de LGV PACA , études complémentaires, préliminaires, APS et début d'APD

Le financement de la LGV inscrit dans le CPER s'élève à 135 M€, dont 31,77 M€ de l'Etat et 7,94 M€ du Conseil Régional et du CG 06. Accord sur le projet de convention de 86 M€ qui sera signée début 2010 pour la conduite des études préalables à la DUP.

Le CG 06 a approuvé le montant de sa participation de 4,778 M€ à cette convention.

I.4.2 - Etudes prospectives pour la poursuite d'opérations

Le CG 06, l'Etat et le Conseil Régional entendent également contribuer aux études pour la poursuite des travaux relatifs à la ligne ferroviaire Cannes Antibes Nice pour 10 M€ chacun. Approbation de la convention de partenariat en 2010 portant sur les études d'optimisation de l'Avant-Projet de la section Cagnes sur Mer – Nice (0,74 M€ du CG06 sur 2,59 M€)

Grand Projet II - Renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois

II.1 - Renforcer les pôles de compétence pour l'enseignement supérieur et la recherche

II.1.1 - Renforcement des infrastructures des pôles d'enseignement supérieur et de recherche

Pôle Hautes technologies de l'information et de la communication :

- premiers équipements campus STIC - Sophia Antipolis (Etat : 0,667 M€ ; Conseil Régional et CG 06 0,833 M€),
- renforcement du potentiel de formation et de recherche - campus STIC - Sophia Antipolis (Etat : 2,702 M€ ; Conseil Régional et CG 06 2,699 M€)

Pôle Sciences de la planète de l'univers et de l'environnement marin :

- regroupement des géosciences Azur - Sophia Antipolis (Etat : 2,120 M€ ; Conseil Régional : 1,9 M€ et CG 06 : 1,180 M€),
- regroupement physique stellaire et accueil nouvelles équipes - Nice : (Etat : 4,7 M€ ; Conseil Régional : 4,1 M€ et CG 06 : 3 M€),
- OCEANOMED (OSU) - Villefranche sur Mer (Etat : 1,667 M€ ; Conseil Régional : 1,667 M€ et CG 06 : 1,666 M€).

Le CG 06 a prévu d'engager en 2010 la totalité des 1,666 M€.

Pôle Santé cancérologie :

- cancéropôle régional Archimed - Nice (Etat : 1,47 M€ ; Conseil Régional : 1,130 M€ et CG 06 : 0,400 M€),

Le CG 06 a engagé la totalité des 0,400 M€,

- cancéropôle régional Tour pasteur Valrose - Nice (Etat : 1,904 M€ ; Conseil Régional : 6,148 M€ et CG 06 : 0,736 M€)

Pôle agrosociétés : structuration recherche santé des plantes Sophia Antipolis :

- renforcement des infrastructures de recherche avec notamment le regroupement sur le site de l'unité de lutte biologique actuellement à Valbonne,
- équipement scientifique lourd pour, d'une part, la gestion climatique et la ferti-irrigation d'une plate-forme de serres et, d'autre part, un équipement en spectrométrie de masse (Etat : 0,950 M€ ; Conseil Régional : 1,267 M€ et CG 06 : 0,400 M€)

Le CG 06 a engagé la totalité des 0,400 M€.

Hors pôles

- études générales (Etat),
- campus CERAM sans participation du Conseil Régional. Réalisation d'un bâtiment d'environ 2 000 m² SHON, sur un terrain appartenant à la Chambre de commerce et d'industrie Nice-Côte d'Azur, pour la création de cecampus à Sophia Antipolis” ;

Sur les 1,737 M€ conventionnés, le CG 06 a engagé la totalité des crédits.

- accueil à Menton, dans l'ancien hospice Saint Julien, du premier cycle « Moyen-Orient Méditerranée » de l'Institut d'études politiques de Paris, projet qui a été réévalué à 11,7 M€ du fait de la nécessité de réhabiliter également des bâtiments jouxtant l'hospice, ce dernier se révélant sous-dimensionné.

Sur les 3,500 M€ conventionnés, le CG 06 a engagé la totalité des crédits.

II.1 2 - Mise en place de plateformes de recherche mutualisées

- Telius (Etat : 1,798 M€ ; Conseil Régional : 1,957 M€ et CG 06 : 0,400 M€)

Le CG 06 a engagé la totalité des 0,400 M€

- Centre mutualisé de calcul (Etat : 1 M€ ; Conseil Régional : 1 M€ et CG 06 : 1 M€)
- Le CG 06 a engagé 0,267 M€ Plate-forme OCEANOMED (Etat : 1 M€ ; Conseil Régional : 0,243 M€)

II.1 3 - Soutien aux initiatives régionales de culture scientifique technique et industrielle

- 2^o tranche de l'observatorium (Etat : 1,3 M€ ; Conseil Régional : 2,3 M€ et CG 06 : 0,4M€),
- Institut Robert Hooke et Centre européen de Saint-Etienne-de-Tinée (Etat : 1,05 M€ ; Conseil Régional : 0,25 M€ et CG 06 : 1,25 M€).

Dans le cadre de la mise en place de plateformes de recherche mutualisées (action II.1.2), le CG 06 a pris en compte l'ensemble des équipements de la plateforme Télus (Télécommunications, Logiciel, Informatique et Usages), en faveur de l'INRIA, du CNRS, du centre A. Lacassagne et de l'Institut Eurécom.

S'y ajoutent des opérations du CPER 2000-2006 inachevées.

Grand Projet IV - Tirer parti du processus de métropolisation et assurer développement, aménagement et solidarité des territoires ruraux

IV.1 4 Equipements culturels d'intérêt métropolitain

Il s'agit de la création du musée Cocteau à Menton, l'Etat et le Conseil Régional intervenant à hauteur de 1,2 M€ chacun et le CG 06 pour 4 M€.

Le CG 06 a prévu d'engager en 2010 les 4 M€.

IV.1.5 - Amélioration des conditions de vie étudiante

Les principaux projets portent sur :

- de nouveaux logements étudiants à Nice,
- l'animation des campus avec la maison de l'étudiant à Nice,
- la bibliothèque Carlone à Nice,
- le centre sportif et la piscine Fielding à Nice.

L'Etat interviendra à hauteur de 12,25 M€ ; le Conseil Régional de 11,302 M€ et le CG 06 de 10,250 M€.

En ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie étudiantes (action IV.1.5), figure parmi les opérations de restructuration des logements étudiants, la réhabilitation de la tranche 2 de la résidence « Baie des Anges », à Nice, dont les travaux ont débuté en septembre 2009, pour laquelle le CG 06 a engagé 1,161 M€, sur une enveloppe prévue de 6 M€.

Pour la tranche 3 de cette résidence le CG 06 a prévu d'engager 1,070 M€ en 2010.

CONVENTION DEPARTEMENTALE D'APPLICATION DU CPER DES BOUCHES DU RHONE

L'engagement financier global du Conseil Général des Bouches du Rhône (CG 13), sur la durée du contrat, est de 109,78 Md'€, soit 61,50 %.

Le CG 13 a fait le constat que l'attractivité et la compétitivité de son territoire sont contrariées par trois handicaps majeurs dont le traitement doit constituer une priorité pour l'action publique :

- L'encombrement des axes majeurs d'accès au département et le retard des infrastructures de desserte interne,
- Les mutations qui ont affecté le tissu industriel des Bouches-du-Rhône continuent de menacer les secteurs d'activités traditionnels sans que cela soit totalement compensé par le développement de nouveaux pôles d'excellence,
- L'étalement urbain accroît la pression foncière et conduit à une segmentation de l'espace porteuse de ségrégation sociale, menace l'agriculture et la préservation des espaces naturels, complexifie la gestion des déplacements et nuit à l'attractivité économique.

Face à ce constat, le CG13 a prévu de mobiliser entre 2007 et 2013 des moyens croissants (plus de 550 M€) pour sa politique de développement, avec pour triple objectif de favoriser les déplacements, de développer l'attractivité du territoire et d'améliorer la qualité de vie et la gestion de l'espace. Ainsi, le CG 13 a retenu plusieurs thèmes prioritaires (pour son territoire) inscrits au Contrat de Projets Etat Région pour lesquels il apportera une participation financière à hauteur de 178,5 Md'€.

Grand Projet I - Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes

I. 1 - Développer les dessertes ferroviaires régionales en milieu urbain

I.1.1 Augmentation de la capacité de la ligne ferroviaire Marseille Aubagne Toulon

Le CG 13 a programmé la totalité de sa participation à l'augmentation de capacité de la ligne ferroviaire Marseille - Aubagne – Toulon, à savoir 56,667 M€ répartis en :

2,8 M€ concernant la convention de financement des volets 3A et 4A,

53,866 M€, concernant la convention-cadre pluriannuelle 2008-2013 pour les volets 3B et 4B (CP 1 du 26/10/09).

I. 3 - Améliorer l'accessibilité de la Région

I.3.2 Etudes de faisabilité économique et technique de la percée ferroviaire du Montgenèvre

Le CG 13 a engagé par délibération de la Commission Permanente du 27//11/09 un montant de 4,778 M€ pour les études préalables à l'enquête d'utilité publique concernant la LGV PACA. Cette opération a été approuvée par le Comité de Programmation 1 le 26/10/09. Le préambule de la convention départementale exposant la politique de développement du CG 13 précise que le Conseil Général consacrera 7,9 M€ à la poursuite des études concernant la LGV PACA, sous réserve que le projet approuvé constitue l'infrastructure contribuant au développement durable des métropoles régionales en reliant leurs centres à ceux des autres grandes villes françaises et européennes. Cette condition est désormais remplie, le scénario des « métropoles du sud » ayant été retenu.

I.4 - Améliorer les dessertes ferroviaires régionales : études de réouverture de lignes et études prospectives

Le CG 13 a programmé un montant de 1 253 750 €, soit 19,3 % du montant de 6 500 000 € inscrit dans la convention départementale d'application, correspondant aux opérations suivantes :

- Etudes Marseille Aix 2ème phase : convention de financement des études préliminaires et d'avant projet (735 000 €),
- Réouverture Rognac – Aix – Gardanne – Carnoules : convention de financement des études préliminaires et d'avant projet (500 000 €).
- convention de financement des études de clientèle et de scénarios (18 750 €).

I.5 - Accompagnement du développement du trafic sur le port de Marseille Fos

Le CG 13 a accompagné le développement du trafic sur le port de Marseille – Fos pour un montant de 15,16 M€, soit 39,27 % du montant inscrit dans la convention départementale, qui s'élève à 38,6 M€.

I.5.1 - Réalisation de terminaux à conteneurs

Concernant l'action I-5-1, le CG13 a programmé 13,6 M€, soit 51,1 % du montant inscrit dans la convention départementale. Cette programmation correspond à l'opération Fos 2 XL.

I.5.2 - Aménagement des voies d'accès au port de Marseille est

Pour le sous-domaine I-5-2, le CG 13 a programmé 1 265 766,26 € sur les 4 M€ prévus dans la convention départementale (31,2 %), correspondant aux opérations suivantes :

Mise au gabarit haut GB1 du pont-route de Bruni : travaux de réalisation,

Mise au gabarit GB1 du tunnel de la Nerthe : partie des études d'avant-projet et de projet,

Réouverture du raccordement de Mourepiane : études d'avant projet et études de projet,

Aménagement aux voies d'accès des bassins est : 1ère partie des travaux de mise au gabarit bas de l'axe Avignon – Marseille.

I.5.3 - Aménagement des voies d'accès au port de Marseille, bassins ouest

Pour le sous-domaine I-5-3, le CG 13 a programmé 299 000 € sur les 2 M€ prévus dans la convention départementale (14,5 %), correspondant aux opérations suivantes : acheminement ferroviaire des conteneurs de Fos – augmentation de la capacité de la ligne Fos – Graveleau à Lavalduc, études d'avant-projet et études de projet.

I.5.4 - Percée fluviale de la darse 2

Cette action n'a pas connu de programmation depuis le démarrage du contrat. En 2010, l'Etat et le Conseil Régional devraient lancer les premières études.

Grand Projet II - Renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois

II.1 - Renforcer les pôles de compétence pour l'enseignement supérieur et la recherche

La programmation du CG 13 sur le domaine II-1, qui relève du Comité de Programmation Thématique n° 2, s'élève à 15,15 M€ sur un total de 36 M€, soit 42 %.

II.1.1 - Renforcement des infrastructures des pôles d'enseignement supérieur et de recherche

Pour le sous-domaine II-1-1, 13,5 M€ ont été programmés par le CG 13, correspondant aux opérations suivantes : restructuration des formations et de la recherche en lettres, langues et philosophie (1 M€), restructuration de la recherche en sciences juridiques et économiques (2,5 M€), création du CERIMED Timone (2,5 M€), canceropôle régional (2 M€), OCEANOMED (4 M€), création d'un centre d'immunophénomique Luminy (1,5 M€). A noter que le CG 13 a également programmé pour 2,5 M€ l'opération développement des formations et de la recherche du campus St Jérôme Institut Fresnel, non programmé en CP 2.

II.1.2 - Mise en place de plateforme de recherche mutualisée

Pour le sous-domaine II-1-2, le CG 13 a engagé 650 000 €, correspondant pour 550 000 € à la plate-forme mutualisée de Marseille St Charles et pour 100 000 € à la tranche 1 de la plate-forme mutualisée Marseille Etoile.

II.1.4 Renforcement des relations avec le monde économique (valorisation, transfert de technologies, plateforme partenariales...)

Concernant le sous-domaine II-1-4, le CG 13 a programmé 1 M€, correspondant à la plate-forme Ciel Azur.

II.3. - Faire des TIC un moteur essentiel du développement économique et de la cohésion sociale du territoire

II.3.4 Information géographique

Le CG 13 a programmé 345 000 €, soit 100 % du montant prévu dans la convention départementale, pour la participation à la plate-forme régionale des données de référence du CRIGE.

Grand Projet III - Optimiser la gestion des ressources naturelles, prévenir et gérer les risques

III.3 - Réhabiliter l'Etang de Berre

III.3.3 Réouverture expérimentale du tunnel du Rove

Il convient de noter que le CG 13 a programmé 300 000 € pour la réouverture expérimentale du canal du Rove, sur les 2,9 M€ prévus dans la convention départementale. Cette opération n'a pas été programmée en comité de programmation.

Grand Projet IV- Tirer parti du processus de métropolisation et assurer développement, aménagement et solidarité des territoires ruraux

IV.1 Développer durablement les territoires urbains et métropolitains

IV 1.3 Euro méditerranée

La participation du CG 13 de 32 M€ à Euroméditerranée inscrite dans la convention départementale est ventilée en :

- 20 M€ au titre d'Euromed III, qui porte sur la période 2006-2013,
- 12 M€ au titre de la 2^{ème} phase de l'axe littoral (axe nord – sud).

Cette participation a été engagée à hauteur de 21,2 M€ (soit 66,24 %), correspondant à :

- 9,2 M€ au titre du protocole Euromed III, concernant principalement la ZAC Cité de la Méditerranée,
- 12 M€ au titre de l'axe littoral nord – sud, engagés par délibération de la Commission Permanente n° 14 du 26 décembre 2005.

CONVENTION DEPARTEMENTALE D'APPLICATION DU CPER DU VAR

L'engagement financier global du Conseil Général du Var (CG 83), sur la durée du contrat, est de l'ordre de 80M€, le Conseil général ayant affiché des fourchettes d'interventions sur certains programmes.

Le CG 83 est le seul département à avoir accepté d'afficher des engagements précis en contrepartie des programmes régionaux du CPER qui ne pouvaient être départementalisés.

Le montant de son engagement complémentaire s'élève à plus de 42,035 M€.

Dans ces programmes, on notera un engagement fort sur la défense des forêts contre les incendies, les énergies renouvelables et le développement économique des pôles et des réseaux parmi lesquels le projet de la Base aéronavale de Saint Mandrier pour laquelle le département affiche 4.4M€, la région ayant décidé d'apporter une contribution de 2M€ à ce projet Hors Contrat.

Parmi les projets emblématiques du département on notera celui de la rade de Toulon, non chiffré, mais qui est identifié dans le chapitre métropolitain ainsi que celui de Verdon Saint Cassien dans le chapitre consacré à la gestion de l'eau.

A ce propos il convient de souligner l'effort du Conseil Régional qui apporte 16M€ à ce projet à la suite d'un avenant au CPER voté lors de la session du 26 octobre et qui a permis malgré le refus de la commission européenne de retenir ce projet dans le Programme FEDER, de boucler le plan de financement. Le Conseil Général interviendra dans le cadre du remboursement des charges intercalaires dues au Conseil Général par la SCP. Le protocole de remboursement est en cours

Les opérations emblématiques concernant le département dans le CPER.

Elles correspondent à un engagement du Conseil Général pour un montant total de 31.735 M€, le Conseil Régional apportant 45.415 M€ et l'Etat 64.995M€.

S'y ajoute le projet Verdon Saint Cassien sur lequel le Conseil Régional apporte seule 16 M€ supplémentaires, ce qui porte sa contribution à 61.415 M€.

Grand Projet I - Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes

I. 1 - Développer les dessertes régionales pour l'irrigation du territoire régional

I1.6 - Desserte de l'agglomération Toulonnaise

Autorisations de programme votées 2009 : 2 200 000 euros

MT engagement CG83 pour CPER : 7 625 000 euros **Soit 28,9%**

I.3.1 - Projet de ligne à grande vitesse Provence Alpes Côte d'Azur : études complémentaires,

I. 4 - Améliorer les dessertes ferroviaires régionales : études de réouverture de lignes et études prospectives

I.4.2 - Etudes prospectives pour la poursuite des opérations

Le Conseil général entend contribuer aux études de réouvertures de ligne pour 0.5M€.

I. 6 - Favoriser l'inter-modalité des marchandises et des voyageurs

I.6.1 - Inter-modalité / Fret

Le CG 83 souhaite également contribuer à l'intermodalité marchandise pour 1.5M€

I.6.2 - Création de pôles d'échanges

- Autorisation de programme votée en 2009 pour La Seyne : 1 709 996 euros
- Montant des travaux 5 979 777 euros
- Autorisation de programme votée en 2009 pour La Garde : 2 476 501 euros
- Montant des travaux 8 482 150 euros
- Total autorisations de programme : 4 186 497 euros
- Montant engagement du CG83 pour CPER : 10 300 000 euros, soit 40,6%

Grand Projet II - Renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois

II1 - Renforcer les pôles de compétence pour l'enseignement supérieur et la recherche

Les principaux projets portent sur :

- Pôle Sciences et technologies : opération SUPMECA à la Valette
- Pôle mer et recherche en euro méditerranée : maison de la recherche et institut INGEMEDIA à Toulon et OCEANOMED à la Seyne-sur-mer
- La deuxième tranche de l'IUFM à la Seyne-sur-mer
L'Etat financera à hauteur de 14.8 M€, le Conseil Régional 15.03 M€ et le CG 7.635M€

Grand Projet IV - Tirer parti du processus de métropolisation et assurer développement, aménagement et solidarité des territoires ruraux

IV.1 - Développer durablement les territoires urbains et métropolitains

IV.1.4 - Equipements culturels d'intérêt métropolitain

Le projet du pôle théâtral de la Seyne sur Mer était inscrit au CPER, l'Etat et le Conseil Régional intervenant à hauteur de 2.4 M€ et le CG 83 pour 3.8 M€. Ce projet a été abandonné.

IV.1.5 - Amélioration des conditions de vie étudiante

Les principaux projets portent sur :

- De nouveaux logements étudiants à Toulon, la Seyne sur mer et Le Pradet
- La restructuration de la résidence universitaire le Coudon à Toulon
- La construction d'un équipement sportif à Toulon.

L'Etat interviendra à hauteur de 1.9M€ le Conseil Régional de 3.92 M€ et le CG 83 2.730M€.

CONVENTION DEPARTEMENTALE D'APPLICATION DU CPER DU VAUCLUSE

L'engagement financier global du Conseil Général du Vaucluse (CG 84), sur la durée du contrat, est de l'ordre de 50M€.

Dans le cadre de cette convention, le CG 84 s'est positionné de plusieurs manières :

il s'est engagé financièrement sur un certain nombre de projets et d'actions dans les conditions définies dans le tableau de synthèse ci-après,

- il s'est engagé dans le soutien à certaines mesures sans afficher d'engagement financier :
 - certains ont été définis a posteriori dans le cadre de contractualisations spécifiques comme c'est le cas du contrat conclu avec l'Agence de l'eau, des contrats de rivières, du financement des pôles de compétitivité ou, encore, des Etablissements pour Personnes Agées Dépendantes (EPAD) et Etablissements pour Personnes Handicapées (EPH),
 - certains ne sont pas encore définis comme c'est le cas de la participation départementale au projet de modernisation de ligne des Alpes, aujourd'hui appelée Val de Durance,

Les opérations emblématiques concernant le département dans le CPER

Grand Projet I - Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes

I. 1 - Développer les dessertes régionales pour l'irrigation du territoire régional

I.1.5 Projet ferroviaire Avignon TGV - Avignon Centre – Carpentras

Le projet de liaison Avignon TGV – Avignon centre – Carpentras vise à renforcer sensiblement la desserte ferroviaire autour d'Avignon grâce à l'amélioration des liaisons entre les 2 gares d'Avignon d'une part et vers le bassin de Carpentras d'autre part.

Les études d'avant-projet, ainsi que des travaux conservatoires ont déjà été réalisés dans le CPER 2000-2006.

Les travaux pour créer ce nouvel axe de transport traversant Avignon consistent pour la section Sorgues – Carpentras à une mise en qualité de la voie, à la mise en place d'une signalisation automatique, la suppression de passages à niveau, la réouverture de gares, l'installation de voies d'évitement à Sorgues et l'ouverture de deux gares : le Pontet et la Halte des Facultés. Pour la partie Avignon-centre – Avignon TGV, l'opération impliquera la pose d'un kilomètre de voie unique avec franchissement dénivelé des voies PLM.

Le budget nécessaire à la suite des études ainsi qu'à la réalisation partielle des travaux de ces opérations sur la période 2007-2013 est évalué à 82 M€.

Le CG 84 constate que la totalité de l'opération étant évaluée à 105 M€, la réalisation complète de la desserte ferroviaire s'effectuera sur deux Contrats de projets et que le projet ne comprend pas les aménagements connexes aux abords des gares et l'intégralité de la suppression des passages à niveaux.

Le CG 84 s'engage à financer à hauteur de 14.8 M€ le projet sur le contrat 2007-2013, l'Etat et le Conseil Régional interviennent respectivement à hauteur de 20M€.

Les engagements financiers des partenaires signataires du CPER et du CG 84 ont permis de réaliser :

- une étude préliminaire de la voie ferrée Avignon Carpentras en 2007 (financée à hauteur de 37 500 € par le Département)
- la première partie des études d'avant projet en 2008 (financée à hauteur de 187 500 € par le Département),
- et d'engager la convention de travaux pour la partie Avignon TGV – Avignon centre ainsi que les études d'avant-projet et de projet pour Avignon –Carpentras (engagement de 40 millions d'euros incluant une participation de 7 640 000 millions du Département)

Au total le CG84 a engagé plus de 53% de son enveloppe globale sur cette action.

I.2.1 Modernisation de la ligne des Alpes d'Aix à Briançon

Le CG 84 se propose de participer au financement de la réouverture de la gare de Mirabeau qui pourrait être impactée par le projet de modernisation de la ligne. Des études plus abouties sont nécessaires pour déterminer si cette proposition pourra trouver son aboutissement dans le CPER.

I.4.2 Etudes prospectives pour la poursuite des opérations

Dans le cadre de cette action faiblement doté, il a été programmé en 2009 une étude portant sur la réouverture Cavaillon-Pertuis, avec un financement départemental de 25 000€.

Cette mesure est jugée prioritaire car le secteur Sud Luberon se caractérise en effet par une forte attractivité et doit faire face au développement de sa population et aux effets directs et indirects du pôle de Cadarache, d'ITER et du pôle de compétitivité « Cap Energie ».

La réouverture de la ligne Cavaillon-Pertuis est justifiée par cette dynamique territoriale à l'horizon d'une dizaine d'années. La poursuite de la liaison vers la gare nouvelle de Mirabeau et le raccordement à la ligne Marseille-Aix-Pertuis-Manosque renforcera la pertinence de cette ligne.

I.6.1 Inter-modalité / Fret

Le CG 84 se propose de participer dans le cadre de ce programme régional faiblement doté au financement de la plate-forme multimodale de Bollène qu'il juge prioritaire. Le site de Bollène, au cœur du développement économique du Tricastin, est en effet un site qui s'inscrit dans le report modal au bénéfice du rail et de la voie navigable, indispensable pour contenir la saturation routière de la vallée du Rhône. Le projet vise par ailleurs à mettre en place à terme un terminal pour conteneurs sur le port de Bollène (22 ha concédés à la CNR). Dans le cadre de ce Contrat de projets, il s'agirait d'initier la montée en régime du trafic en dotant le site de moyens de manutention et en proposant à l'un des utilisateurs actuels du quai la gestion de ces moyens. Il sera difficile de prendre en compte ce projet au regard des dotations inscrites au CPER.

I.6.2 Création de pôles d'échanges

Le CG 84 pourrait participer au financement des pôles d'échanges de Cavaillon et d'Orange qu'il juge prioritaire.

Le CG 84 a d'ailleurs voté le 10.07.09 la convention relative au financement des études esquisses et AVP portant sur la réalisation du pôle d'échanges de Cavaillon. Ces études sont conduites sur des périmètres différenciés selon les financeurs : la ville de Cavaillon et le CG 84 financent à hauteur respective de 12 000 € et 18 000 € les études portant sur le périmètre urbain d'un montant total estimé de 30 000 €.

Grand Projet II - Renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois

II.1 - Renforcer les pôles de compétence pour l'enseignement supérieur et la recherche

II.1.1. Renforcement des infrastructures des pôles d'enseignement supérieur et de recherche

Pour le CPER 2007-2013, l'université d'Avignon continuera sa réorganisation et renforcera son partenariat avec les autres universités de l'Académie et l'INRA en liaison avec le pôle de compétitivité fruits et légumes.

La déclinaison en listes d'opérations est la suivante :

Les deux projets inscrits sont les suivants :

- la création « pôle d'horticulture intégrée », porté par l'Institut National de la Recherche Agronomique, qui s'insère dans un projet de structuration des agrosociétés en PACA et dont le contenu comprend la réorganisation et la mise en réseau des équipements, infrastructures et laboratoires de l'INRA sur le site Agroparc et la création d'un laboratoire pilote « analyse de la qualité » portant sur la conservation des fruits et légumes.
- développement du site universitaire d'Agroparc avec l'INRA - Avignon : il s'agit de terminer l'implantation de la totalité de l'UFR Sciences (enseignement, administration, fins des laboratoires de recherche, salles de TP et d'expérimentations). Cette opération concernera 1 800 étudiants et 200 enseignants chercheurs.

Ces deux projets sur lesquels souhaite s'engager le CG 84 ont fait l'objet d'une première programmation à la fin de l'année 2009. L'élaboration des conventions de financement est prévue pour l'année 2010 : une première participation départementale à ces projets pourra être versée en 2011.

Intitulé du projet	coût estimé (TTC)	Etat	Région	CG 84	Autres
POLES DE COMPETENCES					
Académie d'Aix-Marseille - Vaucluse					
Avignon					
Pôle d'horticulture intégrée - Avignon	6 532 600	2 511 600	2 021 000	1 089 000	911 000
Développement du site universitaire d'Agroparc avec l'INRA - Avignon	14 342 000	4 542 000	5 500 000	3 500 000	
TOTAL	20 874 600	7 053 600	7 521 000	4 589 000	

II.5.7 Recherche appliquée et innovation dans les industries agroalimentaires

L'opération soutenue par ces crédits vise, au travers d'un programme inter régional, à étudier la contamination des matrices végétales (salade) par des norovirus.

Le Pôle de compétitivité « Pôle Européen d'Innovation Fruits et Légumes » concerne très directement le territoire départemental dont la vocation agroalimentaire demeure un des enjeux prioritaires. Le CG 84 a soutenu à hauteur de 90 000 € la gouvernance du PEIFL (montant cumulé des années 2008 et 2009).

Sur la durée du CPER, le Conseil Général apportera son soutien à la gouvernance du pôle et aux programmes structurants d'investissement, notamment en faveur des dispositifs de transfert de technologies dédiées aux industries agroalimentaires, en lien avec d'autres collectivités.

Sur ces priorités de recherche et de développement, l'Etat interviendra dans le cadre de ce programme pour 0.441 M€. Pour la gouvernance et les actions collectives, comme pour les autres pôles de compétitivité et PRIDES, l'Etat et le Conseil Régional interviendront dans le cadre d'un autre programme. Le CG 84 apportera 1.050 M€.

Grand Projet IV - Tirer parti du processus de métropolisation et assurer développement, aménagement et solidarité des territoires ruraux

IV.1 - Développer durablement les territoires urbains et métropolitains

IV.1.4 Equipements culturels d'intérêt métropolitain

Le CG 84 conditionne son intervention, en faveur de la Fabrique au fait que l'Etat et le Conseil Régional soutiennent financièrement la réhabilitation de la Chapelle Saint-Charles, classée monument historique, et qui appartient au CG. Le montant prévisible des travaux de restauration s'élève actuellement à 5,550 millions d'euros HT.

Le CG 84 réaffirme son engagement dans le cadre de ce projet structurant en précisant un engagement financier à hauteur 1,6 millions d'euros, qui reste conditionné à un accord partenarial du maître d'ouvrage et des financeurs sur la nature du projet.